

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13514 - 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 10-LUNDI 11 JUILLET 1988

## SERVICES

## TELEMATIQUE

|             |    |
|-------------|----|
| Abonnements | 2  |
| Assistance  | 24 |
| Cartes      | 21 |
| Consignes   | 11 |
| Index       | 10 |
| Mécanique   | 21 |
| Photocopie  | 21 |
| Recherches  | 20 |

Antenne 2 retire trois reportages consacrés à des sectes

Antenne 2 a retiré de son programme trois reportages consacrés à des sectes. Le premier, intitulé "Le culte de la mort", avait été diffusé le 2 juillet. Les deux autres, "Le culte de la mort" et "Le culte de la mort", ont été diffusés le 3 juillet. Les reportages ont été retirés de l'émission "L'Émission" à la demande de la Direction de la Régulation des Médias Audiovisuels (DRM).

Antenne 2 a retiré de son programme trois reportages consacrés à des sectes. Le premier, intitulé "Le culte de la mort", avait été diffusé le 2 juillet. Les deux autres, "Le culte de la mort" et "Le culte de la mort", ont été diffusés le 3 juillet. Les reportages ont été retirés de l'émission "L'Émission" à la demande de la Direction de la Régulation des Médias Audiovisuels (DRM).

Antenne 2 a retiré de son programme trois reportages consacrés à des sectes. Le premier, intitulé "Le culte de la mort", avait été diffusé le 2 juillet. Les deux autres, "Le culte de la mort" et "Le culte de la mort", ont été diffusés le 3 juillet. Les reportages ont été retirés de l'émission "L'Émission" à la demande de la Direction de la Régulation des Médias Audiovisuels (DRM).

ODELE LITÉRIE

570 2245

EDEN

TURQUIE

42-96-88-11

## Damas contre l'OLP

Ce que n'avaient pas réussi à faire complètement Israël, ni les miliciens chrétiens libanais, ni la milice chiite Amal puissamment aidée par la Syrie, ce sont donc des Palestiniens, eux aussi fortement appuyés par Damas, qui l'ont fait : mettre fin à toute présence palestinienne dans la capitale libanaise. Mais quels que soient les acteurs, le départ de Beyrouth des partisans de M. Arafat relève avant tout de la volonté de la Syrie.

La fiction des dissidents palestiniens d'Abou Moussa, dont la plupart des combattants ont été amenés de Damas pour la circonstance ne doit pas masquer ce fait. Plus qu'un ennemi combat inter-palestinien, ce qui vient de se passer à Beyrouth est la poursuite de la lutte que se livrent depuis des années, au Liban, l'OLP et la Syrie.

En essayant un coup très dur à M. Arafat, la Syrie a voulu aussi rappeler que la carte palestinienne n'était pas, selon elle, exclusivement entre les mains de l'OLP. Mises à part les efforts de la Libye, de l'Algérie et du Koweït, trois pays éloignés du champ de bataille qui ont dû renoncer devant la volonté syrienne, c'est en tout cas dans les territoires occupés que cette défaite palestinienne a été la plus durement ressentie.

L'OLP ne devrait-elle pas concrétiser politiquement les bénéfices du soulèvement en présentant une vision claire de ce qu'elle veut pour l'avenir ? La bataille politique des Palestiniens n'est pas celle du Liban, mais celle des territoires occupés. C'est d'abord là que se joue leur avenir.

## Washington critique le contrat d'armements anglo-saoudien

Washington a indiqué, le vendredi 8 juillet, que le contrat d'armements anglo-saoudien annoncé le même jour « portait atteinte aux intérêts américains ». Cette transaction, la plus importante jamais conclue par le Royaume-Uni, concerne la livraison à Ryad d'avions de combat, d'appareils d'entraînement, de chasseurs de mines et de la construction de bases aériennes et navales pour un montant évalué entre 70 et 100 milliards de francs.



Lire nos informations page 3

## M. Bérégozoy veut soulager la trésorerie des PME

En obtenant de la Banque de France une nouvelle diminution de son taux d'intervention, la deuxième en six semaines, un demi-point au total, M. Pierre Bérégozoy veut abaisser le coût du crédit en France. Il va prendre des dispositions pour faire bénéficier les PME de cette baisse, réservée, jusqu'à présent, aux grandes entreprises et au Trésor. Le taux d'intervention de la Banque de France est ainsi à son niveau le plus bas depuis neuf ans.

M. Pierre Bérégozoy, ministre des finances, a de la suite dans les idées. Dès son retour rue de Rivoli, il réclamait une baisse des taux d'intérêt à une Banque de France toujours un peu réticente, puisqu'elle est chargée de défendre le franc et qu'une de ses armes est, précisément, afin de rendre les placements attrayants pour les étrangers, le maintien des taux d'intérêt français à un niveau relativement élevé.

FRANÇOIS RENARD. (Lire la suite page 13.)

## Retrouvailles entre l'Algérie et le Maroc

Les retrouvailles algéro-marocaines vont bon train. Les deux pays, qui ont renoué leurs relations diplomatiques, explorent maintenant, avec détermination, les voies d'une nouvelle coopération et commencent à signer des accords bilatéraux.

Le conflit saharien n'a pas été le seul obstacle à la coopération. Déjà, avant 1975, l'Algérie de Boumediène, socialiste et dirigiste, tenait cette coopération pour impossible en raison de la présence de capitaux étrangers dans les entreprises marocaines. L'évolution en cours depuis l'accession au pouvoir du président Chadli, partisan d'une relative libéralisation de l'économie, a levé cet obstacle, et une première société algéro-marocaine à capitaux privés vient d'être créée pour l'import-export de pièces détachées dans le secteur de l'automobile. Une délégation du patronat marocain a été accueillie à bras ouverts à Oran et à Tlemcen fin juin.

1789

l'année sans pareille

UNE CHRONIQUE DE MICHEL WINOCK

CHAQUE JOUR DANS

Le Monde

A PARTIR DU LUNDI 11 JUILLET

(NUMÉRO DATÉ MARDI 12)

400 millions de tonnes de déchets industriels à éliminer

## Les poubelles des riches

Des plages new-yorkaises interdites au public après le déferlement de déchets hospitaliers (seringues, flacons de sang, équipements divers) déversés par des bateaux... Un cargo panaméen, le Reef-Rio, reparti le 6 juillet de Kiel (RFA) sans avoir pu décharger les 6 000 tonnes de viande de renne soupçonnée d'être radioactive, cargaison d'être radioactive, cargaison d'être radioactive, cargaison d'être radioactive.

## Les élections mexicaines

Le parti officiel serait divisé sur l'attitude à l'égard de la fraude.

PAGE 3

## Amnistie 1988

Le détail des dispositions adoptées par le Parlement.

PAGE 16

## Industrie du luxe

La Financière Agache et Guinness actionnaires principaux de LVMH, premier groupe français.

PAGE 13

## Catastrophe pétrolière

La tragédie de « Piper-Alpha » met en cause la conception des plates-formes.

PAGE 6

## La session parlementaire

Le bilan d'un grand écart entre le PC et les centristes.

PAGE 5

## Chronologie

Juin en France et dans le monde.

PAGE 12

Le sommaire complet se trouve en page 16



# Dates

Il y a cinquante ans

## Le tour du monde en avion de Howard Hughes

**L**E 14 juillet 1938, Howard Hughes et les quatre autres membres de l'équipage du bimoteur Lockheed Cyclone, baptisé *l'Exposition de New York*, atterrirent à New-York, au terme d'un voyage autour du monde bouclé en trois jours, dix-neuf heures, quatorze minutes et dix secondes, pulvérisant ainsi le précédent record détenu par l'Américain Wiley Post. Rien alors ne semblait impossible au milliardaire touche-à-tout : le cinéma, les femmes fatales, l'aviation...

En fait, l'histoire de ce projet démarre en juin 1937, à l'instar précis où Wiley Post ajoute son nom à la liste prestigieuse des vainqueurs du ciel. Célèbre depuis son tour du monde accompli en huit jours, onze heures et quarante-cinq minutes, avec son coéquipier Harold Gatty, en 1931, Post brûlait du désir de se surpasser, mais seul à bord, cette fois. Borgne à la suite d'un accident, il n'hésite pas à rétorquer à ceux qui dénoncent la folie d'une telle tentative : « Je ne dormirai que d'un œil ! »

En juin 1937, il quitte le Roosevelt Field, un des aéroports de New-York, pour repasser ses roues exactement au même endroit sept jours, dix-huit heures et quarante-deux minutes plus tard. Dans la foule en délire, un homme grand, très grand, au visage mince, coiffé d'un feutre marron, murmure tranquillement : « On peut faire beaucoup mieux. Moi, je le ferai. » Howard Hughes va s'employer désormais à tenir sa parole.

Katherine Hepburn, pour se livrer tout entier à sa passion : l'aviation !

Après avoir fait tourner la tête des plus jolies femmes, il veut le monde. En 1938, pareille ambition relève encore de la démesure : nombre d'aviateurs plus expérimentés que Hughes ont tenté le pari pour n'en jamais revenir sans laisser de trace.

En l'espace de douze mois, le milliardaire a pesé les risques, évalué le matériel et les hommes. Et pris sa décision. Non seulement il part pour réussir, mais il part sûr de réussir...

Quelques instants avant l'envol, Hughes répond aux questions des reporters avec courtoisie et patience, et se prête sans

à la tête de son ouvrage que le Lockheed repart sans tarder, cette fois vers Moscou, malgré les avertissements de la météo, qui annonce là-bas des conditions épouvantables. On n'arrête pas un Hughes. De Moscou, où il arrive sans encombre, il file sur Omsk et Iakoutsk. De cette traversée de la Sibérie (on est alors dans les années les plus sombres du stalinisme), on sait peu de chose, sinon que les contacts de l'équipage se limitèrent pratiquement aux autorités militaires locales. Escala ensuite à Fairbanks, en Alaska, et à Minneapolis, avant de retrouver New-York, où l'appareil s'immobilise enfin le 14 juillet 1938, à 18 h 34 min GMT. Ainsi s'achève le nouveau exploit du milliardaire, exploit qui marque d'ailleurs l'apogée de sa carrière d'aviateur. Cette « première » revêt un

un immeuble de cinq étages, qu'il parvient à peine à faire évoluer sur 1 kilomètre, à 20 mètres au-dessus des eaux du port de Long-Beach, le 2 novembre 1947. Enfin, c'est à bord d'un petit biréacteur qu'il va mourir, en 1976, une demi-heure avant d'atterrir à Houston, où il devait être hospitalisé d'urgence.

« Si je ne réussis pas à arracher le bateau volant, je quitterai le pays pour ne jamais revenir », avait-il prévenu, juste avant sa tentative sur le *Spruce-Goose*. Confronté à un résultat mitigé, Hughes tint à moitié sa parole : s'il ne quitta pas le pays, il s'enisola progressivement au point de devenir l'ombre de lui-même, un fantôme rongé par la drogue, condamné par la folie à une réclusion totale dans un



Rouff

### Les records du play-boy

De l'avis de ses pairs, Hughes, qui n'a rien d'un néophyte, possède les qualités qui en font un pilote audacieux mais lucide. La fièvre de l'air le tenaille comme elle devorait Jean Mermoz. Un symptôme qui ne trompe pas. Les journaux ont d'ailleurs pris l'habitude de publier la photo de ce beau brun, dégingandé à la façon de James Stewart, toujours vêtu d'un cuir d'aviateur, posant à côté d'appareils de compétition dessinés et construits par lui.

Cet intérêt de la presse n'a rien de gratuit, car le play-boy Hughes bat des records et collectionne les trophées : record national de vitesse en 1935, record de traversée des Etats-Unis en 1936, une performance qu'il améliore en février de l'année suivante, franchissant la distance Los Angeles-New-York en sept heures, vingt-neuf minutes et vingt-sept secondes, à la vitesse moyenne de 534 km/h. Hughes n'en reste pas là.

Il réclame un couronnement, en l'occurrence un vol autour du monde qu'il va effectuer « un peu au nord ». Hughes ne doute pas une seule seconde de la réussite de son entreprise. Il en a étudié personnellement le moindre détail. Il ne laisse rien au hasard, supervise tout, voit tout. Il a réuni l'équipage le plus performant. Les hommes réputés les meilleurs dans leur spécialité respective, et sélectionnés l'appareil le mieux adapté à ce type de raid. Bref, pas d'échec possible ! D'ailleurs, ce mot ne figure pas dans son vocabulaire. Le milliardaire volait entouré de ses actrices les plus langoureuses d'Hollywood : tambour battant et avec passion.

Le Hughes d'alors, plein d'énergie, ne ressemble pas à ce personnage d'épouvante, horrible et pathétique, au corps émacié et squelettique, qu'un avion ramènera vers sa ville natale de Houston, le 5 avril 1976, presque à la sauvette. Non, rien de commun entre le héros de 1938 et le vieillard solitaire, brûlant d'une fièvre délirante et entretenant par des doses massives de drogues.

### Coups de cœur

Dans la force de l'âge, Hughes prouve qu'il ne se prélassait pas sur les matelas de dollars d'un fabuleux héritage. Débordant d'idées, curieux de tout, il fait avec talent prospérer la fortune de son père, inventeur inspiré d'un dispositif de forage universel. Orphelin et milliardaire à dix-huit ans, déjà magicien des affaires, il investit des sommes colossales dans des coups de cœur qui lui rapportent de l'or. Tout lui réussit. L'amour ? On le rencontre en compagnie des stars les plus célèbres. Le cinéma ? Il produit des chefs-d'œuvre.

A vingt-cinq ans, il acquiert une célébrité nationale avec le film le plus cher de l'époque, *Hell's Angels*, qui sera suivi d'une cascade de succès : *Front Page*, *Scarface* et *The Outlaw* (le Banni). L'homme, cependant, abandonne sans regrets les plateaux de tournage et néglige volontiers Jean Harlow, Jane Russell ou

broncher aux flashes des photographes. L'équipage, composé de l'ingénieur-radio Richard Stoddard, des navigateurs Harry P. Connor et Thomas L. Thurlow, et de l'ingénieur Edward Lund, un beau carré d'as, se tient à l'écart.

Au cours des diverses étapes de ce voyage, cette phalange de professionnels s'ennuiera les pays visités par son calme et sa rigueur dignes de la génération spatiale. Pour l'heure, Hughes le charmeur se fait grave, mais une lueur de défi enfle son regard noir : « Je le ferai ! », lance-t-il à son entourage. Il se sait gagnant avant même d'avoir jeté les dés. Certes, le milliardaire n'a pas reculé devant les moyens techniques et financiers pour soutenir sa chance et garantir son succès : on parle alors de la bagatelle de 300 000 dollars ! Après tout, il a pris ce qu'il y a de meilleur. Lui compris, bien sûr...

Le 10 juillet 1938, à 23 h 30 GMT, il décolle de l'aérodrome Floyd Bennett (New-York). Le Lockheed Cyclone, bimoteur relativement ventru, met le cap à l'est, en direction de la France. Un vent favorable lui permet de se ménager une avance confortable sur l'horaire prévu. Hélas ! les minutes gagnées vont être rapidement gaspillées en raison d'un problème technique lié à la défaillance d'une partie du fuselage métallique. Ce qui n'empêche pas l'appareil de se poser au Bourget seize heures et trente-cinq minutes plus tard.

Cette performance est une belle consolation pour l'équipage de Hughes, surtout quand on sait que Charles Lindbergh, seul aux commandes de son monomoteur *Spirit of Saint Louis*, avait mis trente-trois heures et trente minutes, douze ans auparavant, pour couvrir la même distance. Une marée humaine un peu trop chaleureuse entoure l'avion, tandis que les autorités françaises ainsi que William Bullitt, l'ambassadeur des Etats-Unis, accueillent les cinq hommes.

### Les 23 852 kilomètres du milliardaire

Au milieu de ce délire et des embrasades, Michel Wibault, un constructeur français, expert dans le domaine du revêtement métallique selon la nouvelle formule américaine, procède lui-même à la réparation du fuselage, un travail minutieux et délicat, mené avec une rapidité et une dextérité qui en disent long sur les progrès réalisés en France dans cet technique prometteuse. A peine Wibault relève-

caractère suffisamment original, même s'il s'agit d'un « petit » tour du monde - un parcours de 23 852 km. - pour accrocher l'imagination et l'enthousiasme du public.

### Le recès

Assez curieusement, la vie de Hughes restera placée sous le signe de l'aviation, d'une manière ou d'une autre, la tragédie l'emportant généralement. En 1946, au cours d'un vol d'essai, le milliardaire perd le contrôle d'un nouvel avion de reconnaissance dessiné par lui, le XF-11, et s'écrase sur Beverly-Hills. A peine rétabli, en 1947, le voici traîné devant une commission d'enquête parlementaire pour répondre de profits douteux durant la guerre et de pots-de-vin versés à des hommes politiques. L'histoire se répète.

Son ultime performance en tant que pilote sera ce premier - et dernier - vol du *Spruce-Goose*, un hydravion géant, propulsé par huit moteurs et haut comme

vaste appartement où seuls avaient accès des serviteurs mormons, dévoués et silencieux.

De ses héros, l'Amérique préfère conserver et présenter l'image d'une éternelle jeunesse. Hughes garde ainsi le visage impassible et beau de l'aviateur qui s'offrit le monde en 1938. Décidément, le mythe de Dorian Gray trouve là, une fois de plus, un prolongement aussi étrange qu'inattendu. On ne sait pas si ce tour du monde donna à Howard Hughes l'impression envivante de posséder la planète, ne serait-ce qu'un instant. En tout cas, de ce rêve éphémère il fit un record réel et durable. Moins de cinquante ans plus tard, en juin 1987, Patrick Fourtich, Henri Pescorolo, Hubert Auriol et Arthur Powell améliorèrent l'exploit de Hughes à bord d'un appareil sensiblement identique. C'était là une occasion de rendre hommage à celui qui a bien mérité sa place au Panthéon des grands aviateurs.

BERNARD MARCK

### Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 650 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile

« Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Verneet.

Corédacteur en chef : Claude Salas.

### Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS  
Tél. (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037  
Microfilms et index du Monde : renseignements au (1) 42-47-89-61.

### Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
TÉL. : (1) 42-47-98-72

| Année | FRANCE  | ÉTRANGER | ÉTRANGER | AUTRES PAYS |
|-------|---------|----------|----------|-------------|
| 3 ans | 354 F   | 399 F    | 504 F    | 687 F       |
| 6 ans | 672 F   | 762 F    | 972 F    | 1.337 F     |
| 9 ans | 954 F   | 1.089 F  | 1.404 F  | 1.952 F     |
| 1 an  | 1.200 F | 1.300 F  | 1.800 F  | 2.530 F     |

ÉTRANGER : Par voie aérienne tarif sur demande. Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETTIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 3615 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse effectués ou renouvellement : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

### BULLETTIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE  
 3 mois  6 mois  9 mois  1 an

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_  
 Localité : \_\_\_\_\_  
 Pays : \_\_\_\_\_

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## Washington regrette les ventes d'armes

Washington regrette les ventes d'armes à l'Amérique latine. Le Congrès américain a voté une loi interdisant l'exportation d'armes vers les pays de l'Amérique latine qui ne sont pas considérés comme démocratiques. Cette loi vise notamment Cuba, Nicaragua et le Salvador.

Le Sénat américain a voté une loi interdisant l'exportation d'armes vers les pays de l'Amérique latine qui ne sont pas considérés comme démocratiques. Cette loi vise notamment Cuba, Nicaragua et le Salvador.

## Amériques

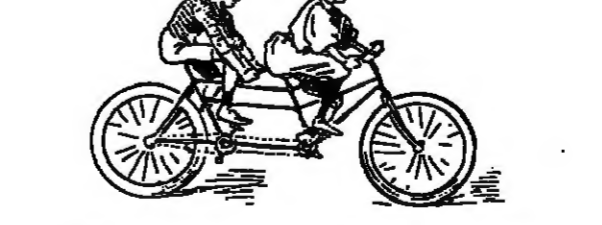
Les chiffres après les élections

### débat sur la fraude diviserait l'opposition politique au pouvoir

Le débat sur la fraude diviserait l'opposition politique au pouvoir. Les élections ont été marquées par de nombreuses contestations et des accusations de fraude. L'opposition politique est divisée sur la manière de réagir à ces faits.

## Le Monde dossiers et documents

### Cet été, faites un passionnant TOUR EN FRANCE



Le Monde Dossiers et Documents vous invite à retrouver, à chaque étape du Tour de France, les richesses du patrimoine littéraire ou artistique de la région traversée ; à découvrir sa géographie, son histoire et à comprendre son économie.

Le Monde Dossiers et Documents vous fait également revivre les grands moments du Tour, les ascensions les plus redoutables et les exploits des géants de la route.

DOSSIERS ET DOCUMENTS JUILLET/AOUT 1988  
 NUMÉRO SPÉCIAL 24 PAGES - En vente chez votre marchand de journaux



# Etranger

## Un contrat de 70 à 100 milliards de francs

### Washington regrette les ventes d'armes britanniques à l'Arabie saoudite

Le ministère britannique de la défense a annoncé, le vendredi 8 juillet à Londres, que la Grande-Bretagne avait signé, le 3 juillet, un important contrat d'armement avec l'Arabie saoudite. Il n'en a pas précisé la nature exacte, ni le montant estimé. Mais des sources informées font état de la fourniture de Ryad d'avions de combat, d'appareils d'entraînement, de chasseurs de mines, et de la construction de bases aériennes et navales, pour un montant évalué entre 7 et 10 milliards de livres (70 à 100 milliards de francs).

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a considéré que cette transaction, la plus importante jamais conclue par le Royaume-Uni en matière d'exportations militaires, portait atteinte aux intérêts américains. Un porte-parole de la Maison Blanche a fait valoir que les Etats-Unis perdent de la sorte l'équivalent de 30 milliards de dollars.

Dans les milieux britanniques, on indique que l'accord signé le 3 juillet est, en fait, le développement d'un protocole-cadre passé en 1986 entre les gouvernements de Londres et de Ryad. Ce protocole a été, à l'époque, la conséquence indirecte d'un refus antérieur du Congrès américain de livrer aux Saoudiens de nouveaux F-15 (avec leur armement divers de missiles et de bombes). La Grande-Bretagne est alors devenue l'un des plus importants fournisseurs d'armes de l'Arabie saoudite, devant les Etats-Unis ou la France en maintes occasions ou leur laissant des marchés secondaires. Cet accord-cadre a été baptisé « Al Yamamah ».

Le ministère britannique se contente d'indiquer, à propos de la nouvelle étape de cet accord « Al Yamamah », que la livraison des matériels commandés par l'Arabie saoudite « renforcera de façon significative ses capacités de défense ».

**Du pétrole en contrepartie**  
Selon la presse britannique, qui n'a pas été démentie, le nouveau

contrat inclut : entre 40 et 50 avions de combat Tornado (en plus des 72 déjà commandés en 1986) ; plus de 60 appareils d'entraînement Hawk ; plus de 80 hélicoptères d'attaque Black Hawk ; 6 chasseurs de mines, de la classe Sandown, de 450 tonnes à pleine charge ; un nombre non précisé, mais limité, d'avions de liaison à réaction BAe-125 et 146 ; la construction, enfin, de deux bases aériennes et navales, ainsi que des facilités de stockage pour les matériels de recharge.

Comme il est de tradition, l'accord prévoit l'instruction des personnels de l'armée de l'air et de la marine saoudienne. De même, il stipule que les livraisons des matériels concernés devront s'établir sur environ quinze années.

Les Saoudiens auraient insisté pour que des compensations interviennent en retour, dans leur pays, à hauteur de 25 % du montant du contrat. De leur côté, les Britanniques, en vertu de l'accord « Al Yamamah » de 1986, reçoivent du pétrole saoudien aux conditions des cours du marché « open ». Cet arrangement valable jusqu'en juillet 1990 devra être réexaminé ultérieurement sur une base annuelle.

A la Bourse de Londres, les cours ont commencé de s'élever avant même l'annonce officielle par le ministère.

Après la signature de l'accord entre le ministre britannique de la défense, M. George Younger, et le prince Abdul Aziz, vice-premier ministre et ministre de la défense saoudien, l'administration Reagan, aux Etats-Unis, a vivement réagi. « Nous pensons que cela porte atteinte aux intérêts américains », a expliqué le porte-parole du département d'Etat qui a ajouté : « Nous pensons que nos intérêts sont mieux servis lorsque nous pouvons vendre des armes défensives aux Etats arabes amis ».

A la Maison Blanche, on attribue la décision de Ryad de se fournir auprès de la Grande-Bretagne au refus, souvent exprimé, du Congrès d'approuver la vente de certains types d'armements aux clients arabes pour ne pas envenimer les relations israélo-américaines. Cependant, on ne désespère pas de conclure d'autres affaires avec Ryad.

### Une certaine logique d'achat

La France n'était pas réellement en compétition sur le marché d'armes enlevé par la Grande-Bretagne en Arabie saoudite, à une exception près : celui des chasseurs de mines. Cependant, le succès britannique amenuise les possibilités françaises dans d'autres secteurs, en particulier dans le domaine aéronautique où la vente, à Ryad, de nouveaux avions Tornado, de conception britannico-italo-germanique, laisse peu d'espoir de placer des Mirage français.

Présentes dans le golfe Arabo-Persique, la plupart des marines européennes, notamment celles de Grande-Bretagne, de France, d'Italie, de Belgique et des Pays-Bas, en ont profité pour organiser des tournées de démonstration commerciale de leurs chasseurs ou dragueurs de mines auprès des pays de la région. Il faut donc croire que la France, avec le dernier né de ses chasseurs de mines, le modèle Sandown, a réussi à convaincre les Saoudiens d'opter en faveur de leur bâtiment, dont un seul exemplaire, à ce jour, a été commandé par la marine britannique en 1985, et dont les quatre autres ne seront pas avant l'an prochain.

En matière aéronautique, la logique a prévalu. Déjà acheteur d'avions de combat et d'entraînement britanniques en 1986, l'Arabie saoudite a choisi de continuer en s'adressant au même fournisseur pour simplifier sa chaîne logistique et harmoni-

ser l'instruction de ses équipages.

Mais, du même coup, la décision saoudienne réduit les possibilités des industriels français, en particulier la société Dassault-Breguet, de placer leurs Mirage 2000, voire le Mirage 4000, comme certains d'entre eux, non sans illusions, en avaient un instant conçu le projet. On voit mal, désormais, les Saoudiens se compliquer la tâche en diversifiant leur logistique, d'autant que les Américains, de leur côté, ont été empêchés de continuer à vendre des F-15 à Ryad en vertu d'un veto du Congrès qui s'applique à plusieurs clients arabes.

Il reste, peut-être, un lot de consolation pour les industriels français : le marché des sous-marins. Déjà, il y a quelques semaines, le ministère saoudien de l'intérieur a commandé à la France pour 2,5 milliards de francs de matériels aéronautiques (des hélicoptères armés) et navals (des canonnières rapides) pour la protection des frontières maritimes. Un projet de la marine saoudienne consiste à s'équiper de sous-marins d'attaque à propulsion classique, qu'elle pourrait acquérir aussi bien en Grande-Bretagne qu'en France, ou même en Allemagne fédérale. Le fait, pour les Français, d'avoir déjà vendu à Ryad des frégates, des pétroliers et, plus récemment donc, des canonnières, leur donne bon espoir de placer leurs sous-marins.

J. I.

### Le Sénat américain refuse la fourniture au Koweït de missiles aéroportés

Washington. — Le gouvernement américain a vivement critiqué, le vendredi 8 juillet, les restrictions que le Congrès, soucieux de garantir la sécurité d'Israël, impose aux ventes d'armes aux pays arabes. La veille, en effet, le Sénat a refusé la vente au Koweït de missiles aéroportés Maverick qui devaient équiper quatre chasseurs-bombardiers F-18 que Washington entend fournir à cet Etat.

Cette décision « nuit aux intérêts de l'Amérique », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Phyllis Oakley. Le département d'Etat a estimé qu'en prenant cette décision le Sénat n'avait « pas tenu compte de ses conséquences, qui sont d'empêcher la vente des F-18 parce qu'ils ne seraient pas efficaces sans les missiles ». De son côté, la Maison Blanche a indiqué que le président Reagan était « effaré » de la décision du Sénat qu'il a qualifiée de « précipitée, malheureuse et dommageable aux intérêts de la politique étrangère américaine ».

M. Oakley a souligné que l'intervention du Sénat affaiblissait la crédibilité de la politique américaine. « Le gouvernement et le Congrès encouragent depuis longtemps nos

amis dans le Golfe à assumer une plus large part de la défense de cette région. (...) Mais au moment où le Koweït demande les moyens de faire face aux menaces qui pèsent sur lui, nous les lui refusons », a-t-elle dit.

Le contrat envisagé avec le Koweït d'une valeur de 1,9 milliard de dollars (environ 12 milliards de francs), est un tout, et en retirer une partie le rend caduc, a souligné M. Oakley. Outre les Maverick, les chasseurs-bombardiers doivent être équipés de missiles air-air Sidewinder et Sparrow, air-mer Harpoon et de bombes à fragmentation. Des hauts fonctionnaires ont fait valoir au Congrès que les F-18 ne menaçaient pas la sécurité d'Israël, notamment parce qu'ils n'ont pas le rayon d'action nécessaire pour atteindre l'Etat hébreu. — (AFP).

[Le veto du Sénat américain a pour conséquence que les industriels français ont décidé de redoubler d'efforts au Koweït pour y placer le Mirage-2000, dont la vente était, jusqu'à présent, compromise par la volonté de l'administration Reagan de faciliter la cession de F-18 à ce pays.]

## Amériques

### MEXIQUE : guerre des chiffres après les élections

#### Le débat sur la fraude diviserait la formation politique au pouvoir

MEXICO  
de notre correspondant  
en Amérique centrale

Le ton monte entre les deux candidats de l'opposition et les dirigeants de la formation politique au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) : celui-ci s'appuie sur les premiers chiffres officiels publiés le vendredi 8 juillet par la commission fédérale électorale pour confirmer la victoire « incontestable » de son candidat, M. Carlos Salinas de Gortari, à l'élection présidentielle du 6 juillet.

Après un long silence qui a alimenté les soupçons de fraude, l'organisme officiel chargé de compiler les résultats électoraux a donné des chiffres portant sur un peu moins de 7 millions de suffrages exprimés (environ 18 % des 38 millions d'électeurs inscrits). Selon les données très partielles de la commission, M. Salinas aurait obtenu près de 49 % des suffrages exprimés. Le candidat de l'Union du centre et de la gauche, M. Cuauhtémoc Cárdenas, viendrait en deuxième position avec 27 % des voix. M. Emmanuel Clouthier — (Parti d'action nationale (PAN), droite — serait en troisième position avec 19 %.

#### Solution à l'amiable

Au cours d'une conférence de presse tenue quelques heures après la publication de ces résultats, M. Cárdenas a fait connaître ses propres estimations, effectuées par cinq mille bureaux de vote du pays et portant sur cinq millions de suffrages exprimés. M. Cárdenas affirme avoir obtenu 40 % des voix et accordé 26,8 % des suffrages au PRI, suivi de très près par le PAN, avec 26,6 %. En isolant les chiffres disponibles pour la capitale, l'avance de M. Cárdenas serait encore plus importante (47,5 % contre 26,5 % au PRI).

Seul le candidat du PAN, M. Clouthier, a refusé l'instant de publier des chiffres, affirmant qu'il voulait ainsi éviter de faciliter la tâche des « alchimistes » du parti officiel qui « manipulent les résultats ». M. Clouthier a déclaré toutefois que, selon les données dont il dispose, lui, le parti au pouvoir depuis 1929, le PRI, n'arriverait qu'« en troisième position ».

Les deux candidats de l'opposition ont dénoncé l'attitude de la commission fédérale électorale, qui refuse l'accès de leurs représentants à la salle des ordinateurs. « Nous ne savons même pas où ils se trouvent », a déclaré un dirigeant du PAN, qui s'est étonné de la lenteur des opérations.

Les accusations de l'opposition sont confirmées par des sources au plus haut niveau du PRI qui, sous couvert de l'anonymat, ont fait part de leur inquiétude. Deux tendances s'affronteraient actuellement à l'intérieur du parti à propos du recours à la fraude, sans laquelle, affirment même certains, le PRI ne pourra pas gagner les élections.

Le président du parti, M. Jorge de la Vega, et le secrétaire général de la Centrale des travailleurs mexicains, M. Fidel Velásquez, seraient partie de ceux qui refusent de dénoncer la fraude. Le soir même de l'élection, les premières estimations données par les ordinateurs du PRI auraient révélé que MM. Salinas et Cárdenas étaient nez à nez avec 35 % des suffrages chacun. M. Clouthier n'en obtenait que 20 %. Ces chiffres auraient créé une véritable panique à la direction du parti, et M. de la Vega aurait aussitôt fait arrêter les ordinateurs.

Toujours selon les mêmes sources, les dirigeants du PRI, le ministre de l'intérieur, M. Emmanuel Bartlett, et le candidat à la présidence, M. Salinas, se seraient réunis pour décider de la marche à suivre. Les premiers auraient réussi à imposer leur volonté à MM. Bartlett et Salinas, qui, au cours de cette réunion houleuse, se seraient opposés à la fraude, ce qui explique le retard de l'allocation du candidat à la présidence, qui était prévue pour le soir des élections et n'a finalement eu lieu que le lendemain après-midi.

Les deux candidats de l'opposition seraient convaincus que les dirigeants du PRI souhaitent ouvrir une discussion avec eux pour trouver une solution à l'amiable, qui impliquerait des concessions de la part du gouvernement. Quant aux chiffres réels des ordinateurs de la commission fédérale électorale, ils pourraient être très proches de ceux donnés par le candidat de l'Union du centre et de la gauche : 36 % pour M. Cárdenas, 33 % pour le PRI et 19 % pour le PAN.

BERTRAND DE LA GRANGE.

## Proche-Orient

### ISRAËL : le Héroun en proie aux querelles des caciques

#### M. Shamir s'est révélé incapable de contrôler totalement son parti

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

Depuis la retraite imprévue de M. Begin en 1983, la droite israélienne n'a plus de chef et sa principale composante — le parti Héroun — tangue au rythme de la bataille des clans. Le spectacle donné ces deux dernières semaines, à l'occasion de la réunion du comité central du Héroun, a été celui d'un affrontement sans merci pour préparer l'après-Shamir. Les clans en présence se sont livrés à un festival de manœuvres et de « combination » qui relevait non point du débat d'idées — tout le monde est d'accord pour la défense du Grand Israël — mais d'un féroce conflit d'ambition.

Si le premier ministre et actuel chef du Héroun, M. Shamir, n'est, pour l'instant, pas menacé, il s'est cependant révélé incapable de contrôler totalement le parti. Il s'agit, pour les quelques deux mille membres du comité central, d'être les trente-cinq candidats du Héroun aux élections législatives de novembre, à partir d'une centaine de députés, puis de les classer. L'opération doit mettre à jour les rapports de forces au sein du parti et dégager une liste électorale susceptible d'attirer le plus grand nombre d'électeurs.

Les résultats sont pour le moins ambigus. Dans une formation qui cultive volontiers le populisme et qui sert de refuge aux mécontents, notamment à la presque totalité de l'électorat séfarade (juifs d'origine orientale), le comité central a accouché d'une liste que le *Jerusalem Post* résumait vendredi en trois adjectifs : « Masochiste, juive et majoritairement ashkénaze ». Autrement dit, et c'est une triple nouveauté pour ce parti, la liste du Héroun n'accueille aucune femme et aucun représentant des minorités arabe et druze du pays (près de 12 % de l'électorat) ; enfin, elle comprend moins de 20 % de candidats séfarades et elle est socialement plutôt bourgeoise.

#### La guerre des clans

La liste travailliste, composée le mois dernier (le *Monde* daté 29-30 mai), signe un nombre supérieur de candidats séfarades dans le désir évident de reconquérir cet électorat « oriental » des villes de développement qui assura en 1977 la victoire du parti de Menahem Begin. C'est un petit bouleversement dans l'image de marque des deux grandes formations du pays : les travaillistes passent pour incarner un arrogant establishment ashkénaze (juifs

d'origine européenne), tandis que le Héroun était le parti « des pauvres Orientaux ».

Reste la guerre des clans et, là aussi, les résultats sont ambigus. Il y a trois groupes en présence, à première vue occupés à se disputer l'héritage de Menahem Begin : les ayants droit, c'est-à-dire M. Shamir et son dauphin, le distingué Moshe Arens — l'un des « intellectuels » du langage poli, ancien ministre de la défense et présentement ministre sans portefeuille ; le numéro deux du parti, M. David Lévy, ministre de la construction, est tout le contraire de Moshe Arens ; c'est un populiste d'origine marocaine, qui se veut le représentant du groupe de pression des armes de bord, n'ont jamais Shanon — un passé des plus contestés et une ambition affichée à prendre la tête du Héroun, qui ne rassure pas forcément tout le parti.

M. Shamir, à qui revient de droit la tête de liste, présentait que la réunion du comité central ne tournerait pas à la conversation mondaine. Redoutant une bagarre sans merci, il avait exhorté les membres du comité central à ménager un peu tout le monde en distribuant des places (les têtes de liste) dans cet ordre : d'abord M. Lévy, puisqu'il est le numéro deux, puis M. Arens, enfin, Ariel Sharon. Signe du contrôle incontesté exercé par le premier ministre sur le parti : le comité central ne l'a suivi qu'à moitié, plaçant M. Sharon devant M. Arens. C'est un succès personnel pour Ariel Sharon. A contrario, c'est un échec pour M. Arens, même si son groupe, celui du premier ministre, reste le plus fort dans le Héroun. Pour le *Jerusalem Post*, en voyant confirmer sa place de numéro deux, M. Lévy peut briguer le poste de ministre des affaires étrangères dans

un gouvernement monocole de droite et M. Sharon celui de ministre de la défense.

L'ensemble a laissé l'impression d'une formation en proie à d'incessantes querelles de caciques, sans autre programme que celui du maintien du statu quo, notamment en Cisjordanie et à Gaza. Seul signe de renouvellement de la façade Héroun : le comité central a fait un triomphe à deux nouveaux arrivants : Benny Begin (quarante-quatre ans), fils du fondateur du parti, et Binjamin Netanyahu (trente-neuf ans), ancien ambassadeur à l'ONU et formidable avocat des thèses de la droite nationaliste. Ils figurent tous deux parmi les sept premiers de la liste et, pour le Héroun, c'est sans doute un véritable stout électoral.

ALAIN FRACHON.

### Les suites du drame de l'Airbus d'Iran Air

#### Le système AEGIS dont est équipé le « Vincennes » n'aurait jamais été testé d'une manière exhaustive

Une semaine après la catastrophe de l'Airbus, les questions sur l'opportunité de l'action du croiseur *Vincennes* s'accroissent. Le système AEGIS, un ensemble de radars extrêmement perfectionnés connectés à une batterie d'ordinateurs, dont est équipé ce bâtiment, est tout particulièrement mis en cause par experts et hommes politiques.

Selon des sources du Congrès ayant reçu l'anonymat, un rapport confidentiel datant déjà d'un an révèle que ces appareils, qui sont censés être capables de repérer et de suivre plus de deux cents cibles simultanément et de commander le tir des armes de bord, n'ont jamais été testés de manière exhaustive avant d'être déclarés opérationnels. Le rapport, selon ces sources, a été rédigé par l'Office général des comptes (OGA), organisme du Congrès chargé de la surveillance des comptes de la nation. Les observateurs notent que des critiques similaires avaient déjà été formulées auparavant par le GAO et rejetées par les responsables de l'US Navy. Le coûteux système AEGIS avait fait l'objet d'un débat parfois animé dès sa conception. Chaque système coûte plus de 1,2 milliard de dollars.

Dans un entretien avec un journal de l'Oregon, un représentant républicain de cet Etat, M. Denny Smith, a souligné que si l'AEGIS

n'était pas capable de faire la différence entre un gros avion et un petit avion, il devrait au moins être capable de déterminer si c'était un chasseur. M. Smith, l'un des opposants de toujours à ce système, a rappelé qu'il était géré par des ordinateurs et « qu'il était possible que le programme [des ordinateurs] soit défectueux ».

Malgré la satisfaction affichée des responsables de la marine pour l'AEGIS, le radar, à deux reprises au moins, a été pris en défaut : en mars 1986 dans le golfe de Syrie, au large de la Libye, le croiseur *Yorktown*, équipé de ce système, a tiré deux missiles sur un « vaisseau fantôme » qui semblait vouloir l'attaquer. Selon le commandant d'une flottille de destroyers, cité par le *Washington Post*, un radar AEGIS à bord du croiseur *Ticonderoga*, patrouillant en 1983 au large du Liban, avait purement et simplement « refusé » d'identifier un petit avion Cessna qui s'approchait du croiseur et qui avait été clairement identifié par les moyens classiques.

Malgré les doutes formulés par les experts sur la fiabilité des ordinateurs du *Vincennes*, la majorité des Américains continuent à justifier l'action de son commandant.

Faisant allusion aux sondages montrant que la majorité des Américains font leur la thèse officielle de

la légitime défense en fonction des informations dont disposait le croiseur *Vincennes*, M. Rafsanjani a affirmé que si cette information était vraie « il n'y a plus d'espoir pour le peuple américain et on peut dire qu'il n'est plus humain ». Le nouveau commandant en chef par intérim de l'armée iranienne, qui avait pris la parole au cours de la prière du vendredi, a une fois de plus lancé un appel à la prudence. « Les Etats-Unis, s-t-il affirmé, essaient de nous pousser à commettre un crime aussi vil (...), mais si nous le faisons le monde se retournera contre nous. C'est pourquoi nous ne pouvons pas à la vengeance. Les gens sages comprennent pourquoi nous ne nous vengeons pas ».

Pour lui, la riposte doit se situer sur le front de la guerre du Golfe. Il appelle aux Iraniens « dignes et libres », ainsi qu'à leur « esprit islamique et révolutionnaire » pour mettre un terme à la « suspicion et à l'ambiguïté » créées dans les esprits des peuples du monde en ce qui concerne « l'avenir de la révolution et le sort de la guerre Iran-Irak ».

L'appel demande à toutes les personnes capables de porter une arme et d'aller au front de prendre contact sans tarder avec les bases des Gardiens de la révolution. — (AFP-AP-Reuter-UPI.)

## Howard Hughes

Howard Hughes, le milliardaire américain, est décédé le 1er mai 1966. Ses dernières volontés ont été exécutées par son épouse, Jean Harlow, et son fils, Howard Hughes II. Ses biens ont été évalués à plus de 3 milliards de dollars.



Howard Hughes était un homme d'affaires et un pilote d'essai. Il est connu pour avoir fondé la Hughes Aircraft Company et pour avoir construit le plus grand avion privé au monde, le Hughes H-4 Hercules.

Il a également été impliqué dans plusieurs scandales, notamment celui de la tentative de mariage avec l'actrice Ava Gardner. Sa vie a été marquée par une grande mystère et une grande richesse.

Howard Hughes est décédé à Rancho Mirage, en Californie, à l'âge de 70 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Las Vegas, où il est enterré au cimetière de Forest Lawn.

Le monde a perdu un homme d'une grande importance. Ses réalisations dans l'aviation et l'industrie restent une référence pour de nombreuses générations.

Howard Hughes était un homme complexe, à la fois génie et homme d'affaires. Sa vie est un exemple de réussite et de mystère.







Les premiers pas d'une coopération sérieuse

Retrouvailles entre l'Algérie et le Maroc

de la première page... Les entretiens... d'un marocain qui change de nom...

De nouveaux marchés

Les projets d'investissement... de la part de la tentative... de la part de la tentative...

Indécision et maladresse

Au cours de la discussion de ces premiers textes... de la part de la tentative...

Le triomphe de la société médiatique

Tandis que les lobbies s'ancrent... de la part de la tentative...

Propos et débats

M. Fabius... M. Pelletier... de la part de la tentative...

Le va-et-vient de l'ouverture

Il faut qu'une majorité soit ouverte ou fermée... de la part de la tentative...

L'attitude du RPR

Les élus communistes n'ont... de la part de la tentative...

Les incidents de parcours de l'équipe Rocard

Le président de la République... de la part de la tentative...

La fin de la session parlementaire

Le va-et-vient de l'ouverture

Il faut qu'une majorité soit ouverte ou fermée... de la part de la tentative...

L'attitude du RPR

Les élus communistes n'ont... de la part de la tentative...

Les incidents de parcours de l'équipe Rocard

Le président de la République... de la part de la tentative...

Le triomphe de la société médiatique

Tandis que les lobbies s'ancrent... de la part de la tentative...

Propos et débats

M. Fabius... M. Pelletier... de la part de la tentative...

Le va-et-vient de l'ouverture

Il faut qu'une majorité soit ouverte ou fermée... de la part de la tentative...

L'attitude du RPR

Les élus communistes n'ont... de la part de la tentative...

Les incidents de parcours de l'équipe Rocard

Le président de la République... de la part de la tentative...

Le triomphe de la société médiatique

Tandis que les lobbies s'ancrent... de la part de la tentative...

La fin de la session parlementaire

Le va-et-vient de l'ouverture

Il faut qu'une majorité soit ouverte ou fermée... de la part de la tentative...

L'attitude du RPR

Les élus communistes n'ont... de la part de la tentative...

Les incidents de parcours de l'équipe Rocard

Le président de la République... de la part de la tentative...

Le triomphe de la société médiatique

Tandis que les lobbies s'ancrent... de la part de la tentative...

Propos et débats

M. Fabius... M. Pelletier... de la part de la tentative...

Le va-et-vient de l'ouverture

Il faut qu'une majorité soit ouverte ou fermée... de la part de la tentative...

L'attitude du RPR

Les élus communistes n'ont... de la part de la tentative...

Les incidents de parcours de l'équipe Rocard

Le président de la République... de la part de la tentative...

Le triomphe de la société médiatique

Tandis que les lobbies s'ancrent... de la part de la tentative...

La fin de la session parlementaire

Le va-et-vient de l'ouverture

Il faut qu'une majorité soit ouverte ou fermée... de la part de la tentative...

L'attitude du RPR

Les élus communistes n'ont... de la part de la tentative...

Les incidents de parcours de l'équipe Rocard

Le président de la République... de la part de la tentative...

Le triomphe de la société médiatique

Tandis que les lobbies s'ancrent... de la part de la tentative...

Propos et débats

M. Fabius... M. Pelletier... de la part de la tentative...

Le va-et-vient de l'ouverture

Il faut qu'une majorité soit ouverte ou fermée... de la part de la tentative...

L'attitude du RPR

Les élus communistes n'ont... de la part de la tentative...

Les incidents de parcours de l'équipe Rocard

Le président de la République... de la part de la tentative...

Le triomphe de la société médiatique

Tandis que les lobbies s'ancrent... de la part de la tentative...

ANTENNE-INTERPHONE (individuel ou collectif) ALARME-SONORISATION INSTALLATEUR PROFESSIONNEL LUCASERVICES 42-77-30-03 - 48-87-05-95

M. Fabius Balkanisation « La démocratisation dans la partie socialiste est une très bonne chose, mais la balkanisation, non », a déclaré M. Laurent Fabius... M. Pelletier Six mois « Dans les six mois à venir, nous verrons le CDS en tant que tel à l'intérieur du gouvernement »...



# Société

## Selon le président de l'Occidental Petroleum

### La catastrophe de « Piper Alpha » remet en cause la conception des plates-formes pétrolières

ABERDEEN de notre envoyé spécial

Le chef de la police d'Aberdeen a rendu public, vendredi 8 juillet, le bilan définitif de la catastrophe survenue mercredi soir sur la plate-forme pétrolière « Piper Alpha », en mer du Nord. Il a donné les identités des 166 morts (dont 2 sauveteurs) et des 64 rescapés. Parmi ces derniers, 21 étaient encore hospitalisés, samedi.

Un des rescapés les plus gravement brûlés est un Français âgé de trente-neuf ans, M. Eric Brionchon, originaire de Mont-Saint-Aignan, près de Rouen. Il devrait subir une greffe au dos et sur les mains, mais ses jours ne sont pas en danger, selon un chirurgien. M. Brionchon n'était pas employé par la compagnie américaine Occidental Petroleum, propriétaire de « Piper Alpha », mais par une société de sous-traitance, COFLERP.

Les blessés ont eu vendredi de nombreux visiteurs de haut rang : M. Armand Hammer, président d'Occidental Petroleum, tout juste arrivé de Los Angeles, M. Thatcher, accompagné de son mari Dennis, enfin le prince de Galles et son épouse Diana.

M. Hammer a annoncé qu'il verserait 1 million de livres (environ 11 millions de francs) au fonds créé pour venir en aide aux victimes de la catastrophe et à leurs familles. M. Thatcher a donné la même somme au nom du gouvernement. Veuve d'un tailleur noir de circonstance, elle a félicité les sauveteurs et les infirmières, rassemblés près de l'hôpital, et s'est rendue au siège cossais d'Occidental Petroleum, pour s'y entretenir avec M. Hammer.

Le premier ministre a annoncé que deux enquêtes distinctes allaient être menées par les pouvoirs publics : la première, qualifiée de « technique » et dont elle espère des résultats très rapides, est confiée au ministre de l'énergie. La seconde, dirigée par un magistrat, prendra beaucoup plus de temps.

En se rendant au siège d'Occidental Petroleum à Aberdeen et en parlant longuement avec M. Hammer, M. Thatcher a probablement voulu montrer que ni la compagnie américaine ni son président, norvégien,

qu'elle connaît de longue date, n'avaient perdu sa confiance. Occidental Petroleum est une des plus importantes compagnies opérant en mer du Nord. M. Hammer lui-même, qui se flatte d'avoir été l'ami de Léonie lorsqu'il avait été envoyé en URSS comme jeune médecin peu après la Révolution d'octobre, est un capitaliste haut en couleurs et un habitué des grands de ce monde à l'Est comme à l'Ouest (le Monde du 9 juillet).

#### « Madame Thatcher et moi... »

M. Hammer a indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'il fait revoir entièrement la conception des plates-formes pétrolières à la lumière de la catastrophe de « Piper Alpha », la plus grave de l'histoire de l'exploitation pétrolière. « M. Thatcher et moi avons convenu que ce n'était peut-être pas une bonne idée de placer les quartiers d'habitation au-dessus des installations de compression et de stockage de gaz », a-t-il déclaré.

M. Hammer n'a pas expliqué ce qu'il entendait exactement changer. Il était beaucoup question vendredi, dans les meilleurs spécialistes d'Aberdeen, de réduire le nombre de personnes présentes en permanence sur les plates-formes. Des solutions telles que des plates-formes presque entièrement automatisées, voire commandées à distance, sont envisagées. On parlait encore de loger le personnel de service sur des navires qui seraient maintenus à distance raisonnable des installations elles-mêmes.

La description donnée par M. Hammer de la situation sur « Piper Alpha » était plutôt vague. Il a reconnu que du pétrole et du gaz continuaient à fuir « en petite quantité ». Il est toujours impossible d'établir ce qui reste de la plate-forme et celle-ci était encore partiellement la proie des flammes au début du week-end.

Un des ingénieurs britanniques de la compagnie nous a fourni son propre état des lieux : les vannes de sécurité situées dans les puits, sous le fond de la mer du Nord, profonde de cent-vingt mètres, ont bien fonctionné. Elles se déclenchent d'elles-mêmes lorsqu'un incident se

produit en surface. Le principe est purement mécanique : quand tout est normal, la pression du pétrole dans le gisement est relativement forte. Si les vannes situées sur la plate-forme sont détruites, le pétrole fuse librement, ce qui ferme automatiquement les vannes « de base ».

Il reste à expliquer pourquoi du pétrole et du gaz continuent à s'échapper de « Piper Alpha », au point d'inquiéter les Norvégiens. Ceux-ci craignent une marée noire sur leurs côtes. Selon le ministre britannique de l'énergie, il n'y a pas actuellement de risque de pollution majeure en mer du Nord. La nappe qui dérive vers la Norvège ne serait « que » de 150 tonnes.

#### Recours à Red Adair

L'ingénieur cité plus haut avance une hypothèse : les vannes se sont bien fermées automatiquement, mais elles furent un peu. Il y a, d'autre part, des résidus des réservoirs de pétrole et de gaz de la plate-forme elle-même qui contiennent d'ailleurs des incendies qualifiés de « mineurs ».

M. Red Adair, le célèbre Texan qui s'est fait depuis des décennies une spécialité d'éteindre les puits de pétrole en flammes, est arrivé vendredi à Aberdeen. Il avait proposé ses services à M. Hammer qui les a acceptés. M. Adair devait passer quelques jours à bord du navire de service *Tharos* de la compagnie Occidental Petroleum, qui tourne toujours à proximité de ce qui reste de « Piper Alpha ».

M. Hammer a annoncé qu'il verserait cinq années de salaire (en moyenne 1 million de francs) à chacune des familles des trente et un employés de sa compagnie qui ont péri. Il n'y avait que trente-sept employés d'Occidental Petroleum au total sur les deux cent vingt-huit personnes présentes sur « Piper Alpha » au moment de la catastrophe.

Ces chiffres méritent réflexion. Les compagnies telles qu'Occidental Petroleum sous-traitent au maximum les activités sur les plates-formes qu'elles possèdent. Ainsi M. Hammer n'est-il pas responsable des compensations financières dues aux autres victimes, lesquelles sont assurées par leur société respective.

Il y avait, sur « Piper Alpha », vingt-trois entreprises sous-traitantes. Toute l'équipe de la société de restauration Kelvin, forte de dix-huit cuisiniers et qui n'était que depuis une semaine sur la plate-forme, a ainsi trouvé la mort. « Ces dix-huit hommes étaient indirectement syndiqués chez nous », explique M. McVicar, chef de la branche d'Aberdeen du syndicat des marins.

« Ils étaient membres du syndicat des transports (IGWU) qui est en « pool » avec le syndicat des marins pour les plates-formes de la mer du Nord. Ils n'avaient reçu qu'une formation très sommaire en ce qui concerne les consignes de sécurité en mer et l'utilisation de canots de sauvetage. »

« Il y a très peu de syndiqués sur les plates-formes et ils ont tendance à se cacher, de peur d'être licenciés. »

Les compagnies multinationales ont réussi à convaincre M. Thatcher qu'elles sont capables de régler elles-mêmes tous les problèmes de sécurité et elles n'ont pas eu beaucoup de mal à le faire », conclut M. McVicar. Le débat sur la sécurité à bord des plates-formes pétrolières est bien à l'ordre du jour.

DOMINIQUE DHOMBRES.

### Les précédents accidents de plates-formes En cours de forage

| Date     | Nom              | Type             | Zone géographique | Cause de l'accident | Nombre de morts |
|----------|------------------|------------------|-------------------|---------------------|-----------------|
| 15-10-58 | CATC-45-E        | Fixe             | Louisiane         | Eruption de gaz     | 7               |
| 01-08-59 | Gracey-Hellum    | Barge            | Louisiane         | Eruption de gaz     | 3               |
| 30-06-64 | CP Baker         | Navire           | Louisiane         | Vanne de gaz        | 22              |
| 21-08-68 | Linda Bob        | Jack up          | Louisiane         | Eruption de gaz     | 7               |
| 06-01-71 | Big John         | Barge            | Brazi             | Eruption de gaz     | 7               |
| 12-10-71 | Wodeco 2         | Barge            | Pérou             | Vanne de gaz        | 7               |
| 05-12-73 | Mariner 1        | Semi-submersible | Trinidad          | Vanne de gaz        | 3               |
| 30-08-80 | Ocean King       | Jack up          | Texas             | Eruption de gaz     | 5               |
| 02-10-80 | Ron Tappmeyer    | Jack up          | Arabie saoudite   | Eruption de gaz     | 5               |
| 11-10-80 | Marek Endurer    | Jack up          | Egypte            | Eruption de gaz     | 4               |
| 15-02-82 | Ocean Ranger     | Semi-submersible | Terre-Neuve       | Chavirement         | 84              |
| 09-83    | URSS JU 63       | Jack up          | Chaparron         | Eruption de gaz     | 5               |
| 14-09-84 | Zepeta Lexington | Semi-submersible | Louisiane         | Vanne de gaz        | 4               |

### En cours de remorquage

| Date     | Nom              | Type             | Zone géographique | Cause de l'accident | Nombre de morts |
|----------|------------------|------------------|-------------------|---------------------|-----------------|
| 30-12-56 | Qatar 1          | Jack up          | Qatar             | Effondrement        | 20              |
| 65       | Bryard           | Semi-submersible | Bornéo            | Effondrement        | 13              |
| 01-03-76 | Deep Sea Driller | Semi-submersible | Norvège           | Effondrement        | 72              |
| 15-04-76 | Ocean Express    | Jack up          | Texas             | Effondrement        | 11              |
| 25-11-79 | Bahai 2          | Jack up          | Chine             | Chavirement         | 6               |
| 20-05-85 | Tonkawa          | Barge            | Louisiane         | Chavirement         | 13              |

### En production

| Date     | Nom               | Zone de l'accident | Cause de l'accident | Nombre de morts |
|----------|-------------------|--------------------|---------------------|-----------------|
| 06/05/70 | Eugene Island     | Louisiane          | Explosion           | 3               |
| 28/05/70 | Galveston A       | Texas              | Explosion           | 9               |
| 01/12/70 | Shell B           | Louisiane          | Eruption de pétrole | 4               |
| 15/06/74 | Chevron Main Pass | Louisiane          | Incendie            | 7               |
| 01/11/75 | Ekofisk A         | Norvège            | Explosion           | 3               |
| 24/03/80 | Pennzoil A3       | Texas              | Vanne de gaz        | 6               |
| 07/10/82 | Belco 82          | Pérou              | Explosion           | 3               |
| 21/06/84 | Brent B           | Ecosse             | Incendie            | 3               |
| 16/08/86 | Enchova PCE 1     | Breil              | Eruption de pétrole | 37              |
| 25/11/86 | Abou Dhabi        | Abou Dhabi         | Guerre              | 10              |

(Banque de données Platform of l'IFP).

### Plus de cent morts dans un accident ferroviaire en Inde

Entre cent dix et cent cinquante personnes ont trouvé la mort, le vendredi 8 juillet, au Kerala, dans le sud de l'Inde, lorsqu'un train a déraillé sur un pont partiellement endommagé par les pluies de la mousson. Six à huit wagons bondés de voyageurs ont plongé dans le lac Ashtamudy, non loin de la ville de Quilon.

Cent huit corps - dont une vingtaine de femmes et sept enfants - avaient été extraits de la carcasse de l'express Bangalore-Trivandrum, vendredi soir, lorsque le mauvais temps a obligé les secouristes à suspendre les opérations. Quatre hélicoptères avec des plongeurs de la marine essayaient samedi d'extraire des wagons immergés sous 15 mètres d'eau. Près d'une centaine de personnes avaient été sauvées par les pêcheurs locaux venus en bateau à leur rescousse avant même l'intervention des autorités. On déplorait également cent soixante-sept blessés, dont trente-sept au moins seraient dans un état sérieux.

Tous les hôpitaux de la région ont été placés en état d'alerte maximum, et des équipes de médecins ont été dépêchées sur les lieux. Armée, police et services de défense civile participent aux opérations de secours. Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, s'est déclaré « profondément bouleversé et peiné », et il a annoncé le déblocage immédiat de 150 000 dollars pour secourir les blessés.

Les causes de la tragédie n'étaient pas encore établies samedi matin, mais le ministre des transports ferroviaires excluait l'hypothèse d'un sabotage. - (AFP, APF).

● TURQUIE : au moins soixante-trois morts dans un glissement de terrain. Le bilan définitif du glissement de terrain qui s'est produit le 23 juin dernier à Maska, au nord-est de la Turquie, est de soixante-trois personnes, parmi lesquelles trois ressortissants allemands. Des spécialistes ont mis en cause la négligence des autorités, jugeant cette catastrophe « plus ou moins prévisible » en raison des pluies torrentielles tombées sur la région depuis le début juin. - (AFP.)

### JUSTICE

#### A la cour d'appel de Paris

### La chambre d'accusation ordonne la mise en liberté du CRS Gilles Burgos

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a ordonné, le vendredi 8 juillet, la mise en liberté de Gilles Burgos, ce CRS de trente-deux ans inculpé de « coups et blessures volontaires, ayant entraîné la mort sans intention de la donner », pour avoir, dans la nuit du 4 au 5 juillet 1986, ruc Mogador à Paris (9<sup>e</sup>), tué un jeune homme de vingt-sept ans, Lédic Lefèvre, qui cherchait à échapper à un contrôle d'identité.

D'abord resté en liberté, Gilles Burgos avait été placé sous mandat de dépôt, le 12 novembre 1986, par le magistrat-instructeur, M. Michel Legrand, après une reconstitution ayant fait apparaître des contradictions entre ses déclarations, où il invoquait la légitime défense, et celles, des témoins. Le 26 novembre 1986, la chambre d'accusation infirmait la décision du juge et Burgos était remis en liberté, sous contrôle judiciaire. L'instruction s'est poursuivie jusqu'au 18 janvier 1988, date à laquelle M. Legrand a transmis son dossier au procureur de la République afin que celui-ci fasse connaître ses réquisitions. Dès que celles-ci seront connues du magistrat-instructeur, il pourra adresser son dossier au parquet général pour que la chambre d'accusation se prononce sur le renvoi du CRS devant la cour d'assises.

Mais, depuis le mois de janvier, le dossier semble bloqué au parquet et, entretemps, le CRS a fait à nouveau parler de lui. Le 12 avril 1988, il projetait un jet de gaz lacrymogène sur le personnel d'une pizzeria de Vélizy, proche de son cantonnement, après avoir indiqué au patron que la pizza était « dégueulasse ». Ce comportement inquiétait M. Legrand, qui décidait de remettre Gilles Burgos en prison, alors que le ministre de l'intérieur le suspendait de ses fonctions. La chambre d'accusation confirmait l'ordonnance du juge le 18 mai.

C'est donc dans le box des détenus que Gilles Burgos a cou-

paru, le 24 mai, devant la 9<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Versailles, qui l'a condamné le jour même à un mois de prison avec sursis et 2 500 F d'amende pour violences et 500 F d'amende pour ivresse publique. Toutefois le tribunal a ordonné que la sanction ne figure pas sur le casier judiciaire du CRS (le Monde du 26 mai).

#### Vers la révocation

Dans son arrêt, la chambre d'accusation, présidée par M. Jean-Pierre Henne, fait état de cette

#### Le rapport sur « l'état de la justice »

### Une lettre de M. Pierre Dubois de Prisque

Après la publication dans le Monde du 6 juillet du compte rendu du rapport confidentiel sur « l'état de la justice », rédigé par l'inspecteur général des services judiciaires à la demande du garde des Sceaux, M. Pierre Arpaillange, nous avons reçu de son auteur, M. Pierre Dubois de Prisque, la lettre suivante :

Le titre de l'article de M. Legrand paru dans le Monde du 6 juillet semble indiquer que, selon le rapport de l'inspection générale des services judiciaires, le mal judiciaire est dû à l'inertie des magistrats. Cette formulation m'apparaît erronée et injuste à l'égard de ceux-ci et ne rend pas compte d'une réalité judiciaire contrastée.

peine et place Gilles Burgos sous contrôle judiciaire, lui imposant le versement d'une caution de 20 000 F par tranches de mille francs par mois, le premier versement n'intervenant qu'un mois après sa libération.

M. Burgos devrait, par ailleurs, être inamoviblement révoqué de la police nationale : le conseil de discipline des CRS, réuni lundi 4 juillet, a donné, par six voix pour, une contre et une abstention, un avis favorable à sa révocation. La décision est actuellement soumise à la signature du ministre de l'intérieur, qui paraît décidé à suivre l'avis du conseil.

« [Si la « réalité judiciaire » décrite dans son rapport par M. Pierre Dubois de Prisque apparaît en effet « contrastée », ce qui ne nous avait pas échappé, il écrit à la page 13, dans le chapitre consacré à la justice pénale : « L'examen des stocks des affaires restant à audier révèle qu'ils sont très souvent le résultat de poursuites injustifiées qui procèdent d'un guidage à l'initiative plus que de priorités clairement définies. » Pour ce qui concerne la justice civile, il dit (page 6) « l'état d'apathie résultant de nombreux magistrats qui s'abstiennent et trouvent toujours justification sous les certitudes des codes de procédure ». Un peu plus loin, il souligne « l'instruction bureaucratique des affaires civiles ».

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre pour expliquer le choix d'un titre méconnaissable. Si ce mot « inertie » a choqué nombre de magistrats qui se sont sentis injustement mis en cause, il figure bien dans le rapport, même s'il ne s'applique pas à leur cas. - à tout. - Ag. L.]

### Le télégramme de félicitations d'un magistrat au commissaire Jobic

« Je me félicite de votre mise en liberté et me réjouis du niveau intellectuel à un de ces magistrats qui font passer leur idéologie fumeuse avant le reste de la vie, non sans se préoccuper d'une carrière qui peut leur mener aux hautes responsabilités de l'Etat. » L'auteur de ce télégramme de félicitations adressé, le vendredi 8 juillet, au commissaire de police Yves Jobic est un magistrat, substitut général à la cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle), M. Paul Léonetti.

M. Léonetti, qui a lui-même rendu public le texte de son télégramme, est un habitué des déclarations fracassantes. En critiquant ainsi son collègue Jean-Michel Hénart, juge d'instruction au tribunal de Metz, ce franc-tireur comble d'entretenir sa propre légende.

Ancien résistant, ancien policier, ancien magistrat en Algérie française, ancien responsable départemental du service d'action civique (SAC) de 1968 à 1970, dans le Haut-Rhin, M. Léonetti avait dénoncé, le 7 janvier dernier, le poids des « scandales politico-judiciaires [...] après deux ans de pouvoir de droite ».

« A aucune époque, disait-il, on n'a vu le politicien exercer une telle influence sur les juges, que les pressions viennent de droite ou de gauche » (le Monde du 9 janvier). En novembre 1985, il s'était fait remarquer, lors du procès en appel de l'agresseur d'un chauffeur de taxi, par un violent réquisitoire contre M. Robert Badier, alors garde des Sceaux (le Monde du 28 novembre 1985).

### Six mois de prison ferme pour l'emploi de vendangeurs clandestins

TOULON de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Draguignan (Var) a condamné, le mercredi 6 juillet, M. Jean-Claude Ghiande, viticulteur et premier adjoint au maire (PCF) de Pourcieux, à six mois de prison ferme et 20 000 F d'amende dans une affaire d'aide à séjour irrégulier. M. Hannadi Souilguy, le « fournisseur » de main-d'œuvre sans titre de séjour ni contrat de travail, a également été condamné à six mois de prison ferme.

Les faits remontaient à septembre 1987. Les pendarmes, informés, effectuaient un contrôle à l'exploitation de M. Ghiande. Ils découvraient dans une grange la présence d'une dizaine d'ouvriers marocains et tunisiens qui venaient d'être embauchés illégalement pour les vendanges.

L'affaire avait été examinée par le tribunal le 15 juin. De nombreux viticulteurs de la région s'étaient rendus à l'audience afin de dénoncer ce qu'ils appellent les « pressions » exercées par l'administration sur une exploitation agricole viticole.

s'agissant plus particulièrement de main-d'œuvre saisonnière. Les viticulteurs faisaient valoir que les agences locales pour l'emploi, qui doivent être consultées en priorité, ne sont pas en mesure de fournir la main-d'œuvre nécessaire pour ces travaux occasionnels.

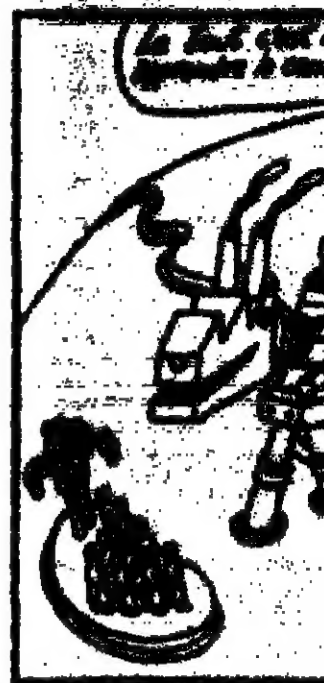
Ils invoquaient des précédents : sur 425 chômeurs consultés, aucun n'avait accepté ce type d'emploi. C'est une réalité que la direction départementale du travail et de l'emploi ne conteste pas. Celle-ci fait tout de même remarquer que pour faire face à ce type de problèmes « chaque année, au moment de la campagne viticole, on voit de personnel temporaire est mis à la disposition des exploitants, mais qu'on n'y fait que très rarement appel. »

Dans le monde viticole, en tout cas, chacun se sent aujourd'hui solidaire de Jean-Claude Ghiande et, comme Raymond Nivière, secrétaire général du syndicat des viticulteurs de la région, « les exploitants estiment que « la peine est vraiment très lourde », que « c'est une catastrophe dans la ville de la récolte. »

JOSÉ LENZINI.

### Les poubelles

Chaque fois que l'on parle de poubelles, on se rappelle les poubelles de la ville de Paris. Les poubelles de la ville de Paris sont des poubelles de la ville de Paris. Les poubelles de la ville de Paris sont des poubelles de la ville de Paris.



Le monde est rempli de poubelles. Les poubelles de la ville de Paris sont des poubelles de la ville de Paris. Les poubelles de la ville de Paris sont des poubelles de la ville de Paris.

### Des fûts radioactifs

Les fûts radioactifs sont des fûts radioactifs. Les fûts radioactifs sont des fûts radioactifs. Les fûts radioactifs sont des fûts radioactifs.

### Des fûts radioactifs

Les fûts radioactifs sont des fûts radioactifs. Les fûts radioactifs sont des fûts radioactifs. Les fûts radioactifs sont des fûts radioactifs.



# Société

## Les poubelles des riches

(Suite de la première page.)

On peut attribuer le regain du trafic des déchets à l'affaire de Seveso, dont l'accident chimique remonte à 1976. Traumatismes par les traces de dioxine observées sur le site, les autorités italiennes avaient mis des années à trouver une formule boiteuse pour l'élimination des déchets : les fameux quarante et un fûts passés en France à l'automne 1982 et retrouvés quelques mois plus tard dans une boucherie désaffectée de la banlieue de Saint-Quentin (Aisne), puis reconduits sous bonne escorte en Suisse chez leur « propriétaire » légal, le groupe chimique Hoffmann-La Roche. Cet épisode rocambolesque a plongé dans l'embarras les autorités italiennes, françaises, allemandes et suisses, et traumatisé les industriels européens. Les déchets toxiques, dorénavant, seront toujours source d'ennuis.

A cet effroi des pouvoirs publics et des industriels s'ajoute aujourd'hui l'esprit « consumériste » de l'opinion, que les Américains appellent le syndrome NIMBY (Not in my backyard), c'est-à-dire « Pas de ça chez moi ». La décentralisation aidant, on ne compte plus les collectivités locales qui refusent la moindre installation liée aux déchets, qu'il s'agisse d'une décharge d'une usine d'incinération ou d'un centre de « détoxification » chimique. « Pas de ça chez nous » est devenu le mot d'ordre, y compris auprès de ceux qui, par ailleurs, sont professionnels d'écologie. Dans la banlieue verte de Paris, on s'insurge contre le projet d'usine d'incinération d'ordures ménagères d'Achéres. A Grenoble, on fait capoter le projet du maire — et alors ministre de l'environnement — d'installer un centre de traitement des appareils au pyralène. A Strasbourg, écologistes alsaciens et allemands manifestent bruyamment contre la construction à Kehl, de l'autre côté du Rhin, d'une usine de traitement des déchets industriels toxiques.

Que faire des déchets, dans ces conditions ? Puisque le passage des frontières devient difficile en Europe, on se rabat naturellement sur l'outre-mer, à la fois moins exigeant sur les normes à respecter et moins coûteux malgré l'augmentation des distances. Dans les ports, on a l'habitude de voir passer les produits dangereux, codés IMDG (International Maritime Dangerous Goods) et entreposés dans des docks à part. Comme, de plus, les compagnies de navigation et les propriétaires de navires ont toujours des bateaux disponibles en cette période de crise de la

marine marchande, il est facile de trouver un transporteur.

Quant à la nature des cargaisons, elle ne pose guère de problèmes non plus. Les douaniers ne contrôlent que la conformité du contenu avec les déclarations. Il n'y a sanction que s'il y a fraude, c'est-à-dire non-conformité entre la marchandise déclarée et la marchandise réelle. Mais aucun produit chimique, aucun déchet — sauf bien sûr les déchets nucléaires, qui sont soumis à une réglementation particulière — n'est interdit à l'exportation. On

comme on dit pudiquement aujourd'hui), comme celle de Montebanin (Saône-et-Loire), qui vient d'être fermée par décision du ministre de l'Intérieur...

### Les grands exportateurs

Les deux pays européens qui exportent le plus chez leurs voisins sont aujourd'hui la RFA, qui produit entre 4 et 5 millions de tonnes de déchets toxiques par an, et les Pays-Bas, dont le territoire est saturé par l'urbanisation. Cha-

Les industriels italiens, toujours marqués par Seveso, ont inventorié successivement le Venezuela, le Proche-Orient et l'Afrique, où le relais a été pris par des courtiers internationaux basés au Liechtenstein, à Gibraltar ou dans l'île de Man, en mer d'Irlande. Ces sociétés de courtage travaillent avec d'autant plus de facilités que les pays receveurs sont moins regardants, même lorsque le marché est passé très officiellement avec un ministre, voire un chef d'Etat. Les pays du tiers-monde, stupéfaits, se laissent tenter par des contrats qui leur apportent du net, et en devises. Il suffit de diriger les navires et leur encombrante marchandise vers quelque port secondaire, comme Koko (Nigeria), Tartous (Syrie), Puerto-Cabello (Venezuela), ou encore une île à l'écart comme Kassa, au large de Conakry (Guinée). La RFA, pour sa part, a la chance d'avoir un partenaire tout trouvé... en RDA, où les grands de la chimie comme Hoechst, Bayer et BASF ont leur filiale propre — si on peut dire !

La communauté internationale n'a pas attendu les déboires du cargo syrien *Zénobie* pour se pencher sur ce trafic. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), qui regroupe les pays industrialisés du monde occidental, se préoccupe depuis 1984 des mouvements « transfrontières » de déchets dangereux. La Communauté économique européenne a édicté en 1986 une directive exigeant l'accord du pays destinataire pour autoriser l'exportation de déchets toxiques. Enfin le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUME) a réuni deux conférences — Budapest, novembre 1987, et Caracas, juin 1988 — pour mettre au point une réglementation internationale.

En France, le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, vient de relancer la rédaction de l'arrêté qui permettra aux pouvoirs publics d'appliquer la directive européenne. A partir du 1<sup>er</sup> septembre, plus aucun chargement de déchets ne pourra appareiller sans l'accord officiel du pays destinataire. Le vide juridique qui empêche les douaniers d'intercepter les déchets toxiques clandestins sera comblé. Reste que ni les Etats-Unis ni les sociétés de courtage internationales ne sont soumises aux directives européennes. Sans parler des pays « destination », dont l'accord peut être acheté à bon compte... On n'a pas fini de parler de ce commerce, enfant bâtarde de l'abondance des uns et du dénuement des autres.

ROGER CANS.



contrôle surtout les marchandises à l'entrée en France, précises-ton à la direction des douanes. Nous veillons à ce que la France ne devienne pas la poubelle de l'Europe. Pour l'exportation, en revanche, il n'y a que des formalités.

Jusqu'à présent, la France n'a été mise en cause dans aucun trafic international de déchets, ni par ses industriels, ni par ses courtiers, ni par ses navires. Les résidus toxiques qu'elle ne peut traiter dans ses centres spécialisés n'ont en principe qu'une destination : les mines de sel de Harfa Neurode (RFA), près de la frontière entre les deux Allemagnes. La France ne pratique pas l'incinération en mer, comme l'ont beaucoup fait les Anglais, les Néerlandais, les Allemands et aujourd'hui les Espagnols, puisque l'immersion des déchets toxiques est prohibée. Elle reçoit en revanche des tonnages appréciables de ses voisins européens, qu'elle entrepose dans ses décharges de classe I (« centres d'enfouissement technique »,

un répartit sa surcharge entre ses voisins, selon le produit et les capacités de traitement. Ce qui n'a pas empêché, naguère, des entreposages clandestins dans ces pays mêmes, que ce soit à Lekkerkerk (Pays-Bas), où l'on avait découvert des centaines de fûts de produits hautement toxiques, ou sur la décharge de Georgswerder, près de Hambourg (RFA), où des pesticides dangereux furent entreposés moyennant de confortables marges pour les courtiers.

Mais les deux champions de l'exportation — légale ou discrète — sont incontestablement les Etats-Unis et l'Italie. Le contrat officiel entre la Sierra-Leone et la société américaine Nedlog pour l'entreposage de 25 millions de dollars de résidus dangereux remonte à 1979. Il a été suivi en 1980 par d'autres transactions — avec d'autres partenaires — pour la réception de déchets de peintures et de boues d'épuration en Haïti. Puis ce furent les Bahamas, le Mexique, le Honduras, la République dominicaine, la Costa-Rica et la Corée du Sud, entre 1981 et 1985.

## Des fûts radioactifs baladeurs

La planète est submergée par les déchets industriels. Les Africains s'en sont aperçus ces temps derniers, tant en Guinée-Bissau, où des contrats signés notamment avec des entreprises suisses devaient rapporter près de 800 millions de dollars (à 40 dollars la tonne de déchets), qu'au Bénin, où les conditions étaient nettement moins intéressantes (1 dollar la tonne). Dans les deux cas, les contrats ont dû être annulés. L'odyssée du cargo syrien *Zénobie*, avant pendant plusieurs semaines d'être autorisé à décharger ses déchets italiens à Gênes, est aussi venue montrer les trafics qui découlent de cette pléthore de résidus industriels.

La discussion à Strasbourg, au Parlement européen, du rapport de la commission d'enquête sur les manipulations et le transport de matériaux nucléaires a souligné que la nucléaire, domaine théoriquement sous haute surveillance, n'était pas à l'abri de cette saga des fûts baladeurs, faite pour les gouvernements (en l'occurrence celui d'Allemagne fédérale) de régler à l'intérieur de leurs frontières traitement et stockage de ces déchets.

L'affaire « Transnuklear » a défrayé la chronique au début de l'année. Cette firme allemande, spécialisée dans le transport de déchets nucléaires, était accusée d'avoir soudoyé une centaine d'industriels et de responsables de centrales électriques — pour 80 millions de francs en cinq ans — afin que leurs déchets radioactifs soient transportés et

traités au centre belge de Mol, près d'Anvers. Ce scandale avait d'autant plus résonné le polémiste sur le nucléaire, dans un pays où les préoccupations d'environnement sont partagées bien au-delà des seuls écologistes, que le ministre du Land de Hesse, Walter Wallmann (chrétien-démocrate), avait déclaré que « l'on ne pouvait exclure » qu'il y ait eu le tournure, au Pakistan et à la Libye, d'uranium enrichi pouvant être utilisé pour la fabrication d'armes nucléaires. Et que le chancelier Kohl lui-même avait exprimé ses « doutes massifs » sur l'ensemble des systèmes de sécurité du nucléaire.

### Des irrégularités multiples

Les travaux de la commission parlementaire ont rejeté les accusations de détournements vers des pays étrangers. Les déchets en question — gants, matériels — permettent d'ailleurs difficilement de récupérer des matières fissiles, même si des essais effectués dans l'institut nucléaire de Karlsruhe, selon le processus *alone*, y sont parvenus. Ces déchets sont même jugés si peu nocifs qu'ils sont exclus de la directive communautaire relative au transport transfrontalier de produits toxiques et dangereux. Le procureur général de Hanau, M. Farwick, qui suit l'enquête engagée en Allemagne fédérale a été très net : « Rien ne permet de penser que des détournements de plutonium ont été effectués vers la Libye ou le Pakistan. »

En revanche, pour ce qui est des procédures, des traitements et du transport de ces déchets, les irrégularités ont été multiples. Le principe du transport était le suivant : Transnuklear transportait à partir des centrales nucléaires ouest-allemandes — grâce à des contrats obtenus à l'aide de pots-de-vin — des déchets liquides et solides jusqu'à Mol en vue de leur retraitement. Les boues et cendres radioactives résiduelles étaient ensuite conditionnées pour le stockage final, soit en les mêlant à du ciment, soit, dans le cas des cendres, en les rembarquant vers la République fédérale en vue de les comprimer avant de les mélanger à du béton. Tous les déchets étaient ainsi renvoyés en Allemagne où ils devaient attendre leur stockage définitif.

### Transport et traitement

Or « des déchets ont été acceptés en vue d'être traités en sachant parfaitement qu'ils ne pourraient subir cette opération », souligne M. Clinton Davis, de la Commission européenne. Certains déchets ont de ce fait été stockés sur place dans des conditions non satisfaisantes, et des équipements ont été utilisés sur le site par Transnuklear ou par des sous-traitants sans que les autorités aient été informées, d'où des inventaires très incomplets. Enfin, Transnuklear a renvoyé en Allemagne des fûts de déchets qui ne provenaient pas des réacteurs ouest-allemands. C'est ainsi que trois cent vingt et un fûts au moins (et peut-être six cents)

contenaient des matières qui n'auraient pas dû s'y trouver — des traces de plutonium, du cobalt ou du césium — et qui exigent des conditions de transport plus strictes.

Dans l'état actuel des règles communautaires, l'incapacité de suivre et d'identifier les déchets rend pratiquement impossible, pour les Etats, le contrôle de ces opérations de transport et de traitement.

Alors que les Allemands envisagent de confier exclusivement à la Bundesbahn le transport de ces déchets faiblement radioactifs et que la Commission prépare un texte sur l'étiquetage des fûts, pour pouvoir en suivre les mouvements, le Parlement européen, dans une résolution adoptée à une très large majorité le 5 juillet, a réclamé notamment que « les responsabilités soient clairement séparées entre l'exploitation des installations nucléaires, le transport de déchets et le conditionnement », mais surtout que « les déchets nucléaires soient aussi largement que possible conditionnés sur le site de production et que les transports soient réduits à un minimum ».

Tel est bien le problème allemand. Car le site de Gorleben, en Basse-Saxe, chargé d'accueillir provisoirement les fûts de déchets faiblement radioactifs, et en proie à l'hostilité des écologistes, n'a jamais joué pleinement son rôle. Et nul site d'accueil permanent n'a pu être désigné. De là à penser que la nucléaire, en République fédérale d'Allemagne, sera victime de l'incapacité à résoudre la question des déchets...

BRUNO DETHOMAS.

## SPORTS

### CYCLISME : Tour de France

## La menace Herrera se précise

Le maillot jaune change d'épaules mais le pouvoir reste aux Néerlandais. Jelle Nijdam, vainqueur la veille à Liévin, a conquis la première place du classement général, le vendredi 8 juillet, à l'issue de la sixième étape, contre la montre, Liévin-Wasquehal, remporté par le Britannique Sean Yates qui a couvert, le vent aidant, les 52 kilomètres à 49,237 kilomètres de moyenne horaire. Bien que sa qualité de rouleur soit reconnue, Yates a provoqué une surprise en dominant les meilleurs spécialistes, au nombre desquels Mottet et Bernard. L'Américain Hampsten a rétrogradé. En revanche, le Colombien Herrera a bien résisté. Sa menace se précise.

### WASQUEHAL (Nord) de notre envoyé spécial

On dit des étapes contre la montre que ce sont des épreuves de vérité, parce qu'elles exigent un effort total, soumis au seul verdict du chronomètre. Mais la vérité est-elle la même pour tous ? Frès de deux cents coureurs qui s'échelonnent de deux à deux minutes entre 11 heures et 17 h 30 ne rencontrent évidemment pas les mêmes conditions. Les uns bénéficient du soleil, du vent favorable, d'une route sèche. Les autres roulent sous la pluie, sans l'aide du moindre zéphyr.

Ce contraste climatique explique pour une part la victoire de Sean Yates et les paradoxes d'un classement qui a surpris les pronostiqueurs les plus avisés. Que Yates ait gagné, passe encore. On connaît les talents de rouleur de ce Britannique formé à l'Athlétic Club de Boulogne-Billancourt (ACBB), qui se révéla en remportant un Grand Prix de France. Cependant, quand on constate que Bugno et Jurco devancent Mottet et Jean-François Bernard, que Frédéric Brun précède Vanderzanden, que Kelly n'est que trentième à 1 m 56 s du vainqueur derrière Blanco ou Martinez-Oliver, on se pose des questions...

Et beaucoup restent sans réponse. Quelle est l'ambition exacte de Bernard au rang de premier Français ? Comment s'explique Kelly dont on attendait une démonstration de virtuosité ? Que représente l'exploit de Nijdam comparé à la contre-performance relative de Breukink ? Autant de points d'interrogation.

Même les mystères qui entourent Laurent Fignon n'ont pas été dissipés par l'épreuve de vérité de Wasquehal. L'ancien détenteur du maillot jaune s'est classé 35<sup>e</sup> avec un retard de 2 min 5 s sur Yates. Cela veut dire qu'il a perdu plus de

deux secondes par kilomètre. Il n'y a pas de quoi pavoiser. Mais on pouvait craindre le pire de cet exercice périlleux pour qui ne possède pas une forme irréprochable. Et, tout compte fait, Fignon a limité les dégâts... sans rassurer son entourage ni se rassurer lui-même.

Une certitude en revanche : Luis Herrera vient de réaliser une très bonne opération en ne perdant que 1 min 41 s sur Yates et surtout en concédant moins d'une demi-minute à Jean-François Bernard. Les rouleurs espèrent le rejeter à six ou sept minutes. Or, son passif ne dépasse pas 3 min 5 s. D'aucun à l'image de Raphaël Géminiani ou de Jean Stablinski, des experts en stratégie cycliste, font du grimpeur colombien le nouveau favori du Tour. « S'il aborde les Alpes avec un retard inférieur à cinq minutes, remarquons-le, Herrera prendra l'avantage dans la montagne et passera à ses adversaires un problème théoriquement insoluble, étant donné qu'il est le meilleur grimpeur en valeur absolue. »

A Wasquehal, Mottet et Jean-François Bernard ont découvert le Tour sous un jour qu'ils ne soupçonnaient pas... et un rival qu'ils ont peut-être en tort de sous-estimer.

JACQUES AUGENDRE.

### LES CLASSEMENTS

Sixième étape : Liévin-Wasquehal (52 kilomètres) contre le montre individuel  
1. Yates (G.-B.), 1 h 3 min 22 s (moyenne 49,237 km/h) ; 2. Vissential (I.), 14 s ; 3. Rominger (Sul.), 23 s ; 4. Nijdam (P.-B.), à 41 s ; 5. Sollewel (P.-B.), à 49 s ; 6. Mestdagh (Fr.), à 1 min 3 s ; 7. Bernard (Fr.), à 1 min 14 s ; 8. Marie (Fr.), à 1 min 16 s.

Classement général — 1. Nijdam (P.-B.), 15 h 48 min 49 s ; 2. Bauer (Can.), 16 h 3 min 3 s ; 3. Breukink (P.-B.), à 21 s ; 4. Vanderzanden (Bel.), à 46 s ; 5. Bernard (Fr.), à 1 min 3 s.

## Escale à Wasquehal

### WASQUEHAL de notre envoyé spécial

La foule n'était pas au rendez-vous, vendredi matin à Liévin pour le départ des premiers coureurs de l'épreuve contre la montre. La fête de la veille avait calmé les passions. Et le chapelement, sorte de derrick dressé dans le ciel, témoin d'une époque révolue, semblait encore plus triste avec sa grande roue immobile.

Après les terres riches de l'Ouest, le Tour se faufile entre les maisons de briques rouges. Oubliés les champs de blé et les coquelicots. Finies les lourdes vaches normandes qui s'enfument au son des klaxons de la caravane. L'environnement est rouge comme ces façades d'usines abandonnées. Ou noir comme les tas de résidus impur sortis du ventre de la terre.

Un à un, les coureurs traversent les villes du Pas-de-Calais, ces rues de Lens ou de Vendrin-Vieil souvent sabbiales. Des cités frappées par le déclin de l'exploitation charbonnière qui tantent par tous les moyens, y compris le sport, de recréer des situations économiques difficiles. Au détour d'une rue, les bâtiments modernes des entrepôts design montrent que de nouvelles grâces peuvent prendre.

Dans les bars à bière des carrefours, on lève la tête du jeu de cartes pour regarder passer les solitaires à la poursuite de quelques secondes. La course individuelle ne possède pas la magie des autres étapes. Le souffle de la caravane lancée à vive allure ne balaye pas le visage des spectateurs. Pas d'échappée, pas de

peloton, mais une succession de courses, souvent inconnues qui traitent dans leur sillage quelques voitures publicitaires.

Sauf les passionnés, les adhérents de clubs revêtus de leur maillot, peuvent rester six heures au même endroit pour observer le travail des artistes dans la courbe d'un virage. Mais ceux-ci peuvent parfois être nombreux. Ce fut le cas à Wasquehal, prononcez Ousacq, — commune proche de Lille et terme de cette cinquième étape. Une ville de dix-sept mille cinq cents habitants, où le cyclisme est roi.

En six ans, le club local a gravi toutes les étapes qui mènent au sacre pour devenir, en 1987, meilleur club de France amateurs. Une victoire archivée à son rival de Boulogne-Billancourt qui a renforcé la fierté de ces gens du Nord. M. Guy Mollet, le président de ces amoureux de la petite reine, vante son effectif de trois cents licenciés, variant même à citer avec délectation les noms des vainqueurs du Circuit des Ardennes ou de Paris-Roubaix. Mais pour l'étranger perdu dans cette énumération, il consent à s'arrêter sur un seul : « Jean-François Laffité, seizième au dernier Championnat du monde et qui va porter tous nos espoirs lors des prochains Jeux olympiques de Séoul. »

Alors, comment s'étonner, face à un tel dynamisme, que les amoureux de Wasquehal aient obtenu de leur municipalité que celle-ci signe avec la Société du Tour de France un accord qui prévoit que, à quatre nouvelles reprises, le Tour fera escale chez elle ?

SERGE BOLLOCH.

**Le Monde**  
classés et documents

**LE TOUR EN FRANCE**  
JUILLET-AOÛT 1988 - NUMÉRO SPÉCIAL, 24 PAGES



# Culture

## PHOTOGRAPHIES : les XIX<sup>es</sup> Rencontres d'Arles

### Le surréel et l'absurde

Christian Lacroix, homme de couture et enfant du pays, a triomphé à Arles. Jean Larivière et Jean-Paul Goude, photographes, ont subi les dommages d'une technique défaillante. Le sort se montre parfois blagueur.

Les Rencontres et le Festival d'Arles se sont unis pour célébrer l'Arlesien le plus célèbre du moment. Dans le Théâtre antique, Christian Lacroix a fait défiler un choix de ses robes. C'était la première fois que les Rencontres et la foule débordaient des gradins.

Soirée en trois temps. D'abord le prestige avec le film de Jacques Scandaleri — présenté pour le premier anniversaire de la Maison Lacroix — sur les répétitions des *Gaîtés parisiennes* par le New York City Ballet à Paris en octobre. Mise en scène de Baryshnikov (il sourit et la salle sourit). Costumes de Christian Lacroix, un éblouissement de larges jupes rouge flamme, de corselets, de balconnets, de jupons froufrouants sur des bas à rayures et à gros pois, de bottines à lacets, de dolmans brodés...

Second temps, l'humour, en audiovisuel de Laurent Godard : l'irrésistible ascension d'un bébé nu sur de la fourrure. Bientôt garçonnet fûté, puis adolescent rêveur à cheveux mi-longs. Bano-dit : « *Qu'est-ce que tu veux faire plus tard ? Christian Dior.* » Ou de l'influence d'un prénom sur la vocation. Et voilà l'œuf d'or, et voilà la star dans toute sa gloire : quatre minutes cinquante sur musique moussette. Pas assez long pour verser dans la mégalomanie, juste assez pour se préparer à la vision surréelle des Arlésiennes de luxe, des matadors glamour, des bouillonnés fleuris, des fourreaux éincelants, des collifets très hautes, des longues jambes noires sous la fourrure. Un condensé du style Lacroix.

La partie féminine du public a frétilé l'extase. Les ovations se sont prolongées. « *Quand même*, confiait avec l'accent un Philémon à Paris, « ils ont eu en tout cas l'idée d'amener avec eux un matériel de projection. Celui d'Arles semble primitif, ce qui est original pour une manifestation dans laquelle s'expriment les photographes.

Le lendemain a été plus absurde que surréel. Après un ciné-roman en noir et blanc sur une intrigue délirante (en comparaison celle de *Santa Barbara* est un modèle de

rigueur), la soirée était confiée à Topor, à Jean Larivière et à Jean-Paul Goude.

Camille de Casabianca, qui n'est pas une oratrice, a tenté de dire son admiration pour Jean Larivière. Christian Hudon l'a filmé en train de prendre des photos en Inde. On aurait dû comprendre comment ce pièce-sans-tire au regard affolé, qui se promène dans Arles avec un éléphant-jouet, recompose le réel et y retrouve les images nées dans sa tête. On a seulement reçu sur l'écran géant de gigantesques images brouillées, comme sur une vieille télévision déréglée, comme du 8 millimètres gonflé en 70. Jean Larivière a quand même affronté le public. Un public bien vivant, impatient, franchement chahuteur. Jean-Paul Goude a préféré s'en aller, ne pas voir le sort réservé à son propre film, montage très rythmé d'actualités rétro, de photos, de spots publicitaires. Quand on pense au minutieux travail sur l'image et le son lamentablement abîmé, on ne peut pas lui en vouloir.

Seul s'en est tiré Topor. Imperturbable, assis au-dessous de l'écran, il a lu les aventures d'un photographe ami des grands hommes et parvenu au degré zéro de la photo, récit illustré de dessins arrachés aux pages de la *Réminiscence*. Quoi qu'il en soit et quoi qu'il arrive, les pires coups de hasard n'atteindront jamais la profondeur du génie absurde de Topor. Un délice.

COLETTE GODARD.

Christian Lacroix  
l'Arlesien le plus célèbre  
du moment.



F. MULLER/VEU

## CINÉMA

### Le Festival de La Rochelle

#### Le chemin étroit du film d'auteur

On juge peut-être de la qualité d'une manifestation d'art moderne à sa capacité de voir juste, de faire le point sans coups d'éclat ni racolage. Mesuré à cette aune, La Rochelle est une double réussite : par sa programmation et par l'accueil qui lui réserve un public de plus en plus nombreux. Mais à quel service ces succès si les circuits indépendants et les chaînes de télévision ne suivent pas ? L'honnête homme à Paris et en province a peu de chance de voir à l'écran les quelques excellents films présentés ici, pour la simple

raison qu'ils ne correspondent pas aux normes standards.

Le plus curieux, c'est de découvrir d'étranges similitudes entre les systèmes américain et soviétique. Ancien collaborateur de Stanley Kubrick (il a produit trois de ses films), James B. Harris réalise et produit en 1965 *The Bedford Incident*, proche du *Docteur Folamour* de Kubrick tourné deux ans plus tôt : « *Je me suis senti libre de traiter sérieusement le même sujet : la folle naturelle des militaires laissés*

en liberté ». Succès de prestige, mais non de box-office ! Il n'aura jamais plus la carte blanche d'un grand studio pour tourner le sujet de son choix. Il se contente désormais de productions à petits budgets, trois en quinze ans, dont *Fast-walking* (1981) et *Cop* (1987) mélanges habiles d'érotisme torride et de violence criminelle.

Grâce à un « glissement », on assiste à un déferlement d'œuvres soviétiques mises antérieurement au placard par les autorités. Mais un film d'hier, enfin libéré, ne sera au mieux qu'une curiosité. Jamais un véritable succès commercial. Et de toute façon le cinéma soviétique non conformiste paie son goût de la recherche en se voyant rejeté vers la voie de garage du réseau art et essai. Gleb Panfilov, présent à La Rochelle comme James B. Harris, s'est heurté aux mêmes intérêts. Et plus encore le Polonais Krzysztof Kieslowski, qui a tant choqué Cannes avec *Tu ne tueras point* et qui avait enfin la possibilité de montrer en France, trois films remarquables : *Le Profane* (1975), *Sans fin* (1987), un chef-d'œuvre visionnaire (un mort revêt les graves événements inscrits dans sa vie privée et dans l'histoire de son pays), et *Le Hasard*, achevé quinze jours après l'état d'urgence de fin 1981 mais sorti de Pologne en 1987. *Le Hasard* reflète admirablement l'impatience absolue où se trouve quiconque en Pologne refusé de l'accommoder avec le pouvoir. Le nihilisme de Kieslowski rejoint étrangement celui de James B. Harris, mais avec une lucidité infiniment plus grande.

Et puis un ange passe : Andreï Tarkovski. Michail Leszczykowski, Polonais fixé en Suède depuis 1970, monteur du *Sacrifice*, le dernier Tarkovski, a décidé d'apporter son témoignage sur ce cinéaste qu'il admire et qui fait l'objet d'un véritable culte aujourd'hui en Union soviétique, tout en provoquant aussi des réactions de rejet radicales. La présentation de ce documentaire à La Rochelle coïncide avec la parution en librairie de l'ouvrage de Guy Gauthier sur le même réalisateur (éditions Edilg). Le film *Mise en scène* : Andreï Tarkovski complète et illustre, en un sens, la thèse du livre, à savoir que pour Tarkovski l'art et la religion (mais une religion très individualisée, très sécularisée) sont comme l'envers et l'endroit d'une même vision mystique du monde.

Que le cinéma soit si intimement associé à pareille démarche, qu'il devienne l'outil premier d'une connaissance poussée de l'être, n'est pas le moindre paradoxe d'un créateur dont la disparition prématurée ne fait qu'accroître la fascination qu'exerce une œuvre souvent insaisissable.

LOUIS MARCORRELLS.

## ROCK

### Prince au palais omnisport de Bercy

#### L'énergie d'un bébé hurlleur

La tournée européenne de Prince, en attendant la tournée américaine, a démarré vendredi 8 juillet à Bercy. Splendide et sans mesure : le prince n'est pas avare de son talent.

Au milieu du palais omnisport de Paris-Bercy, la scène est ronde, avec des fosses pour les musiciens, un morceau de route, des allées piétonnes, un filet de basket-ball sur un poteau, une balançoire, comme un luxueux jardin d'acclimatation pour enfant pauvre.

Quand l'obscurité se fait dans la salle, une voiture tourne en l'air dans la lumière noire, accoste une piste, un quel, et Prince Roger Nelson en jaillit, déjà bien enervé. Il n'y a pas de première partie.

Il est vêtu de satin noir, médaille comme un tourillon et entouré de quelques jolies choristes en maillot moulant. On ne sait pas toujours ce qu'il chante (inculture de notre part, abondance d'indéites ?), mais on reconnaît sa voix tantôt grave, monocorde inspirative, tantôt perchée très haut et ces tangents, cette exquise façon de couiner soudainement comme un canard dont on coince la tête dans un tiroir. Emoi général, enthousiasme. Le prince mégalomane est de retour à peine un après son dernier raid à Bercy. Que va-t-il nous faire cette fois-ci ?

Du grand, du beau, et des surprises un peu attendues. Le bloc scénique n'est pas de tout repos, animé comme une maquette d'architecte convertie en juke-box, un gîteau de mariage truqué avec des pans de décor à la *West Side Story* où Prince fait semblant de s'engueuler avec sa première choriste, revêtue en tapinette d'un manteau de fourrure (ce n'est pas un jeu, il se pique une cigarette en aparté, sous un spot bleu. Pas pour longtemps. Solidement campé dans ses bottes à talons hauts, assez bois de Boulogne, il s'empoigne

au pantalon, tandis que, du sol, un lit monte par une trappe au lequel il renverse le rebelle en yodiant.

On s'attend au pire, un peu plus tard, lorsqu'elle lui palpe le train, examine un instant son obscuro effaire. Mais non, on est en panne de souffle. Le prince est en léger retrait sur certaines fameuses prestations restées dans les mémoires, et on peut emmener paisiblement les enfants voir ses exhibitions déboussolées.

#### Une verve dévastatrice

Il court, il se roule par terre (pas trop) et loupe trois paniers au basket. Mais réussit de superbes solos de guitare, ce qui est de beaucoup le plus intéressant. Il n'est pas grand (moins d'un mètre cinquante) pas gros — à peine plus lourd qu'un chat mouillé — mais il fait le maximum. Du neuf et du connu (*Kiss*, *Alphabet Street*, etc.), y compris l'obligatoire *Purple Rain* en final) avec une verve dévastatrice et presque trop de générosité. Il aime le rock, le soul, le funk, il aime Dieu, il aime la France, il est le grand généraliste de ces vingt dernières années musicales et sans doute le précurseur des dix à venir.

Mais à trop donner, il en renverse parfois. Il arrive qu'il s'enquiquine au bout d'un long tunnel de jazz, d'autant que les miaulements du maître, si précis sur disque, sont victimes de l'acoustique funeste du palais qui broie souvent la musique en une purée violente. Le jeu des lumières, en revanche, est au-dessus de tout blâme.

Reste l'énergie magnifique d'un bébé hurlleur à la *Tex Avery*, drôle, très sympathique, plein d'invention, qui, sous des torrents de fumée artificielle, donne sincèrement le meilleur de lui-même et toute l'attention mettre le feu à toute la salle. On a vu de belles et grandes choses récemment à Paris, on n'a pas vu mieux.

MICHEL BRAUDEAU.

## THÉÂTRE

### La saison 1988-1989 à Bobigny

#### Paris-Moscou via Berlin

René Gonzalez continue dans la banlieue est de Paris, à la tête de la Maison de la culture de Bobigny, une politique artistique audacieuse qui lui vaut désormais de figurer parmi les centres dramatiques les plus importants dans l'Hexagone.

Comme au Théâtre national de Chaillot, l'Union soviétique aura l'honneur prochain la part belle : le Théâtre expérimental d'art dramatique de Moscou présentera *Cosmos*, de Victor Slavine, dans une mise en scène d'Anatoli Vassiliev (du 6 au 19 décembre), le Théâtre Pouchkine de Moscou interprétera la *Salle numéro 6*, de Tchekhov, dans une mise en scène de Yuri Yermine (du 2 au 19 décembre), le Théâtre géorgien donnera *Don Juan*, de Molière, dans une mise en scène de Mikhaïl Tumanishvili (du 28 février au 12 mars) et le Théâtre de mariages de Tbilissi présentera son dernier spectacle mis en scène par Lezo Galvashvili.

José Jouanneau mettra en scène *Mme T*, de Thomas Bernhard, avec David Warrilow et Marie-Françoise (du 11 octobre au 13 novembre, coproduction du Festival d'automne), Jean-Louis Hourdin présentera *Le Monde d'Albert Cohen* (du 17 janvier au 16 février), le cinéaste Paul Vecchiali créera l'un de ses textes, *Poussières*, avec Patrice (du 26 janvier au 26 février), tandis que Coline Serreau mettra en scène *La Boîte à vie*, qu'elle a elle-même écrit. L'un des succès de la saison passée, *Le Cliv*, dans la mise en scène de Gérard Desarthe, sera repris en ouverture de la saison (du 27 septembre au 9 octobre).

La Maison de la culture présentera deux spectacles hors de ses murs : *Simplement compliqué*, de Thomas Bernhard, dans une mise en scène de Christian Colin (du 27 septembre au 30 octobre à l'Auditorium-Louis-Jouvet) et *Machiavel*, un texte et une mise en scène de Jean Jourdeuil et Jean-François Peyret (du 18 avril au 14 mai, au Théâtre de la Bastille).

Deux spectacles venus de l'étranger seront invités, au début de 1989, dans la grande salle : *la Tragédie du vengeur*, de Cyril Tournier, dans une mise en scène de Philippe van Kessel (du 24 janvier au 26 février) et *Forest*, de Bob Wilson, sur une musique de David

Byrne, avec David Bennent (mars, sous réserve).

Trois associations parallèles compléteront ce programme : *Soufflet, jéré, battis*, spectacle qui associera le Belge Jan Fabre, Carolyn Carlson, Michel Portal et d'autres encore ; *Tense de soirée*, une série axée sur la musique soviétique avec Paata Bourchouladze, Margaret Price, Monserat Caballe et la présentation de l'opéra de Mozart *le Directeur de théâtre*, dans une mise en scène de Bruno Boven et *Cabaret, café de minuit*, trois récitals dont celui d'Ute Lemper avec des œuvres de Kurt Weill et Bertolt Brecht (du 18 au 22 octobre).

Abonnements de 150 F à 420 F. Renseignements et réservations : Maison de la culture de Bobigny, 1, boulevard Léonin, BP 71, 93300 Bobigny centre ville. Tél. : 48-31-11-45.

#### Théâtre de l'Europe et Comédie-Française

La saison du Théâtre de l'Europe s'est achevée sur le triomphe du spectacle mis en scène par Konchalowski, *la Mouette* de Tchekov, qui sera repris en début de saison, c'est-à-dire au mois de mars 1989. En effet, l'an dernier, François Létour, alors ministre de la culture et de la communication, avait accordé à la direction de l'Odéon à l'administrateur de la Comédie-Française, Jean Le Poulain. La salle restait de mars à juin à la disposition de Giorgio Strehler, directeur du Théâtre de l'Europe.

Giorgio Strehler souhaite revoir les termes de cet arrangement et a rencontré Antoine Vitez, successeur de Jean Le Poulain. Les deux hommes se connaissent, s'estiment, parlent le même langage. On peut imaginer qu'ils n'auront pas trop de difficultés à trouver un terrain d'entente pour une collaboration entre la Comédie-Française et le Théâtre de l'Europe.

« Nous chercherons comment travailler ensemble », a déclaré Giorgio Strehler, peut-être pas de façon systématique, mais en mettant en œuvre des projets communs.

C. G.



du 17 juillet au 20 août 88

# L'ÉTÉ MUSICAL DE VICHY

Réalisé avec le concours de  
L'Opéra du Rhin Dir. gén. : René Terrasoff  
Le Ballet du Rhin Dir. Jean Sarelli  
Le Nouvel Orchestre Symphonique de Vichy Dir. Claude Schnitzler, Alain Housset

Dimanche 17 juillet, 15 h  
**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BUDAPEST.**  
Dir. Istvan Bogor  
Concert de musique viennoise

Dimanche 24 juillet, 15 h  
**AUX PHÉES ORPHEE AUX ENFERS**  
Opéra de la Comédie-Française  
Mise en scène : Bernard Herrmann

Samedi 30 juillet, 21 h  
**DON QUICHOTTE**  
Mise en scène : L. Minnie  
Chorégraphie : L. Boizoff

Mercredi 3 août, 21 h  
**NOUVEL ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE VICHY**  
Solistes : Plance Fontanarosa violon  
Dir. Alain Housset  
Kodaly, Lalo, Bizet

Vendredi 12 août, 20 h  
Dimanche 14 août, 15 h  
**CARMEN** Opéra de G. Bizet  
Mise en scène : René Terrasoff  
avec Christa Dubarry

Samedi 20 août, 20 h 30  
**L'ENLEVEMENT AU SÉRAIL**  
Opéra de W.-A. Mozart  
Mise en scène : A.-A. Desreux

Renseignements-location : 70.59.90.55 - 70.59.90.50

# Culture

## Centre national des arts

### Du Bouchet-Tal-Coat : une renou

Il est difficile de dire en la présence de ce Centre national des arts, qui est un véritable laboratoire de création, que l'on se trouve en face d'un espace où l'art est au service de la culture. C'est tout le contraire. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture.

Plus que par les mots qui viennent d'être écrits, le Centre national des arts est un véritable laboratoire de création. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture.

## Georges Pompidou

### Afrique, nouveau modèle ?

Il est difficile de dire en la présence de ce Centre national des arts, qui est un véritable laboratoire de création, que l'on se trouve en face d'un espace où l'art est au service de la culture. C'est tout le contraire. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture.

## D'afrique à l'afrique

A regarder ces deux grands musées, l'un en France, l'autre en Afrique, on se rend compte que l'art est au service de la culture. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture.

## Musée de Lyon

### Le troubadour entre en force

Il est difficile de dire en la présence de ce Centre national des arts, qui est un véritable laboratoire de création, que l'on se trouve en face d'un espace où l'art est au service de la culture. C'est tout le contraire. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture. C'est dans ce Centre que l'art est au service de la culture.



# Culture

## ARTS

### Au Centre national des lettres

## Du Bouchet-Tal-Coat : une rencontre non fortuite

L'exposition du Centre national des lettres (CNL) associe le nom du poète André du Bouchet et celui du peintre Tal-Coat. Une rencontre qui devait se faire.

*"S'il existe un art où la présence du peintre ne soit pas écrasante et qui refuse obstinément d'annexer toutes les formes du monde à l'égoïsme, tragique ou non, d'une existence individuelle, c'est assurément celui-ci." Ce qu'Henri Maldiney écrivait en 1954 de Tal-Coat pourrait également s'appliquer à André du Bouchet. C'est bien en effet d'une même présence attentionnée, plus soucieuse de restituer, par l'art qui en est l'approche, le monde à sa plénitude, qu'à se prévaloir de lui pour s'affirmer soi-même, que l'œuvre de chacun témoigne.*

Mais l'analogie doit s'arrêter là. Le maître du poète, qui travaille dans l'épaisseur de la langue, dans l'assure des mots, n'est pas celle du peintre. Au contraire des livres qui détiennent, en fermant la parole, ceux d'André du Bouchet semblent l'exposer, la livrer au dehors, à l'air. Cet air trouve son équivalent dans les blancs de la page, blancs dont le poète sait faire un usage précis, exigeant, nécessaire.

Pas plus que les mots qui viennent s'y distribuer, le dessin et la couleur, quand ils interviennent, ne sont destinés à combler ou à saturer cet espace libre. Dans ce lieu de rencontre qu'est le livre, le dessin ne répète, ne mime, encore moins n'illustre, la parole poétique. Comme elle, mais dans son ordre propre, il inscrit des traces, souligne une présence... « Le dessin est d'intériorité, toujours changeant dans l'appareil, le disparaître, conduisant le regard en cette errance de la rencontre, dans la nouveauté... », écrivait Tal-Coat en 1972.

Les livres exposés dans les vitrines du CNL - pages de *Laisser ou de Sous le linceul en forme de jong* - racontent à leur manière cette « errance de la rencontre - ce cheminement du regard ». Les aquatintes et les gravures en noir s'accrochent au poème, le prolongent d'une vibration de formes et de couleurs, rendent plus visible ce monde dont Tal-Coat encore disait admirablement que « nous croyons l'apprendre », alors que « nous ne sommes que visités par lui ».

PATRICK KÉCHICHIAN.

\* Au Centre national des lettres (53, rue de Valenciennes, 75007 Paris), exposition André du Bouchet et Pierre Tal-Coat, jusqu'au 29 juillet.

\* A la bibliothèque municipale d'Arignon, exposition « Autour d'André du Bouchet », jusqu'au 4 août. Un catalogue commun a été réalisé. Il comporte, outre des textes de du Bouchet, une introduction d'Yves Peyré.

\* Signalez enfin que la galerie Citoyennes (46, rue de l'Université, 75007 Paris) présente une exposition de peintures, d'aquarelles, de dessins et de lavés de Tal-Coat jusqu'au 23 juillet.

### Au Centre Georges-Pompidou

## L'Afrique, nouveau modèle ?

Que font les artistes africains actuels ? Ils réinventent le réalisme en peinture, tout simplement.

Que deviennent les primitifs quand ils ont cessé de l'être ? Autrement dit, que deviennent les artistes africains actuels depuis que colonisation et modernisation ont rendu illusoire l'idée d'un art encore pur et réellement « sauvage » ? Ils s'adaptent et se renouvellent. Avec lentes, avec peine sans doute, ils assimilent techniques et thèmes actuels. Malgré sa brièveté regrettable et l'exigence du lieu qui lui a été consacré, l'exposition d'art africain qui se déroule sous un titre sociologique, « La Côte-d'Ivoire au quotidien », révèle les symptômes d'un processus fort singulier d'assimilation et de transformations.

Celles-ci ne sont guère sensibles dans l'œuvre des artistes-peintres ivoiriens. Le savoir-faire de Théodore Koukoungou et de Youssouf Bath, si peu contestable qu'il soit, rappelle en peu trop ceux d'Atlan et de Wilfredo Lam pour que l'on n'y reconnaisse pas la récapitulation d'un primitivisme après de l'Occident, primitivisme rajouté par le retour sur sources mais encore très codifié. Les artisans-peintres, de auteurs d'enseignes, de réclames, de devants et de décors d'échoppes, méritent plus d'attention. Ils ne maîtrisent pas à merveille les procédés de la peinture, ils ont quelques difficultés avec la perspective et pas-

chent parfois les photos des magazines mais leurs chefs-d'œuvre sont étonnants d'invention.

Pour eux, pas d'hésitation, pas plus que pour leurs enfants qui construisent des voitures, des avions et des hélicoptères en bois et en fil de fer récupéré : ils représentent ce qu'ils voient, la rue, les autos et les filles, avec une jubilation de l'image rutilante et un désir de vérité crue aussi éloignés de l'art européen actuel que des stéréotypes des arts dits naïfs.

### D'affriolantes vénus noires

A regarder ces frises qui vantent l'une le garage du village, l'autre son auberge, où l'on déjeune apparemment parmi d'affriolantes Vénus noires, on pourrait imaginer une nouvelle « mode nègre » et qu'une seconde fois les modèles d'un réalisme indéfini viennent d'Afrique. Cette fois, on déléguerait les tâches et mesques désormais tombées en désuétude pour leur préférer l'imagerie du petit commerce. Pourquoi pas ? Ce serait peut-être une manière d'en finir avec les formules épuisées et la vacuité des derniers avant-gardismes esthétiques. Gérard Fromanger semble y songer, qui a exécuté une fresque dans une école d'Abidjan en s'inspirant librement des couleurs et des découpages des décorateurs ivoiriens.

PHILIPPE DAGEN.  
\* Grand Foyer du Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 29 août.

### A la galerie Proscenium

## Erté le magnifique

Une exposition, la huitième consacrée par la galerie Proscenium à Erté présente des sculptures et des sérigraphies. L'occasion de redécouvrir un étonnant jeune homme...

« J'ai horreur de la monotonie », avoue Erté, qui fêtera le 10 (et le 23 novembre, suivant la tradition russe) son quatre-vingt-seizième anniversaire. En 1988, ce dandy, de son vrai nom Romain de Tiroff, originaire de Saint-Petersbourg, accumule les souvenirs : quelque trenting volumes de 5 kilos chacun racontent la carrière impressionnante de l'illustrateur de mode, créateur de costumes, découvreur de théâtre... Dans son appartement de Boulogne Erté continue de travailler la nuit, car « il n'y a pas de coup de téléphone... ». Sur son bureau, un transistor, deux palettes impeccables, une collection de pincesaux tendus comme des iris dans une coupelle rose. « Le désordre est laid. Je suis très soigné. » Et il le prouve. Cravate bien perlée à pois bijoutée d'un lapis, gourmette et or pochettes savamment frocées, Erté ne laisse rien au hasard.

Il sait qu'il a réalisé dix-neuf mille deux cent deux croquis. « Mais je n'ai commencé à les numéroter qu'à partir de 1913... » Deux ans « d'absence » qui resurgissent instantanément. « J'ai débuté avec Paul Poiret en janvier 1913, il a été charmant avec moi jusqu'à jour où je l'ai quitté afin de réaliser des modèles pour l'Amérique. J'ai pris la première d'atelier. Il a été très veillé... » La mémoire fait des bonds, s'enroule comme le trait d'Erté en volutes, en guirlandes d'étoiles, de boucles onctueuses : « J'ai commencé avec la révolution du corps. Allergie, le buste était penché... » Allergie, un new-look - « Cette mode n'a d'ailleurs pas duré très longtemps ».

PHILIPPE DAGEN.

\* Grand Foyer du Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 29 août.

### Au musée de Lyon

## Le troubadour entre en force

C'est le Lyonnais Fleury-Richard qui fut à l'origine de la « peinture troubadour ». Un genre que l'impératrice Joséphine goûta fort et qui fut aussi à la mode sous la Restauration, où on lui trouva une résonance royaliste. Les artistes de ce style affectionnaient les petits formats où leur méticulosité à la hollandaise illustrait des sujets d'inspiration médiévale, tirés de la vie des grands personnages de l'histoire. L'esprit était moralisateur, le métier poussé jusqu'à « fini » dans le détail des costumes et des architectures.

Fleury-Richard, qui avait étudié avec un de ses compatriotes, Pierre Revoil, dans l'atelier de David, lança le style au Salon de 1802, avec un tableau intitulé : *Valentine de Milan pleurant la mort de son époux*. Célèbre presque aussitôt, il revint pourtant à Lyon pour s'y établir. Honoré, il joua un rôle important dans la vie intellectuelle de la cité, avant de mourir en 1852 alors qu'il avait, depuis assez longtemps, presque cessé de peindre.

Or la peinture troubadour, si elle est représentée au musée de Bourg par une quinzaine de tableaux, ne figurait que très modestement au musée de Lyon : cinq peintures et quelques dessins. Ce manque vient d'être comblé grâce à la collaboration de la ville et du fonds régional

d'achat pour les musées, dans lequel s'ajoutent les subventions de l'Etat et celles du conseil régional.

Avec ces fonds, le musée vient d'acquiescer la totalité des peintures et des dessins qui appartenaient aux descendants directs de Fleury-Richard : treize peintures, environ deux cents dessins, dix-sept carnets de dessin, des gravures, des manuscrits, des souvenirs personnels. L'intérêt de l'achat est qu'il comprend, outre les œuvres originales de Fleury-Richard - dont un portrait de M<sup>lle</sup> Elisabeth, sœur du roi, - des tableaux et des dessins de ses contemporains.

Le conservateur du musée, M. Philippe Dureau, a l'intention de constituer une salle entière de peinture troubadour. Elle sera sans doute, pour le début du dix-neuvième siècle, une attraction singulière comme l'est, pour la fin du siècle, la suite du *Poème de l'âme* du préraphaelite Jammot.

On pourra observer de quelle manière la peinture troubadour, méfieuse dans l'exaltation des grands sentiments, préside au soulagement épique du romantisme.

JEAN-JACQUES LERRANT.

\* Marie-Claude Chaudouret a consacré un livre à la peinture troubadour (éditions Arthème).

# Communication

## Antorisation d'une télévision locale à Lyon

### La CNCL entend exercer l'intégralité de ses prérogatives

Même si une réforme est à l'étude pour le remplacer, la Commission nationale de la communication et des libertés n'est pas encore entrée. C'est le message que le temps qui lui restait à vivre a transmis à la Commission, autorisée pour huit ans à la Société anonyme lyonnaise de télévision (SALT) à exploiter une station à Lyon. Cette société, filiale à 34 % de la Compagnie générale des canaux, émettra onze heures par jour et fait entrer, dans sa grille et son conseil d'administration, l'agence Caméra, un des deux projets concurrents.

La CNCL a montré ainsi qu'elle voulait exercer l'intégralité de ses pouvoirs pendant le temps qui lui restait à vivre. Une volonté qui n'est pas forcément du goût du gouvernement. En mettant en chantier le remplacement de la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel, M. Jack Lang et de Catherine Tasson avaient explicitement souhaité que les trois « sages » se bornent à expédier les affaires courantes pendant toute la période de transition. En clair, la CNCL était invitée à faire respecter ses opérations mais à régler du jour au lendemain les problèmes de décisions pouvant engager l'avenir. Une consigne qui visait d'abord le dossier des télévisions locales pour lequel on estime, au ministère de la communication, que « rien ne presse ».

Une conception différente

La CNCL est passée outre. Et, pour mieux l'affirmer, un de ses membres, Yves Rocca, déclare, le 9 juillet dans un entretien au *Figaro* : « Cette Autorité avait prouvé qu'elle était capable de prendre [des décisions] avant les élections de mars 1986, ce qui avait créé un grand vide. Notre conception est différente. Nous remplissons notre mission jusqu'au bout, sans être ni réticent ni artificiel... ». Il va de soi que si des décisions étaient prises, elles seraient prises en faveur de l'avenir, nous nous montrons très attentifs ».

M. Rocca, qui estime que la CNCL est « victime de la désinformation », a également déclaré : « Je trouve regrettable que les Français ne se rendent pas compte qu'ils ont une institution qui a bien fonctionné et qui a bien travaillé ».

Parmi les prochains dossiers d'autorisation que la CNCL pourrait examiner, se trouve celui de la télévision locale de Nantes, celui des télévisions privées des départements d'outre-mer, « géo » depuis le début de l'année, et l'attribution de nouvelles fréquences FM en région parisienne pour lesquelles la Commission a reçu 107 candidatures.

J.-F. L.

## Marginalisée par la direction

### Christine Ockrent quitte TF 1

C'est par un lapidaire communiqué de trois lignes que TF 1 a mis fin le 8 juillet aux fonctions de Christine Ockrent, directrice générale adjointe de la chaîne. Quelques heures auparavant, la journaliste avait annoncé son départ à l'AFP en évoquant un accord sur « un arbitre impartial qui va décider du préjudice subi » (*Le Monde* du 9 juillet).

Il y a un an, Francis Bouygues posait devant les photographes entouré d'un quatuor de charme : Michèle Cotru, Anne Sinclair, Pascale Bruneau et Christine Ockrent. Quatre grandes professionnelles chargées de sauver une chaîne que Robert Herant avait déposée de la quasi-totalité de ses vedettes en les embauchant sur la Cinq. L'arrivée de Christine Ockrent sur TF 1 est, pour le roi du béton, une belle victoire : ne défendait-elle pas, quelques mois auparavant devant la CNCL, la candidature d'Hachette, son concurrent à la reprise de la chaîne ?

Le ralliement de la « reine Christine » - star incontestée de l'information depuis qu'elle s'est imposée au « 20 heures » d'automne 82 - offre à la Une privatisée une caution qui tombe à pic. Elle se négocie cher : un salaire de 240 000 francs par mois, le titre de numéro trois de la chaîne et un grand magazine d'information. « Je n'en demandais pas tant », affirme le journaliste, mais l'espérons qu'en échange d'un tel contrat on allait utiliser au maximum mes capacités ». Christine Ockrent va vite déchanter.

Dès l'automne, elle perd la responsabilité des relations internationales. Elle se heurte au directeur général, Patrick Le Lay, qui préside plus que Francis Bouygues aux décisions quotidiennes de la chaîne. « Nous avons des divergences sur tout », explique Christine Ockrent, la politique d'une chaîne commerciale.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## « Le Sport » mis en redressement judiciaire

### M. Maxwell, futur patron du quotidien sportif ?

M. Robert Maxwell, le patron britannique du groupe Pergamon, va-t-il racheter le quotidien *Le Sport* ? Selon M. René Tezié, président du conseil d'administration et directeur du journal, le magazine de la presse anglaise serait

« la personne avec laquelle les négociations ont jusqu'à présent été le plus loües ». Le groupe de communication de M. Robert Herant, qui avait procédé à un audit du quotidien il y a quelques mois, a « ne pas être intéressé ». Quant au quotidien *Le Courrier sud*, lancé au printemps à Toulouse, et candidat à la reprise du *Sport*, ses responsables ont rencontré ceux du journal sportif, mercredi 6 juillet, mais la prise de contact ne semble guère devoir déboucher sur une solution.

Le *Sport*, qui a déposé son bilan le 6 juillet après avoir suspendu sa parution le 29 juin (*Le Monde* du 30 juin), a été mis en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris le jeudi 7 juillet. Le passif du journal s'élève à 65,69 millions de francs pour un actif de 14,47 millions. Le tribunal a donc désigné un administrateur judiciaire, M. Michel Chavaux. Ce dernier devrait, d'ici à trois mois, s'efforcer de trouver un repreneur pour le *Sport*.

Les 130 salariés du journal sont toujours dans l'attente de cet hypothétique repreneur et restent présent au siège. Les 81 journalistes ont créé une société des rédacteurs dont le président est Jean-Louis Pierrat. « Sa constitution symbolise l'unité de la rédaction face aux difficultés rencontrées par le titre, soulignent ses membres. Elle s'attachera à favoriser toute solution de redressement dans le respect de sa qualité et de son intégralité ».

Y.-M. L.

## Pour financer leur développement européen Forte augmentation du capital des éditions Milan

L'édition peut être un secteur porteur de croissance. Le jeune maison d'édition toulonnaise Milan, spécialisée dans la publication de journaux pour enfants (*Toupie, Toboggan, Diabolo, Mikado, Wapiti*), mais aussi éditeur de guides, de « beaux livres » et de quelques ouvrages de littérature générale, en est un exemple. (2,6 Milan vient, en effet, d'augmenter son capital, après réévaluation de ses actifs, et l'a porté de 1 350 000 francs à 20 900 725 francs.)

Un quart du capital de la maison d'édition a été ouvert. Les nouveaux partenaires de Milan sont M. Paul Dini, ancien directeur général du *Dauphiné libéré* et président de la COMAREG, une société de journaux gratuits dont Havas a pris cette année 52 %. M. Dini, qui participe au capital des éditions Milan « à titre personnel », en détient aujourd'hui 15 %. Milan a pris une participation de 35 % dans la maison d'édition d'imagiers pour enfants, Bias, que contrôle M. Dini. Deux autres actionnaires entrent au capital de la jeune maison d'édition : la Société marseillaise de crédit (2,6 Milan vient, en effet, d'augmenter son capital, après réévaluation de ses actifs, et l'a porté de 1 350 000 francs à 20 900 725 francs.)

Cette forte augmentation de capital devrait permettre à la jeune maison d'édition toulonnaise, dont le chiffre d'affaires en 1987 est de 97 millions de francs, de financer sa croissance. En mars, Milan a créé sa filiale espagnole à Barcelone, Editions Milan, qui lui permettra ensuite de prospecter l'Amérique latine. La société toulonnaise vient de racheter aussi la moitié du capital de Two Can Publishing, la première maison d'édition britannique spécialisée dans la presse éducative. Milan est aussi en quête de partenaires éditoriaux en Italie et en Allemagne de l'Ouest. Elle est en discussions avancées avec un éditeur néerlandais proche du secteur du

livre et de la presse pour enfants. Tous ces projets devraient aboutir d'ici à deux ans.

Ce partenariat à l'échelle européenne constitue une forme symbolique de réussite pour une maison d'édition fondée en octobre 1980 par quatre amis : Patrice Amen, ancien libraire, Bernard Grimaud, ancien du groupe de presse Fleury, Alain Oriol, ancien enseignant, et Michel Mazeris, étudiant en sciences économiques, devenu aujourd'hui le directeur financier de l'entreprise.

YVES-MARIE LABÉ.

## Antenne 2 diffuse l'un de ses reportages sur les sectes

« L'invitation à la vie », l'un des trois reportages non diffusés dans le cadre du magazine « Edition spéciale » sur les sectes le 7 juillet, a été programmé le lendemain au journal de 20 heures. Cette décision d'Elie Vannier, directeur de la rédaction d'Antenne 2, tourne habilement la décision de justice qui interdisait la diffusion de ce reportage dans le cadre d'une émission sur les sectes mais pas dans un autre contexte. La « censure » a été levée, mais le magazine continue de susciter des réactions. La société des journalistes d'Antenne 2 craint que la décision de ne pas diffuser les autres reportages, non visés par la décision de justice, ne crée un grave précédent et ne porte atteinte à la crédibilité de la chaîne. Le délégué du personnel a demandé la réunion extraordinaire du conseil d'administration pour examiner ce cas d'« autocensure ».

La Soka Gakkai, sujet d'un des reportages, met en cause la rédaction d'Antenne 2. Cette association aurait laissé filmer « dans un cadre privé » certains de ses adhérents en pensant participer à un magazine sur le Japon contemporain. Apprenant la diffusion d'un reportage dans un magazine sur les sectes, la Soka Gakkai s'y est opposé « pour atteler au droit de la personne ».



# Spectacles

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

**LE TRANSMOURE.** Au Boc fil (42-96-29-35) (sam. 23 h 30, dim. 22 h 15).

**LE CARREFOUR DES TROIS SAULES.** Théâtre de la Colline (42-71-30-20). Th. Rouge (45-44-57-34) (sam., 18 h 30).

**L'ÉCHANGE.** 20 h 30 : DIEU Q'IL EST TARDIEU. 18 h 30, Roseau Théâtre (42-71-30-20).

**GILLES BUTIN.** Point-Virgule (42-78-67-03) (sam., dim.), 18 h 30.

**LES APPARENS SONT TROMPEUSES.** Monreuil, salle Barthélemy (48-58-63-33), (sam.), 20 h 30 ; dim., 16 h.

**L'ILE DES ESCLAVES.** Th. de verdure du jardin Shakespeare (42-71-44-06). Uniquement les samedis et dimanches à 15 h.

**Les autres salles**

**ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE)** (45-89-43-22). La Colonne : 20 h 30.

**BEKRY** (43-57-51-55). Potions : 18 h 30.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). Si jamais je te pinces : 18 h et 21 h, dim., 15 h 30.

**CARÉ DE LA GARE** (42-78-52-51). 20 h 15 : Samedi.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Et vous... la palme L. : 21 h, dim., 15 h 30.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire Foies : 19 h 30 et 21 h 30.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Les Délices de l'été : 20 h 30.

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Jeu de l'Amour et du hasard suivi par Le legs : 20 h 30, Jeu de 20 h 30. Le Legs précédé de Le Jeu de 20 h 30.

**LA BASTILLE** (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim., 15 h.

**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). Bien dégagé autour des ornières, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Pichon : 21 h 45.

**LE PROLOGUE** (45-75-33-15). Si on fait le soir juste une minute : 18 h 30 et 21 h.

**LUCERNAIRE FORUM** (44-54-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Non-Tido et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes frotoques années du XIXe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

**MARIE STUART** (45-08-17-30). Une bouteille à la mer : 18 h 30. Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes : 20 h 30.

### Samedi 9 - Dimanche 10 juillet

**MATHURINS** (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 18 h et 21 h.

**MATHURINS (PETITS)** (42-65-90-00). Frisette : 15 h, mer., jeu., ven., sam., 18 h 30.

**MICHEL** (42-65-35-02). Pjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30.

**MICHOÏÈRE** (47-42-95-23). Ma consigne de Varsovie : 17 h 30 et 21 h.

**MONTPARNAISE** (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15.

**MONTPARNAISE (PETIT)** (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h, dim., 15 h 30.

**MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE** (45-35-75-23). Buffon écrit jardin : 16 h et 18 h, mer., ven., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h.

**NOUVEAUTES** (47-70-52-76). Le Grand Saucisson : 18 h 30 et 21 h 30.

**ODÉON (PETIT)** (43-25-70-32). La Force de l'âge : 18 h, dim. (dernière) 18 h.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Entrées de style : 19 h 30 et 21 h 30.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). Avant : 20 h 30, dim., 15 h.

**POCHE-MONTPARNAISE** (45-48-92-97). Salle L. Pour l'amour de Marie Saliat : 21 h.

**PORTENOT** (43-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim., 15 h.

**ROSEAU-THÉÂTRE** (42-71-30-20). Flûte la comédie : 20 h 30.

**SAINTE-GEORGES** (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim., 15 h.

**THÉÂTRE DE DEUX HEURES** (42-66-35-90). Va donc mesure au lit tes ratons : 20 h 30. Enfin Béatrice : 20 h 30, dim. 16 h 22, v. du fic : 22 h.

**THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR** (48-05-67-89). Salle L. l'Étranger : 20 h 30. L'Ennemi des jours : 22 h. Salle IL Les Bonnes : 20 h 30.

**TONTAMARTE** (48-87-33-82). Barbelémy : 18 h 30, M. Banal : 20 h 15. Si on fait le soir juste une minute : 20 h 30.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). La Voix humaine : 20 h 30.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). Guity, pièces en un acte : 20 h 30.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim., 15 h.

**ÉGLISE DES BILLETES.** Nicolas Jaquin, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach. Entrée libre.

**ÉGLISE DE LA MADELEINE** (39-61-12-03). Cyrill Schmedlin, 16 h, dim. Récital d'orgue. Œuvres de Franck, Vierne, Mérad, Entrée libre.

**ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE** (42-23-55-20). Philharmonie de chambre, 21 h, sam., dim. Dir. Roland Donat. Œuvres de Mozart, Pachelbel, Albinetti. Vendredi.

**ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-LENE.** Les Trompettes de Versailles, 21 h, sam., 17 h, dim. Œuvres de Mouret, Haendel, Lully.

**ÉGLISE SAINT-MERCI.** City of the Bel-Fast Youth Orchestra, 16 h, dim. Œuvres de Mendelssohn, Liszt, Strauss, Haydn, Haendel. Entrée libre. Simon Schönbart, 21 h, sam. Récital de guit. Œuvres de Albinetti, Giuliani, Tarrega, Lagoya. Entrée libre.

**MUSÉE DORSAY** (40-49-48-14). Hélène Joussard, Olivier Robert, 18 h 30, jeu. Mezzo soprano, piano. Œuvres de Liszt, Mahler, Massenet, Strauss. Entrée libre. Chateaux, Benoît Duteurtre. Tous les dim., 16 h. Piano. E. Conquer (vi), E. Watelle (cello). Vendredi.

**NOTRE-DAME DE PARIS.** Herbert Baumann, 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Marchand, Debussy, Franck, Beethoven, Vierne. Entrée libre.

**SQUARE VIOLET.** Pavillon chromatique. 18 h, mer. Musique musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Gershwin.

**THÉÂTRE FONTAINE** (48-74-74-00). Ensemble instrumental La Bruyère. 18 h 30, dim. Œuvres de Beethoven, Mozart.

**CRY FREEDOM** (Brit. v.o.) : Saint-Michel, 10 (43-26-79-17).

**DE BRUIT ET DE FUREUR** (Fr.) : Reflet Logos 11, 5 (42-54-42-34) ; Gaumont Paris, 14 (43-35-30-00).

**LE DERNIER EMPEREUR** (Brit.-It. v.o.) : Les Trois Balcons, 8 (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Paquebot, 8 (43-87-35-43).

**ECLAIR DE LUNE** (A. v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8 (43-59-31-97).

**EDDIE MURPHY SHOW** (A. v.o.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40).

**EL DORADO** (Esp. v.o.) : Latina, 8 (42-78-47-89).

**EMPIRE DU SOLEIL** (A. v.o.) : George V, 8 (45-62-41-46).

**EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE EN URSS** (Sov. v.o.) : Cosmos, 6 (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8 (45-62-45-76).

**LE FESTIN DE BABETTE** (Dan. v.o.) : Clody Falson, 5 (43-54-07-76) ; 14 Juillet Paris, 6 (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40).

**LES FEUX DE LA NUIT** (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6 (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8 (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-00) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44).

**FLIC OU ZOMBIE** (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2 (43-36-83-93) ; Pathé Français, 9 (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Mistral, 14 (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (45-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-23-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

**FRANTIC** (A. v.o.) : George V, 8 (45-62-41-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15 (45-44-28-80).

**GÉNÉRATION** (Fr.) : L'Entrept, 14 (43-43-41-63).

**LES GENS DE DUBLIN** (A. v.o.) : Utopia Champollion, 5 (43-26-94-50).

**LE GRAND BLEU** (Fr. v.o.) : Gaumont Les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ermitage, 8 (42-25-59-83) ; Les Muses, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; La Bastille, 13 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-22-44) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-12-06) ; UGC Opéra, 9 (43-43-04-67) ; UGC Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42



# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 9 juillet à 0 heure et le dimanche 11 juillet à 24 heures.

Durant ce week-end l'anticyclone des Açores fera une timide reconnaissance en France. Ce sera cependant suffisant pour nous assurer 2 belles journées. Mais dans la nuit de dimanche à lundi il se retirera permettant ainsi le retour d'un flux perturbé de sud-ouest.

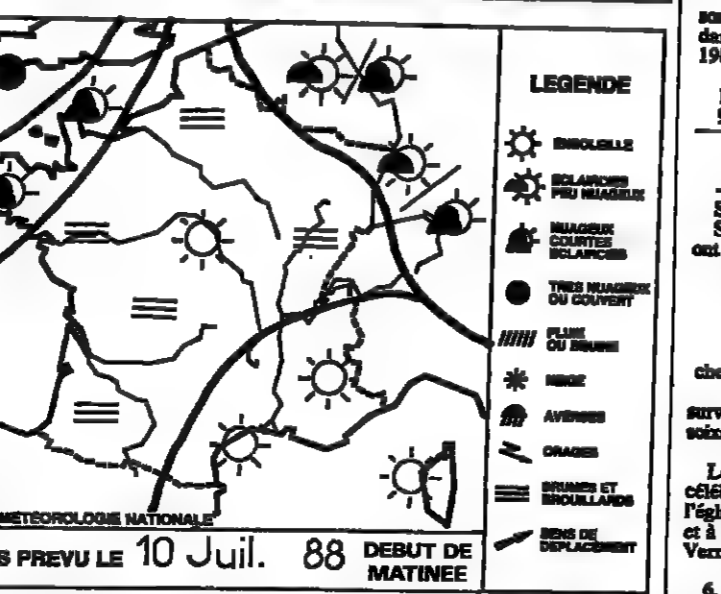
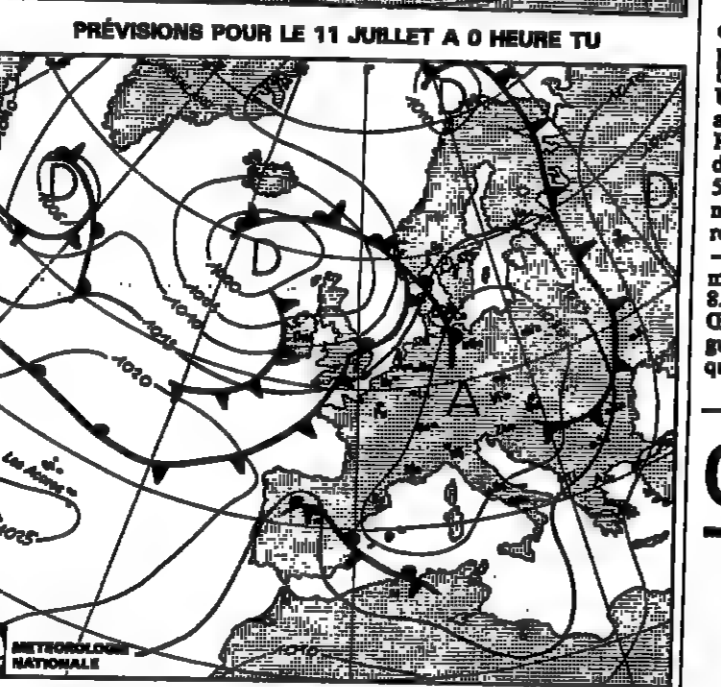
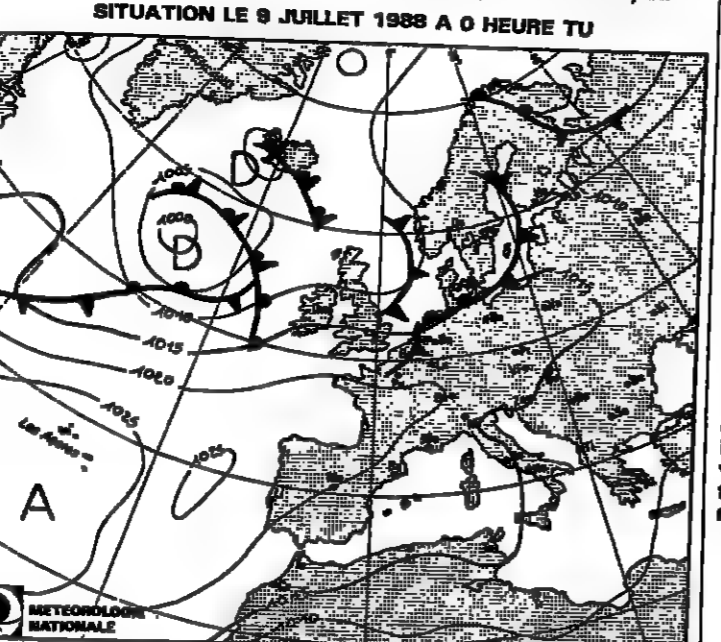
**Dimanche.** Dans la nuit de samedi à dimanche le ciel sera déjà bien dégagé, ce qui favorisera la chute nocturne des températures et les formations brumeuses. Au lever du jour il ne fera guère plus de 10 degrés dans l'intérieur du pays, parfois 7 ou 8 degrés seulement. Sur les routes on rencontrera alors de nombreux bancs de brouillard.

Près des côtes il fera plus doux, 10 à 12 degrés sur la façade ouest, et jusqu'à 20 degrés en bordure méditerranéenne.

Le soleil ne sera pas long à effacer la fraîcheur et les brumes. Pour les régions méditerranéennes, le Midi-Pyrénées et la région Rhône-Alpes, ce sera du grand beau temps. La température dépassera souvent 30 degrés dans l'après-midi, montant jusqu'à 35 degrés dans la Drôme, en Ardèche, et dans l'intérieur des terres languedociennes et provençales.

Le soleil prédominera aussi nettement sur le reste du pays. Ce ne seront pas les petits nuages bourgeoises sur le quart Nord-Est et le Bassin parisien, où des bancs de minces nuages élevés sur l'Aquitaine, les Charentes et les pays de Loire qui le perturberont beaucoup sur ces régions le thermomètre marquera 25 à 27 degrés au nord de la Loire, et 28 à 32 degrés au sud.

Il reste quelques régions moins favorisées. La Bretagne, la Normandie et le Nord-Pas-de-Calais se trouveront, en effet, en bordure d'une perturbation qui circule sur les îles Britanniques.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé le 07-7-1988 à 6 heures TU et le 08-7-1988 à 6 heures TU

| FRANCE  | TOURS   | PARIS   | LYON    | MARSEILLE | NANTES  | STRASBOURG | LOS ANGELES | NEW YORK | TOKYO   |
|---------|---------|---------|---------|-----------|---------|------------|-------------|----------|---------|
| 30 16 D | 21 13 O | 23 15 N | 25 17 D | 26 18 D   | 24 14 N | 22 12 N    | 25 16 D     | 28 19 D  | 31 22 D |
| 23 15 N | 27 16 D | 25 17 D | 26 18 D | 24 14 N   | 22 12 N | 20 12 N    | 25 16 D     | 28 19 D  | 31 22 D |
| 23 15 N | 27 16 D | 25 17 D | 26 18 D | 24 14 N   | 22 12 N | 20 12 N    | 25 16 D     | 28 19 D  | 31 22 D |

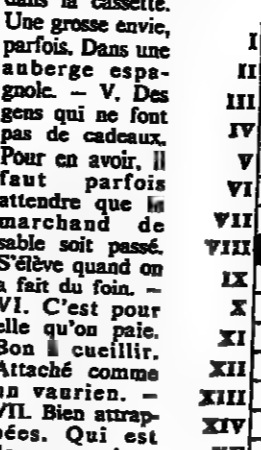
Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 4783

#### HORIZONTELEMENT

I. Sont vraiment très meurtriers. Peuvent blesser quand ils sont piquants.  
II. Est plus chaud qu'une bise. Fleurs disposées sur une zappe.  
III. D'un auxiliaire. Est parfois attribuée au sort. Un vague sujet.  
IV. Peut être pris dans la cassette.  
V. Grosse envie, parfois. Dans une auberge espagnole.  
VI. Des gens qui ne font pas de cadeaux.  
VII. Pour en avoir, il faut parfois attendre que le marchand de sable soit passé.  
VIII. S'élève quand on a fait du foie.  
IX. C'est pour elle qu'on pleure.  
X. Bon à cueillir. Attaché comme un vaurien.  
XI. Bien attrapés.  
XII. Qui est dans certaines dispositions.  
XIII. Negro, en Argentine. Est dangereux à cause des ergots. Principe suprême pour certains Chinois.  
XIV. Reste dans sa cellule. C'est le droit chemin. Le mouvement perpétuel.  
XV. A la mode. Saint. Bouffe parfois.  
XVI. Le Sinaï pour la Bible.  
XVII. Fumelle, c'est l'ovule. Après la pluie mais avant le beau temps.  
XVIII. En les multipliant, on a une division. Cornichon très fade. Sort du Jura.  
XIX. De mer, c'est la baudroie. Mot pour annoncer qu'on va faire une passe.  
XX. Préposition. Pas méprisée. Exigeait des sacrifices humains.



VII. Negro, en Argentine. Est dangereux à cause des ergots. Principe suprême pour certains Chinois.  
VIII. Reste dans sa cellule. C'est le droit chemin. Le mouvement perpétuel.  
IX. A la mode. Saint. Bouffe parfois.  
X. Le Sinaï pour la Bible.  
XI. Fumelle, c'est l'ovule. Après la pluie mais avant le beau temps.  
XII. En les multipliant, on a une division. Cornichon très fade. Sort du Jura.  
XIII. De mer, c'est la baudroie. Mot pour annoncer qu'on va faire une passe.  
XIV. Préposition. Pas méprisée. Exigeait des sacrifices humains.

#### VERTICALEMENT

I. Ne peut tenir que s'il y a beaucoup de pilons. Est parfois mis au point.  
II. Cours élémentaire. Reste baba quand il n'y a pas de crème. Un petit mammifère.  
III. Dans un alphabet étranger. Avoir au main. Plaça.  
IV. Ne sont évidemment pas de bons moyens. Lit dans le train.  
V. Fit un travail d'arboriculteur. Pronom.  
VI. Pas conservés.  
VII. Les préférences du collège. De grosses tranches.  
VIII. Qui peut embrasser tout le monde. Entre trois et quatre.  
IX. Se fait parfois traîner de rat. Œuvres de Châlier.  
X. Peut nous guetter quand on s'éloigne. Nom qu'on peut donner au morpion ou à

#### SOLUTION DU PROBLÈME N° 4782

Horizontalement  
I. Sommelet. II. Adouber.  
III. Botes. Au. IV. Orsini. Né.  
V. Ta. Nims. VI. Et. Sésa.  
VII. Rusée. VIII. Iole. Site.  
IX. Emeutes. X. Atr. Epi.  
XI. Eris. Asie.

Verticalement  
1. Saboteur. 2. Odonat. Omar.  
3. Mots. Blets. 4. Mutins. Eure.  
5. Ebénier. Té. 6. Lésineuse.  
7. Ir. Assises. 8. Ans. Et. Pl.  
9. Roue. Féerie.

Le défendeur d'une législation sociale avancée. N'a pas une bonne tête. A qui il faut expliquer longtemps.  
II. Un homme qui n'arrête pas de faire des boulettes.  
III. Un récipient très utile en Angleterre. « Couvert » de grand luxe.  
IV. Abréviation. Plus le temps passe et plus elle devient belle. Le jurassique inférieur.  
V. Inventa une méthode pour la séparation de racines. Peut se prendre par bois. Pas convenable.  
VI. Pousse sur les vieux arbres. Permet de détourner la circulation. D'un auxiliaire.

## Au Salon de la fleur à Montreuil

### Coussin de glaïeuls et fuchsias géants

Un énorme massif en forme de pouf, composé de vingt-deux mille glaïeuls, le tamaya, arbre d'intérieur qui renait sans cesse de ses fleurs, et des fuchsias géants, avec un recordman du monde à 4,10 mètres : ce sont les principales « vedettes » du troisième Salon de la fleur, qui se tient du samedi 9 au lundi 11 juillet à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Pour contrefaire le coussin de glaïeuls, de 8 mètres de diamètre et de 2 mètres d'épaisseur, il a fallu quelque 350 heures de travail et six tonnes de fleurs blanches, roses, rouges, saumon, explique son maître d'œuvre, M. Jean-Louis Arnoine, meilleur ouvrier de France, professeur national d'art floral. Une composition unique, récompensée par une homologation dans la prochaine édition du Livre des records...

Pour spectaculaire que soit cette réalisation, abondamment photographiée et filmée au cours d'une visite de presse, vendredi 8 juillet, le profane préférerait peut-être découvrir le tamaya, un arbre d'intérieur, haut de 30 à 70 centimètres, qui a l'étonnante faculté de rester fleuri en toute saison.

Ses feuilles sont pigmentées et ses fleurs, d'un rose vif, tombent en grappes, formant une sorte d'abat-jour du plus bel effet. Comme la horene, également présent à ce Salon de la fleur, le tamaya a une légende sud-américaine celle-là, liée à l'adoration des Indiens Atzèques pour la déesse du Ciel. Mais lui ne réclame pas de soins particuliers (sauf une grande lumière) et il ne coûte que de 120 F à 250 F selon la taille. Et c'est vraiment une découverte, puisqu'on ne le trouve actuellement qu'en région parisienne. Il ne se répandra dans toute la France que plus tard.

Quarante exposants, d'Île-de-France pour la plupart, participent à ce Salon, implanté sur 5 000 mètres carrés. Parmi eux, M. Bruno Fournier, horticulteur à La Queue-en-Brie, fait respirer au visiteur les mille et un parfums des pélagoniums (cultivés sous le nom de géraniums) : de la citronnelle à l'ananas, en passant par l'orange et... le caïevodou !

Surtout, il révèle au non-initié que c'est l'essence du *Pelargonium capitatum*, d'aspect de rose, qui constitue la base de presque tous les parfums vendus dans le commerce, l'essence de rose coûtant trop cher...  
**Pas assez de spécialistes**  
Rose n'est pas, en tout cas, la couleur de l'avenir horticole français, dans la perspective du marché unique européen de 1993 : M.M. Arnoine et Fournier sont d'accord, avec d'autres, pour dire que leur profession « n'est pas organisée dans notre pays », que les horticulteurs français sont à la fois « pas assez spécialisés et trop individualistes » et que « les Néerlandais dominent largement ce secteur d'activité, devant les Belges et les Danois, tandis que les Italiens et les Espagnols sont en train de nous dépasser ».

M. Arnoine, qui organise aussi des stages de formation continue, va même plus loin en parlant des fleuristes : « Il y a, en France, deux cents professionnels de talent et deux mille fleuristes « moyens ». Tous les autres ne sont que des marchands de fleurs ». Seul le consommateur pourrait, selon lui, faire évoluer cette situation : mais, remarque M. Arnoine, il est généralement peu informé des choses de l'art floral et il ne fixe le plus souvent son choix que par rapport au prix, sans même savoir qu'il existe, pour les fleurs... comme pour les petits pois, trois catégories : « extra », « première qualité » et « deuxième choix ».

Avec le plaisir de l'œil, les visiteurs du Salon de la fleur pourront, aux larges informations et apprendre sous la houlette des professionnels à composer un bouquet.  
**MICHEL CASTAING.**  
Ce Salon a lieu au Centre des expositions, place de la Mairie, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Heures d'ouverture : samedi 9 juillet, jusqu'à 22 heures ; dimanche 10 et lundi 11, de 10 heures à 19 heures. Prix d'entrée : 30 F (avec des possibilités de réduction).

## Carnet

### Marriages

Jacques CHIOZZA, et René MAZAS,

sont heureux d'annoncer leur mariage dans l'intimité familiale, le 9 juillet 1988.

16, rue Louis-Dardennes, 92170 Varres.

### Décès

M. Roger DESVIGNES, président-directeur général de la société FACOM, administrateur du SOMMEP, chevalier de l'Ordre national du Mérite, survenu le 7 juillet 1988, à l'âge de soixante-deux ans.

Les cérémonies religieuses seront célébrées mardi 12 juillet, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7<sup>e</sup>, à 15 heures, en l'église de la Grande-Vierge (Seine-et-Lire).

6, avenue de Lowendal, 75007 Paris.

Les membres du conseil d'administration.

La direction. Le personnel de FACOM et de ses filiales.

Le conseil de surveillance. Et le directeur de la Télémechanique, Le syndicat de l'habillement à main et des machines électro-peratives, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger DESVIGNES, président-directeur général de FACOM, administrateur des sociétés, Bost, Garnache-Chiquet, Fiola, SK Hand Tool Corp., vice-président du conseil de surveillance de la Télémechanique, administrateur du SOMMEP.

survenu à Paris le 7 juillet 1988, dans sa soixante-troisième année.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 12 juillet, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7<sup>e</sup>.

FACOM, BP 99, 91423 Morangis Cedex.

## FAITS DIVERS

### Après une agression contre deux gardiens

#### Mouvement de solidarité du personnel pénitentiaire à la prison des Baumettes

La voiture de deux gardiens stagiaires, MM. Emmanuel Toruenco, vingt-trois ans, et Alain Quer, vingt-six ans, étant tombée en panne, le vendredi 8 juillet, ils ont pris l'autobus qui conduit à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, pour y reprendre leur service vers midi. L'un était en civil, l'autre en tenue. Six hommes - d'origine maghrébine selon les premiers témoignages - les ont agressés dès leur sortie de l'autobus, où l'un était monté, les cinq autres l'ayant suivi en voiture.

Copieusement passés à tabac, les deux surveillants étaient alors conduits à l'hôpital, où en leur dévrait une incapacité temporaire de travail de dix jours. Aussitôt, un mouvement collectif de solidarité était déclenché par les gardiens des Baumettes : pendant deux heures les parloirs avec les avocats et les visiteurs de prison étaient bloqués, alors que les parloirs avec les familles fonctionnaient normalement. Les détenus n'ont apparemment manifesté aucun mouvement d'humeur.

Et, dans la soirée, selon l'administration pénitentiaire, tout était rentré dans l'ordre.

Le délégué de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), M. Jacques Struzinski, a aussitôt protesté dans un communiqué pour dénoncer « l'insécurité vécue par les personnels à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments pénitentiaires en raison de l'absence d'un parking payant qui a toujours été refusé par l'administration ».

Une délégation de personnels pénitentiaires et le délégué régional de l'administration étaient reçus en fin de journée par le préfet de police de Marseille, M. Armand Lux, qui fut, sous M. Albin Chalandon, directeur de l'administration pénitentiaire. Il a, nous signale notre correspondant, Jean Contrucci, donné quelques apaisements aux gardiens des Baumettes et promis que leurs voitures seraient désormais protégées.

● Hold-up de Saint-Nazaire : cinq personnes inculpées et écrouées. - Cinq personnes, parmi les quinze interpellées par les policiers de l'OCRB, le mercredi 6 juillet, à Paris et en région parisienne (le Monde du 9 juillet) dans le cadre de l'enquête sur le hold-up de la Banque de France de Saint-Nazaire, le vendredi 8 juillet, par M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris, Roberto Soraggi, Jean-Philippe Dubois et Roberto Geminiani ont été inculpés d'association de malfaiteurs et de recel de vol aggravé. Ernesto Castro-Royes a été inculpé des mêmes chefs et d'usage de faux documents administratifs. Enfin, Francesca Carone a été inculpée, site, d'association de malfaiteurs.

● Interpellation en marge de l'affaire Jobic. - Simone Idi Falah, l'homme soupçonné d'avoir tué Mehdi Foudou Bouchara, un gérant de bar du dix-septième arrondissement de Paris interrogé deux jours avant sa mort dans le cadre de l'affaire Jobic, a été interpellé vendredi 8 juillet près de Saclay (Essonne). Simone Idi Falah, un Algérien de trente-cinq ans, surnommé « Salim le fou », a été placé en garde à vue dans les locaux de la Brigade criminelle à Paris.

## CORRESPONDANCE

### « Tir en état d'ivresse » (suite)

#### Une lettre de M. Serge Lecanu

M. Serge Lecanu, inspecteur de police, secrétaire général de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, classée à l'extérieur du droit), nous écrit à propos de l'article « Tir en état d'ivresse », paru dans nos éditions datées 26-27 juin :

Vous écrivez que, dans la soirée du 23 juin, j'aurais tiré en l'air au passage d'une « voiture louche », alors que je me serais trouvé en état d'ivresse. Ce n'est pas la réalité. J'ai bien été victime d'une tentative d'agression ou jour-là. En ma qualité d'inspecteur principal de police, j'ai utilisé mon arme administrative, en tirant en l'air, aux fins de dissuasion et d'appel au secours. Le dépiquage par échylomètre ne s'est pas « révélé positif », comme vous le prétendez.

[Le rapport de l'équipe de la BAC 93 (brigade anti-criminalité de Seine-Saint-Denis), qui a interpellé M. Lecanu dans la nuit du 23 au 24 juin, est ainsi intitulé : « Objet : Interpellation d'un fonctionnaire de police en état d'ivresse, hors service, ayant fait usage de son arme administrative sur la voie publique ». Il y est précisé que M. Lecanu, considéré au commissariat central du dix-huitième arrondissement de Paris, « y a fait l'objet de dépiquage de l'imprégnation alcoolique. Résultat : positif ».

Un second rapport, rédigé par l'officier de paix de permanence au commissariat central du dix-huitième arrondissement, précise : « Alcoolot effectué et positif à l'encontre du fonctionnaire concerné ». « L'épave de l'imprégnation alcoolique par l'air expiré » a eu lieu à 3 heures du matin, dans les locaux du dix-huitième district de sécurité publique. Selon le rapport de l'officier de paix, M. Lecanu a ainsi rapporté l'incident : « Alors qu'il attendait un taxi à la hauteur de la porte des Poteaux, un véhicule, à bord duquel se trouvaient plusieurs individus de couleur, s'arrêtait stationné à proximité immédiate. Se soulevant soudain, il s'est alors saisi de son arme et a tiré en l'air, provoquant ainsi la fuite desdits individus. » - EP]

**LOTO** N° 27 TRACÉ DU BILAN 8 JUILLET 1988

3 5 25 32 34 38 20

PROCHAIN TRACÉ, 21 OCTET 88, 18 JUILLET 1988

BANQUE D'ALLOTY 1988 A 20 H 30

6 258 865,00 F  
94 900,00 F  
8 445,00 F  
130,00 F  
900 F



# Chronologie

## ÉTRANGER

1. - RFA: Une explosion dans la mine de lignite de Borchen, près de Cassel, provoque la mort de cinquante et un mineurs. Six rescapés sont retrouvés le 6. Les sauveteurs (du 3 au 7 et 14).

2-3. - ÉTATS-UNIS - GRANDE-BRETAGNE: M. Reagan, de retour de Moscou, fait escale à Londres, où il dresse un bilan positif de ses entretiens avec M. Gorbatchev (du 3 au 6).

3. - DANEMARK: M. Poul Schlüter, premier ministre depuis 1982, forme un nouveau gouvernement minoritaire, où les conservateurs et les libéraux sont désormais associés aux radicaux, qui ont remplacé les chrétiens populaires et les centristes démocrates (2, 5-6 et 9).

3-7. - ISRAËL: La tournée proche-orientale de M. George Shultz, secrétaire d'État américain, le quatrième en quatre mois, ne permet pas d'ébranler l'opposition de M. Itzhak Shamir au plan de paix américain. Le soulèvement palestinien se poursuit les jours suivants dans les territoires occupés: des champs et des forêts sont incendiés; des cibles israéliennes sont attaquées, non plus avec des pierres, mais avec des cocktails Molotov (du 5 au 9, du 12 au 22, 24, 26-27, 29 et 30).

6-9. - URSS: A Zagorsk, un concile de l'Église orthodoxe russe décide de renforcer les pouvoirs des prêtres sur les paroisses, aux dépens des autorités civiles locales. De nombreuses cérémonies marquent le millénaire de l'évangélisation de la Russie. Mgr Casaroli, secrétaire d'État du Vatican, y représente le pape, qui n'a pas été personnellement invité. Il est reçu, le 13, par M. Gorbatchev, auquel il remet un message de Jean-Paul II appelant à l'établissement de « certains contacts formels » entre l'URSS et le Vatican (du 4 au 13, 15, 16 et du 18 au 21).

7-9. - SOMMET ARABE: Seuls trois chefs d'État (Irak, Oman, Somalie) ne participent pas au quatrième sommet extraordinaire

## Juin 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent le date du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

10. - CONJONCTURE: L'OCDE dresse un « bulletin de santé relativement satisfaisant » de la situation économique des pays industrialisés alors que son précédent rapport semestriel, en décembre 1987, prévoyait un sévère ralentissement de l'activité après le krach boursier d'octobre 1987 (2, 5-6, 11 et 16).

10. - MAGHREB: Les chefs d'État de l'Algérie, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie, réunis à Alger pour la première fois depuis les indépendances, décident de « mettre en œuvre les moyens de concrétiser le Grand Maghreb arabe ». La venue à Alger, après quinze années, du roi Hassan II, arrivé le 7 pour le sommet arabe, a confirmé la réconciliation algéro-marocaine. Le 28, l'Algérie et la Libye annoncent un « projet d'union » (4, du 7 au 13, 16, 24 et 30).

11. - ITALIE: Mort de Giuseppe Saragat, président de la République de 1964 à 1971 (12-13).

11-14. - PÉTROLE: Les treize ministres de l'OPEP, réunis à Vienne en conférence ordinaire, apparaissent très divisés. Ils ne parviennent qu'à reconduire pour six mois les plafonds de production, qui ne sont plus respectés par plusieurs pays membres. Les cours du pétrole, autour de 15 dollars le baril depuis mars, sont à la fin du mois 5 dollars au-dessous du prix officiel de 18 dollars (12-13, 14 et 16/VI, 2/VII).

13. - CEE: Les ministres des finances des Douze adoptent une

19. - POLOGNE: Les élections locales, que Solidarité avait appelé à boycotter, sont marquées par une faible participation (2, 15, 16, 17, 21, 22 et 24).

19-21. - SOMMET DE TORONTO: L'allègement de la dette des pays les plus pauvres et la réduction des subventions agricoles sont au centre du quatorzième sommet des sept principales démocraties industrielles, réuni à Toronto. La déclaration économique se félicite de la croissance plus forte que prévue. L'optimisme des Sept gagne les marchés financiers: le dollar se redresse, passant à Paris, le 23, la barre des 6 F, tandis qu'à la Bourse de New-York l'indice Dow Jones remonte jusqu'à 2 152, le 22. Le dollar atteignant, le 27, 1,82 DM, 131 yens et 6,16 F, les banques centrales interviennent, le 28, pour freiner cette hausse, et la Bundesbank, en relevant, le 30, son taux d'escompte de 2,5 % à 3 %, donne le signal d'un accroissement général des taux en Europe, sauf en France (du 18/VI au 4/VII).

21. - BRÉSIL: Les banques commerciales créditaires du Brésil lui accordent un rééchelonnement de 61,5 des 121,5 milliards de dollars de sa dette extérieure, ainsi que 5,2 milliards de nouveaux crédits (2, 23 et 24).

21. - FRANCE-ALGÉRIE: Une convention franco-algérienne est signée à Alger par M. Fernand Dufour, ministre de la famille, afin d'assurer la libre circulation des enfants de couples séparés (8, 22, 23 et 24).

21. - ITALIE: M. Achille Occhetto est élu secrétaire général du PCI. Il succède à M. Alessandro Natta, élu en juin 1984, qui avait démissionné le 13 après le recul communiste aux élections administratives des 29 et 30 mai (1, 13, 22 et 23).

22. - CEE: Les ministres de l'éducation des Douze approuvent une directive sur la reconnaissance mutuelle des diplômes acquis après trois années d'études supérieures (23 et 24).

22. - VIETNAM: M. Do Muoi est nommé premier ministre. Il passe pour plus conservateur en matière économique que M. Vo Van Kiet, qui assurait l'intérim depuis la mort de Pham Hung, le 10 mars (23).

23. - GRANDE-BRETAGNE: Le groupe suisse Nestlé rachète pour 26 milliards de francs le chocolatier et confiseur britannique Rowntree, après deux mois de bataille boursière avec un autre groupe suisse, Jacobs Suchard. Pour empêcher la prise de contrôle de Rowntree, la direction de l'entreprise avait demandé en vain au gouvernement de M. Thatcher d'intervenir (27 et 28/VI, 15, 17, 24, 25 et 26-27).

23-27. - VATICAN-AUTRICHE: Le voyage de Jean-Paul II en Autriche suscite des controverses, en raison de ses rencontres avec le président Waldheim et de son refus d'évoquer le caractère spécifiquement juif du génocide, lors de sa visite au camp de concentration de Mauthausen (2, du 24 au 28 et 30).

24. - BELGIQUE: M. Carlo De Benedetti cède à Suez et à ses alliés belges 31 % des 47 % d'actions de la Société générale de Belgique qu'il détenait depuis la bataille boursière de début de l'année. En contrepartie, l'homme d'affaires italien devient vice-président du groupe belge et obtient 4 % du capital de Suez. Cet accord permet à Suez de reprendre le contrôle de la SGB (du 24 au 27).

25. - AFRIQUE: Les seize pays membres de la Communauté des

## FRANCE

1. - Le conseil des ministres attribue 1,2 milliard de francs pour l'éducation, puis, le 8, 3,2 milliards en faveur du traitement social du chômage, de l'amélioration de l'habitat social, de la recherche, de la culture et de l'aide au développement. Ces dépenses nouvelles seront gérées par des économies budgétaires (2, 3, 9 et 10).

5. - Le premier tour des élections législatives, qui ont lieu au scrutin majoritaire à deux tours, est marqué par un taux record (34,26 %) de l'abstention. La majorité présidentielle avec 37,52 % des voix retrouve presque son niveau du premier tour de juin 1981. L'URC (RPR+UDF) obtient 37,67 % des voix: renforcés des divers droite, elle atteint 40,52 % et perd 4,4 % par rapport à mars 1986, mais progresse de 4 % sur le total des voix recueillies par MM. Chirac et Barre le 24 avril. Toujours par rapport au premier tour de la présidentielle, le PCF se redresse avec 11,32 % des voix et le FN est en recul avec 9,65 % (du 7 au 10).

5. - Le Suédois Mats Wilander, vainqueur du tournoi de tennis de Roland-Garros. Le 4, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf a gagné, comme en 1987, le tournoi féminin en battant (6-0, 6-0 en trente-quatre minutes) la Soviétique Natalia Zvereva (du 21/V au 7/VII).

6. - M. Mitterrand, à deux semaines du sommet des pays industrialisés de Toronto, écrit aux participants pour leur proposer trois options d'apurement de la dette des pays les plus pauvres, notamment africains. La France s'engage à annuler le tiers des échéances garanties soumises au Club de Paris. Avant le sommet de Toronto, M. Mitterrand s'entretient, à Evian, le 2, avec M. Kohl, puis, à Paris, le 3, avec M. De Mita, le 6, avec M. Takeshita et, le 10, avec M. Thatcher (du 2 au 6, 8 et du 10 au 13).

7. - Un accord, conclu entre l'URC et le FN, prévoit le retrait réciproque des candidats de droite et d'extrême droite dans les Bouches-du-Rhône. Présenté à droite comme « focal », cet accord suscite l'indignation à gauche, tandis que M. Barre et plusieurs personnalités centristes expriment leur « trouble » (du 7 au 14).

7. - Socialistes et communistes se désistent en faveur du candidat de gauche le mieux placé, mais le PCF refuse de soutenir les « candidats de droite ou du patronat » investis par le PS (8, 9 et 11).

8. - M. Mitterrand, devant le conseil des ministres, appelle les

Français à lui donner la « majorité stable », dont il a « besoin pour mener sa mission ». Le 9, sur TF1, il déclare qu'« une majorité nette, sans qu'elle soit excessive », lui « conviendrait » (9, 10 et 11).

9-14. - Deux cent mille habitants de Toul et de sa région sont privés d'eau courante après la pollution de la Loire par l'incendie d'une usine de produits chimiques (du 11 au 15, 18 et 19-20).

12. - Au second tour des législatives, le taux d'abstention (30,04 %) reste élevé. Le PS et ses alliés gagnent 61 sièges, mais n'atteignent pas, avec 275 des 575 élus, la majorité absolue. A droite, l'UDF, en conservant ses 132 sièges, devance d'un siège le RPR, qui en a perdu 27. Le PCF obtient 27 députés (- 8) et le FN n'en a plus qu'un seul (- 31). Sur les neuf autres députés, sept sont divers droite et deux proches de la majorité présidentielle (14, 15, 16, 19-20, 22 et 25).

13. - M. Barre s'entretient avec M. Rocard à propos de la Nouvelle-Calédonie. Il refuse de confirmer une rencontre secrète, le 17, avec M. Mitterrand, révélée par la presse (du 18 au 21/VI, 2 et 3-4/VII).

14. - M. Mitterrand demande à M. Rocard, qui lui remet la démission de son gouvernement, de « poursuivre sa tâche jusqu'à l'installation de la nouvelle Assemblée ». Le soir, dans une allocution télévisée, il souligne que « la majorité parlementaire, même relative, existe » et affirme que « la France est et sera gouvernée » (15 et 16).

14. - Les dirigeants de la Société des Bourses françaises sont remplacés après la révélation d'une perte sur le MATIF de 500 millions de francs, soit environ le quart du fonds de garantie constitué par les cotisations des agents de change (du 12 au 17, 22, 24 et 28).

15. - Le conseil des ministres approuve le projet de loi d'amnistie traditionnelle après chaque élection présidentielle. L'amnistie prévue est moins large qu'en 1981 (16, 17, 19-20/VI, 1<sup>er</sup> et 2/VII).

15. - Les centristes décident de constituer un groupe à l'Assemblée nationale, sous le nom d'Union du centre (UDC), malgré les fortes pressions des giscardiens et des léonardiens, leurs partenaires au sein de l'UDF. M. Barre décide, le 22, de s'y associer, afin de « manifester son accord avec l'initiative qui doit contribuer à la formation d'une force libérale, sociale et européenne » (du 13 au 25).

20. - M. Giscard d'Estaing, invité de « l'heure de vérité », sur Antenne 2, souhaite la formation d'un gouvernement « composé moitié de socialistes, moitié de membres de l'URC », structure qu'il voudrait maintenir (du 21 au 25).

20. - La direction de Télémelec accepte la dernière OPA de Schneider, évaluée le 16 par les autorités boursières, après le refus de Framatome de s'associer (3, 16, 17, 18 et 25/VI, 1<sup>er</sup>/VII).

21. - M. Louis Mermant est élu président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale par acclamation. M. Bernard Pons, lui, est élu à la tête du groupe RPR, au second tour, par 64 voix contre 63 à M. Philipe Séguin. Alors que ce vote fait apparaître l'existence de courants au sein du RPR, M. Alain Juppé est nommé, le 22, secrétaire général du mouvement, en remplacement de M. Jacques Toubon (du 14 au 18, du 21 au 25, 28 et 30).

23. - A l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius est élu président au deuxième tour de scrutin par 301 voix (PS, PC, centristes) contre 268 à M. Jacques Chaban-Delmas. Le bureau est composé, le 24, à l'ambivalence. Pour les six présidences de commission, le 28, cinq socialistes sont élus, ainsi que M. Giscard d'Estaing (affaires étrangères), le RPR s'oppose à l'élection de M. Jacques Barrot (UDC) à la tête de l'autre commission (affaires sociales) proposée par le PS à l'opposition (15, 16, 19-20, du 23 au 27, 29 et 30).

24. - En mai, le nombre de chômeurs s'est accru de 0,8 %, les prix ont augmenté de 0,2 % et le déficit du commerce extérieur a été de 1,4 milliard de francs, après 2,1 milliards en avril (4, 17, 23, 26-27 et du 30/VI au 2/VII).

26. - Un accord sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est conclu entre les délégations du RPCR et du FLNKS, conduites par M. Jacques Laflour et par M. Jean-Marie Tjibaou, réunies à l'hôtel Matignon autour de M. Michel Rocard. Il prévoit de confier à l'Etat l'administration du territoire pendant un an et d'organiser à l'automne un référendum national sur les futures institutions. Majorité et opposition approuvent cet accord, critiqué par certains indépendantistes (du 4 au 9, 11, du 16 au 21 et du 24/VI au 4/VII).

26. - Trois des cent trente passagers sont tués après la chute d'un Airbus A-320 en démonstration au-dessus de la gare de Lyon à Paris: le Melun-Paris, privé de freins, est venu percuter à 70 km/h une rampe bondée, en partance pour

Villeneuve-Saint-Georges, provoquant la catastrophe ferroviaire la plus meurtrière jamais survenue dans la capitale (du 29/VI au 2/VII).

28. - M. Michel Rocard, reconduit le 23 dans ses fonctions de premier ministre, forme un gouvernement marqué par une « double ouverture »: vers le centre et vers la « société civile ». Les principaux ministres conservent leurs titulaires. Sur 49 membres, dont 12 nouveaux, 26 sont PS, 3 MRG, 6 UDF, dont M. Jean-Pierre Soisson (travail), M. Jean-Marie Rausch (commerce extérieur) et 14 « techniciens », dont l'académicien Alain Decaux et le professeur Léon Schwabenzberg, ministres délégués chargés, l'un de la francophonie et l'autre de la santé (25 et 30/VI, 1<sup>er</sup>/VII).

29. - M. Rocard prononce devant l'Assemblée nationale une déclaration de politique générale qui est suivie d'un vote. Il place son action sous le signe d'un « nouvel espoir », évoquant les préoccupations de la vie quotidienne, avant de consacrer au « rêve » la fin de son intervention (1<sup>er</sup>/VII).

29. - Le docteur Jacques Benveniste publie une étude tendant à montrer qu'une information biologique spécifique peut être transmise par l'eau a priori pure. Ce phénomène, qui pourrait bouleverser les conceptions sur la structure de la matière, est accueilli avec étonnement par les scientifiques (29-30/VI, 30/VI et 1<sup>er</sup>/VII).

30. - M. Bérézgovoy annonce que le taux de la TVA sur les boissons non alcoolisées sera ramené, le 8 juillet, de 18,6 % à 5,5 % (1<sup>er</sup> et 2/VII).

30. - Le bureau exécutif du PS exprime le « trouble » des socialistes après l'entrée de barristes (MM. Roussier et Soisson) au gouvernement (du 30/VI au 4/VII).

30. - Le conseil national de l'UDF porte M. Giscard d'Estaing à la présidence de la confédération, qui se donne l'« ambition d'être le pivot de la prochaine alternance » (2/VII).

30. - M. Barre, invité de « Questions à domicile » sur TF1, critique M. Giscard d'Estaing et se dit prêt à former une coalition de gouvernement avec les socialistes sur la base d'un programme précis et négocié (2/VII).

30. - La cour d'assises des Bouches-du-Rhône condamne à la réclusion perpétuelle l'auteur et l'un des commanditaires de l'assassinat du juge Pierre Michel, le 21 octobre 1981, à Marseille (15 et du 17/VI au 4/VII).

## CULTURE

11. - Plus d'une centaine de chanteurs et de musiciens participent, au stade de Wembley, à Londres, à un concert en hommage à Nelson Mandela pour son soixante-dixième anniversaire et ses vingt-cinq ans d'emprisonnement en Afrique du Sud. Soixante-douze mille personnes assistent à l'événement qui est retransmis par dix-sept chaînes de télévision dans le monde (5-6, 12-13 et 14).

13. - Création mondiale, à l'Opéra de Paris, de la Céléstine de Maurice Ohana, d'après Fernando de Rojas, dans une mise en scène de Jorge Lavelli (9 et 15).

15. - Le conseil des ministres nomme Antoine Vitez administrateur général de la Comédie-Française et Jérôme Savary pour le remplacer à la direction du Théâtre national de Chailiot (16, 17 et 24/VI, 2/VII).

16. - L'écrivain Pierre-Jean Remy, pseudonyme du diplomate Jean-Pierre Angremy, est élu à l'Académie française au fauteuil de Georges Dumézil (17 et 18).

18. - Le concert de SOS-Racisme, diffusé par satellite à

Remodelage des Financiers  
La Financière Agache et Colas  
les principaux actionnaires de Louis Vuitton

Deux professionnels  
Bernard Arnault et André Colas  
Le conseil d'administration de Louis Vuitton

Bernard Arnault:  
les marches du podium

Le conseil d'administration de Louis Vuitton  
Bernard Arnault et André Colas  
Le conseil d'administration de Louis Vuitton

Le conseil d'administration de Louis Vuitton  
Bernard Arnault et André Colas  
Le conseil d'administration de Louis Vuitton

Le conseil d'administration de Louis Vuitton  
Bernard Arnault et André Colas  
Le conseil d'administration de Louis Vuitton



Remodelage dans l'industrie de luxe

La Financière Agache et Guinness devient les principaux actionnaires de Louis Vuitton-Moët-Hennessy

La Financière Agache, l'ex-groupe Boussac, s'est associée avec le brasserie Guinness pour prendre 24 % de Louis Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH)...

Les fameux bagages, mais possédant aussi les champagnes Veuve Clicquot et les parfums Givenchy. Un mariage qui engendra un ensemble de 13 milliards de chiffre d'affaires...

Deux gestionnaires modernes

Bernard Arnault et Alain Chevalier sont deux gestionnaires « modernes » et reconnus. Ils se ressemblent. Mais avec une différence : l'un est propriétaire du groupe qu'il a construit...

tantique et beaucoup plus chez nous dépend directement des sociétés communes créées par cet accord... explique Alain Chevalier.

Or, dans les rumeurs des noms d'acheteurs, de titres LVMH en Bourse figure Grand Metropolitan, l'ancien principal de Guinness...

Poursuivant sa diversification

Saint Louis détiendra 30 % du nouveau groupe papetier Arjomari-Guerimand

L'adversité donne du mordant à M. Bernard Dumon, PDG de Saint Louis. Six mois à peine après avoir reconnu son échec dans la constitution d'un grand groupe agro-alimentaire...

l'ensemble Arjomari-Guerimand, moyennant un investissement supérieur à 1,5 milliard de francs.

En achetant, le 3 mai dernier, pour 788 millions de francs les sociétés Gorce (numéro 1 français du surgelé), Paul Chacou et Comalin à Orléans-Cabry, Saint Louis avait confirmé son aspiration à conserver une activité industrielle dans l'agro-alimentaire...

Une firme très spécialisée

D'ici à la fin de l'année, à l'autonomie peut-être, M. Dumon n'exclut pas une autre acquisition moyenne dans cette branche, en Espagne de préférence, qui se chiffrent en centaines de millions de francs.

Mais en prenant une dimension appréciable dans le papier, Saint Louis touche à la « quadrature du cercle » : trois pôles d'activités de poids sensiblement égal : le sucre,

l'agro-alimentaire et le papier, auxquels s'ajoutent des actifs financiers de 900 millions de francs en trésorerie et la détention de 3 % de BSN, pour un chiffre d'affaires de 12,6 milliards de francs en 1987.

Pourquoi le papier ? M. Dumon ne cache pas qu'il s'intéressait depuis longtemps à Arjomari, mais la grande sensibilité du titre en Bourse empêchait toute opération significative. L'occasion fournie par l'OPA Arjomari sur Guerimand lui permet de réaliser son souhait : investir dans une firme très spécialisée, en forte croissance (+ 4 % l'an), bénéficiant de « niches à haute technicité », comme les papiers d'impression-écriture, les papiers fiduciaires (billets de banque) et surfilms, mais aussi les papiers Canson et Montgolfier. Avec un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de francs en 1987 (et 6,1 milliards prévus en 1988) pour un résultat avant impôt de 376 millions de francs, Arjomari offre, aux yeux de M. Dumon, des gages de succès. L'occasion a fait le larron.

ERIC FOTTORINO.

S'orientant vers les technologies de pointe

Renault-Automation vend son activité construction

Renault-Automation, filiale ingénierie de Renault, vend sa construction. Cette société, dont le capital de 4 millions de francs est détenu à 60 % par son groupe canadien SNC, a été en fait séparée en 1982 du groupe Pechiney, auquel elle appartient.

une société SERI-construction, au capital de 2,5 millions de francs, dont Proteus prendrait au maximum 64 %. Renault-Automation 18 % les 18 % restants étant proposés au personnel. Celle-ci reprendrait les quarante-sept salariés actuels de la construction, les actifs (notamment l'établissement de Montigny-lez-Bretonneux, dans les Yvelines) et les contrats en cours (des travaux pour la cité judiciaire de Dijon, le ministère des finances à Bercy, le siège de Matra-Datavision, Eurodisneyland, etc.). Renault-Automation justifie l'opération par le fait que « la construction est un autre métier que la production » et les technologies de pointe vers lesquelles elle s'oriente.

Le projet présenté lundi 11 juillet, au comité central d'entreprise de Renault-Automation consiste à créer

Pour cause de dumping

Les imprimantes d'ordinateur japonaises fortement taxées dans la CEE

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les imprimantes d'ordinateur en provenance du Japon seront désormais frappées à leur entrée dans la Communauté d'un droit anti-dumping de 4,2 %, à l'exception des matériels livrés par les sociétés Tokyo Electric Co Ltd et Tokyo Jukyo Industrial Co Ltd, auxquelles sera appliqué un droit anti-dumping de seulement 12,4 %. Ces deux entreprises bénéficieront de ce traitement moins sévère parce qu'elles ont accepté de collaborer à l'enquête menée d'avril 1986 à mars 1987 par la Commission européenne.

En 1987, les importations d'imprimantes japonaises dans la Communauté ont atteint 300 millions de dollars, soit plus de 1,3 milliard de francs. Les fabricants européens ont dû baisser leurs prix, ce qui a nuí à leur rentabilité. Malgré cet effort, les prix des imprimantes importées étaient inférieurs d'environ 15 % à ceux des matériels produits dans la Communauté.

L'enquête a démontré le dumping. La Commission estime d'autant plus nécessaire de prendre des mesures de protection que, d'habitude, la production de ces appareils constitue un chaînon fondamental pour l'industrie bureautique, « les imprimantes et l'ordinateur étant étroitement associés, l'abandon ou la réduction de la production des imprimantes par les entreprises communautaires aurait des effets négatifs graves sur son industrie informatique ». Il en est de même dans le cas de la Communauté.

Les importations d'imprimantes d'ordinateurs fabriquées au Japon sont passées de cent quarante mille unités en 1983 à cent quatre-vingt-quinze mille unités en 1986, si bien que la part du marché communautaire détenue par les producteurs japonais a progressé de 70 % à 75 %.

Ph. L.

M. Bernard Arnault : les marches du podium

Bernard Arnault a gagné son pari. En devenant l'actionnaire principal du leader français des industries de luxe, le PDG de la Financière Agache n'a pas attendu longtemps pour se hisser sur le podium du prestige français.

Rien ne prédisait, pourtant ce polytechnicien de trente-neuf ans à une telle destinée. Né en 1949 à Roubaix, c'est tout naturellement qu'à sa sortie de l'X il entre dans la PME familiale Fénelon, fondée par son père, spécialisée dans l'immobilier. Il ne manque déjà ni d'idées ni d'ambitions et sait convaincre son père d'abandonner le gros commerce pour la promotion immobilière, autrement plus rentable. Il réalise un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs en 1987 et une marge de 10 % à 12 %. Mais c'est en 1984 que passe la chance. Les pouvoirs publics cherchent un repreneur pour l'empire Boussac agonisant. Bernard Arnault sait tenir le langage qu'on attend de l'acquéreur d'un groupe industriel, promet de garantir l'emploi - ce qui ne sera pas fait - et remporte la victoire, en outsider, au nez et à la barbe des autres candidats médusés. Première étape, il s'est hissé de Fénelon à Dior.

Mais il a vite fait le tri dans les sociétés qui composent le groupe textile. Il décide de conserver la distribution (Bon Marché, Belle Jardinière, Conforama) et les marques de prestige. Une série d'accords viennent sceller cette stratégie : vente de Peau d'âne au suédois Moinlycke, puis des

activités textiles de Boussac à Prouvost (Le Monde daté 22-23 mai). Dans le même temps, il multiplie les marques d'intérêt pour le luxe et ne cache pas son ambition d'en devenir le leader mondial.

Après le rachat de Céline, il y a un an, et la création d'une seconde maison de couture Christian Lacroix, il ne pouvait que s'introduire à LVMH. Le leader français des industries de luxe, avec son chiffre d'affaires de 13 milliards de francs en 1987 (contre 6 milliards pour la branche luxe de la Financière Agache), est en effet incontournable. Il détient les parfums Dior, que Bernard Arnault rêve de joindre à sa maison de couture, les merges de l'un étant bien supérieures à celles de l'autre. Aussi est-ce dès le krach boussacien d'octobre 1987 que le PDG d'Agache commence à s'intéresser à LVMH, avec deux trésores dans son jeu : un trésor de guerre de 5 milliards de francs, réalisé notamment grâce à la vente de Peau d'âne, trésor qui vient renforcer une ligne de crédits de 2 milliards et les dissensions entre M. Alain Chevalier et M. Henri Racamier, PDG respectifs de Moët-Hennessy et de Vuitton. Il a bien joué et s'est vu offrir la place. Mais l'acquisition de 24 % de LVMH n'épuise ni ses projets ni ses ambitions. Devenir l'actionnaire principal de LVMH est un succès, c'est aussi une étape.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Un « Français sympathique »

Guinness palera des titres à Agache pour monter sa participation dans la coquille jusqu'à 40 %, ce qui lui permettra de consolider sa part des bons profits de LVMH. Agache ne conservera que 60 %. En parallèle, LVMH va participer à une augmentation de capital réservée de Guinness, qui lui donnera 10 % en plus des 2 % déjà détenus. Les deux groupes consolident donc ainsi au niveau du capital leurs liens commerciaux conclus l'an passé.

Le mariage à trois fonctionnera-t-il mieux que le couple ? « Aucun accord industriel entre M. Arnault n'est à l'ordre du jour. Agache, c'est une société financière », précise Alain Chevalier. « Il nous fallait, c'est vrai, un actionnaire stable car nous étions opéré à l'horizon de trois ans », poursuit-il, mais le PDG avait trouvé plus urgent de s'occuper de la gestion de la fusion Vuitton-Hennessy. « Aujourd'hui, un actionnaire est là, un Français, et sympathique ».

Sans doute Alain Chevalier peut-il se féliciter d'avoir échappé à une manœuvre d'éviction. Mais sa filie de champagne n'est qu'à moitié pleine car il a probablement pensé placer un peu à sa guise les titres de l'entreprise qu'il a bâtie. Christian Derovery, du textile Prouvost, s'est battu l'an dernier avec succès contre Jérôme Seydoux dans une même lutte qui oppose la légitimité du gestionnaire à celle du propriétaire. Derovery l'avait en partie emporté. Le nouveau propriétaire, lui, envisage de porter les 24 % à environ 30 % et va chercher à obtenir des préemptifs d'achat des familles. Grâce aux dissensions Vuitton-Hennessy, il a mis la main en deux semaines sur une des plus belles entreprises de luxe du monde. Le secret des affaires, c'est de saisir les opportunités ».

ERIC LE BOUCHER.

1) M. Arnault sera à la tête de la onzième fortune de France évaluée à 2 milliards de francs par le Nouvel Observateur en octobre 1977.

2) Les pourcentages s'entendent le capital « dilué », c'est-à-dire une fois toutes les options levées.

La baisse du taux d'intervention de la Banque de France

(Suite de la première page.)

Ainsi, l'ensemble formé par la très bonne tenue du franc sur les marchés des changes (il a même monté après la réduction de taux d'intervention), croissance de la masse monétaire inférieure aux objectifs, inflation réduite. Cet ensemble satisfaisant lui a permis de manœuvrer à contre-courant, au moment où les banques centrales européennes, à l'inverse, relèvent leur taux pour lutter contre l'inflation, comme en Grande-Bretagne, ou pour freiner la baisse de leur monnaie comme en Allemagne.

Voilà donc l'écart entre les taux à court terme français et allemand ramené à 3 points hors inflation (6,75 % contre 3,75 %) et à 1,5 point en tenant compte des taux d'inflation respectifs (1,5 % et 1 %). Il y a un mois, cet écart atteignait encore 2,5 points en taux réels, ce qui était trop. Il pourrait encore diminuer, le taux d'intervention de la Banque de France revenant à 6,5 %, ce qui laisserait subsister, pour l'étranger, une « prime de risque » de 1 point à 1,25.

Hormis les cas de surchauffe et d'inflation, un pays a toujours avantage à voir baisser ses taux d'intérêt pour diminuer les charges de l'Etat, des

entreprises et des particuliers. Dans le cas de l'Etat, c'est très simple : le service de la dette du Trésor français se trouve allégé de 2 milliards de francs sur une base annuelle, pour chaque abaissement de 0,25 du taux interbancaire. On trouve là une des raisons qui poussent un ministre des finances à obtenir un tel abaissement, cela lui permet de réduire le déficit budgétaire.

Dans le cas des entreprises (2.000 milliards de crédits bancaires), c'est beaucoup moins simple : tout dépend de leur taille. Les grandes entreprises ont directement accès au marché des taux à court terme en émettant, depuis le début de 1986, du « papier commercial », à vingt ou quarante jours d'échéance, c'est-à-dire des billets de trésorerie souscrits par les banques, les SICAV, les compagnies d'assurances, les caisses de retraites, à un taux voisin de celui du marché interbancaire et, le plus souvent, inférieur : 6,90 % à 7,25 % contre 7,25 % à 7,50 % par les banques. Les petites et moyennes entreprises sont très concentrées sur un total de 60 milliards de francs, sur un fait de trente-cinq émetteurs pour plus de 500 millions de francs (Peugeot, Total, etc.). C'est qu'il faut

montrer patte blanche pour accéder à cette forme de crédit, c'est-à-dire être gros et bien coté par le marché.

La PME, en revanche, sont renvoyées au découvert bancaire classique, avec un taux de base fixé à 9,60 % depuis mai 1986, taux qui peut monter à 12 %, 13 %, 14 %, et même plus en y ajoutant les diverses commissions, surcoût de la « prime de risque » de la banque. Ainsi, elles ne bénéficient pas de la baisse récente des taux à court terme, sauf si leur bonne santé financière leur permet d'obtenir de leur banque un taux de découvert plus proche de celui du marché interbancaire, pratique qui est en train de s'éroder sous la pression de la concurrence entre établissements de crédit.

Pour atténuer cette discrimination, deux solutions s'offrent. La première est d'obtenir des banques une diminution de leur taux de base. Elles n'y sont guère disposées, surtout en avant la lourdeur de leurs frais de collecte et le fait qu'elles accordent de plus en plus de crédits dont le taux est lié à celui du marché interbancaire à court terme. On peut estimer tout de même que, la Rue de Rivoli aidant, elles feront un « petit effort », le taux de l'argent au jour le jour étant revenu au-dessous de

ce qu'il était lorsque leur taux de base fut ramené à 9,60 % il y a deux ans.

La deuxième solution consiste à ouvrir véritablement aux PME le marché des billets de trésorerie, par deux mesures qui seront examinées mardi prochain par le comité de réglementation bancaire : l'abaissement du montant minimum des billets de trésorerie, qui pourrait être ramené de 5 millions de francs à 1 million de francs ; et, surtout, véritable révolution financière, l'institution d'une « caution bancaire », qui garantirait le souscripteur de billets contre toute défaillance de l'émetteur.

L'absence de garantie est, en effet, le principal obstacle qui s'oppose à un recours étendu des PME aux billets de trésorerie. En obtenant de leur banque cette caution, moyennant une commission (un peu plus de 0,50 %), les PME les plus prospères et les plus saines paieront beaucoup moins cher pour leurs crédits. Ce serait une étape de plus sur le chemin de la dérégulation, et aussi sur celui de la « marginalisation » des banques dont les PME constituent, désormais, avec les particuliers, le principal domaine d'activité désormais menacé.

FRANÇOIS RENARD.

EN BREF

M. Soisson reçoit les syndicats. - M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle va recevoir les représentants sociaux au début de la semaine prochaine. La CFTC sera reçue le lundi 11 juillet à 9 heures, la CGC mardi à la même heure, FO mardi à 15 heures, la CGPME mercredi à 15 heures ; les autres rendez-vous (CGT, CFPD, CNPF) restent à préciser.

La CGT se maintient. - Selon une étude publiée le 8 juillet par la CGT, sur 2.450 entreprises (dont la quasi-totalité de celles de plus de 500 salariés) représentant au total 2,3 millions de salariés, la CGT a recueilli 42,2 % des voix et progresserait en moyenne de 1,2 % aux élections de délégués du personnel ou aux comités d'entreprise. Sur les 2.001 déjà étudiées en 1987, la progression de la CGT est de 0,95 %.

Précision. - Dans l'article intitulé : « Les armateurs reprennent le large » (Le Monde Affaires du 9 juillet) il fallait lire à la fin que M. Jacques Mellick est ministre délégué chargé de la mer et non secrétaire d'Etat.

REPÈRES

Industrie ferroviaire

Baisse de 9,5 % du chiffre d'affaires

L'activité de l'industrie ferroviaire française est retournée en 1987 à la « lettre dégradation » constatée depuis 1985, après le léger redressement de 1986. Indiqué, le 8 juillet, la Fédération des industries ferroviaires (FIF), en annonçant un chiffre d'affaires de 10,02 milliards de francs, contre 11,07 en 1986, soit une baisse de 9,5 %. Le rapport annuel de la Fédération souligne que le marché intérieur, avec 5,27 milliards de francs, est en baisse de 2,5 %, en francs constants. Le chiffre d'affaires avec la SNCF est en chute depuis 1983 et ne représente plus que 28,2 % du total. Si les futurs TGV sont une source d'espoir, la Fédération souligne toutefois que ces réalisations impliquent des accords internationaux, tandis que le marché du matériel roulant destiné au tunnel sous la Manche sera l'occasion d'une « concurrence féroce » des constructeurs du monde entier.

Bassin houiller lorrain

Progression des nouveaux emplois

Quarante-quatre projets industriels (dont neuf créations et vingt-huit extensions d'entreprises existantes) ont été mis en œuvre au cours du premier semestre 1988, dans l'est du département de la Moselle, selon la Société pour faciliter l'industrialisation des régions minières (SOFIREM), qui accorde des aides en capital aux entreprises nouvelles et le Fonds d'industrialisation du bassin houiller (FIBH), qui soutient l'investissement immobilier ou de production. La SOFIREM a investi au cours de cette période 9,05 millions de francs en participation et 10,05 millions en prêts.

Les projets soutenus représentent six cent quatre-vingt-trois emplois nouveaux : selon M. Jean Bréas, président des Houillères de Lorraine, les projets industriels augmentent chaque année dans le bassin, et l'on se rapproche de plus en plus du nombre d'emplois perdus du fait de la modernisation des Houillères et de la récession de certains marchés, soit environ mille par an.

Chômage

Au plus bas depuis mai 1974 aux Etats-Unis

En juin, le taux de chômage est tombé à 5,3 % de la population active américaine, son niveau le plus bas depuis 1974. Le recul, de 0,3 % par rapport à mai, est en outre le plus fort enregistré aux Etats-Unis depuis 1986, indique le département du travail. Le nombre des chômeurs s'élevait à 6,5 millions en juin, en baisse de 328 000 sur le mois précédent. Cette réduction recouvre la création de 345 000 emplois contre une moyenne mensuelle de 250 000 depuis février dernier. Mais si la chute du chômage a surpris les analystes par son ampleur, elle est largement due à de nouveaux emplois saisonniers, notamment dans le secteur du tourisme.

URE

Une dizaine de ministères ont été créés... (Texte partiellement visible et difficile à lire en raison de la qualité de l'image)



# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**L**ES bulles de champagne qui pétillent dans une flûte de cristal illustrent parfaitement cette semaine qui a vécu au rythme des fluctuations des cours de Louis Vuitton-Moët Hennessy (LVMH), le numéro un français du luxe. Vendredi, toutefois, cette coupe était dégoûtée avec une certaine amertume par des boursiers troublés par la tenue du marché. Certes la progression au terme de ces cinq séances reste très honorable puisqu'elle s'élève à 2,5 %. Mais la hausse s'est ralentie au fil des jours à mesure que l'indice CAC s'approchait du niveau atteint avant le krach d'octobre 1987. Vendredi l'indice frôlait un peu plus la barre des 369,6, se situant à moins de 0,29 % (368,5) du niveau précédent. Arrivera-t-il dans les huit jours qui viennent à effacer définitivement les séquelles de la crise d'octobre ? Personne ne l'affirme, tout en l'espérant et en indiquant que de toute façon le « lundi noir » (19 octobre 1987) n'est déjà plus dans les esprits qu'un lointain souvenir.

Cependant les pessimistes indiquent que graphiquement l'indice CAC rencontre un « seuil de résistance » à 370. Il ne pourra être franchi qu'avec un volume d'activité soutenu. Si ces conditions ne sont pas remplies, le marché sera contraint de stagner, voire de baisser. « Pas du tout », prédisent les plus optimistes. La politique de baisse des taux d'intérêt qui s'est poursuivie vendredi avec la diminution du taux d'intervention de la Banque de France et les rachats d'entreprises sont autant de conditions favorables à une « hausse d'été ». Ils ne gardent néanmoins d'en donner l'impulsion et la durée...

Après plus de 30 % de hausse en six mois, la place parisienne a donc marqué une pause cette semaine pour, comme le disent les professionnels, « consolider ses positions ». Durant cinq séances, l'indicateur de tendance a évolué entre un plus haut de 1,08 % (mercredi) et un repli maximal de -0,01 % (vendredi). Ce calme ne doit pas masquer pour autant la frénésie qui s'est emparée de nombreux titres. LVMH et Havas sont à eux deux les symboles de l'évolution future des renforcements de participations : le premier continuant la nécessaire de l'internationalisation, le second laissant apparaître l'éclatement des « noyaux durs » mis en place lors des privatisations.

### Les « noyaux durs » éclatés

« Le problème des grands groupes français reste leur internationalisation », confiait un banquier pour expliquer l'opération de participations croisées réalisée par le numéro un français du luxe LVMH et par le britannique Glaxo. Au terme de plusieurs semaines de suspense, le mouvement s'est finalement entamé sur les échanges du titre LVMH. Dès lundi, plus de 2 % du capital changeait de mains et la tendance allait s'accroître jusqu'à

## Amer champagne

vendredi, date de suspension des cotations de l'action, tout comme celles du groupe de Bernard Arnault (Financière Agache, Arnault et Associés et Boussac Saint-Frères). Le jeune président de l'ancien groupe Willot ne rêvait être alors l'acquéreur mystérieux. Au terme de longues discussions, associé au britannique Guinness par l'intermédiaire d'une filiale commune qu'il contrôle à 60 %, il possède désormais près de 24 % des actions de LVMH. M. Bernard Arnault et Guinness deviennent ensemble le premier actionnaire devant les familles, celles de la branche Vuitton ayant 21 % et celles de Hennessy 13 %. L'accord prévoit aussi l'entrée de LVMH à hauteur de 10 % dans le capital du britannique Glaxo. Une manière de resserrer les liens entre les deux firmes, qui ont déjà depuis mai 1987 un réseau de distribution mondial commun. « L'arrivée imprévue de Bernard Arnault, qui souhaite faire de la Financière Agache un grand du luxe, a accéléré les discussions », reconnaissait, satisfait, un autre banquier.

### De l'huile au papier

L'offensive sur l'Agence Havas a elle aussi subitement éclaté au grand jour cette semaine. Après avoir acheté discrètement en Bourse 5 % du capital du groupe de communication, le Britannique Robert Maxwell envisage de reprendre les 5 % détenus par la Société générale de Belgique. Si l'opération aboutissait, le magnat de la presse britannique pourrait ébranler le noyau dur d'actionnaires mis en place lors de la privatisation. Les achats étaient encore très importants vendredi à la Bourse et beaucoup d'investisseurs observaient avec intérêt le processus pour s'en inspirer. Une des prochaines cibles serait la CGE. Les échanges sont extrêmement fournis et les acheteurs seraient essentiellement anglo-saxons. Une autre privatisée ne distinguait mais dans un domaine très différent. Saint-Gobain procédait jeudi à l'attribution gratuite de titres, conformément aux règles prévues lors de sa mise sur le marché par le gouvernement. Après dix-huit mois de cotation, les porteurs se sont vu attribuer une action pour dix possédées. Paribas sera la deuxième à effectuer une opération analogue, le 5 septembre prochain. N'ayant pu servir dix titres par personne, devant l'afflux de demandes et ayant réduit l'offre à quatre, la banque de la rue d'Assas devrait théoriquement attribuer quatre dixièmes d'action gratuite. Pour éviter ce genre de difficultés, elle pourrait se tourner vers un versement en espèces.

## Semaine du 2 au 8 juillet

La surprise est venue ensuite de Saint-Louis. Le groupe de M. Bernard Dumont, qui s'était fait déposséder de Lésieur par l'italien Ferruzzi à la suite du krach, a, comme il l'avait annoncé, amorcé un redéploiement spectaculaire. Le sucre s'intéresse au papier. Pour cela, il a jeté son dévolu sur l'une des valeurs préférées des boursiers, Arjomari Frères, dont il prend 30 %. Ce groupe possédait s'était lui-même distingué à la fin du mois de juin en se lançant à la rescousse d'un de ses confrères, Guérinard Voiron. Pour le sauver d'un rachat éventuel par un groupe étranger, vraisemblablement koréien, il avait alors lancé une OPA. Les modalités de l'offre d'achat ont été officiellement présentées vendredi. Elle sera désormais réalisée conjointement avec Saint-Louis. Le prix fixé est de 500 F par action pour un dernier cours de 364 F. Les actionnaires pourront, s'ils le préfèrent, procéder à un échange en apportant 23 titres contre 5 Arjomari. L'apport se fera jusqu'au 11 août.

Ces rapprochements se font de manière amicale, ce qui ne semble pas le cas dans l'OPA qu'a lancée le même jour, le 30 juin, GTI sur la firme de transports Citram. Cette filiale de la Navigation sixte, initiateur de l'offre d'achat, se heurterait au principal actionnaire de Citram : Transcat. La firme du groupe de la Caisse des dépôts développerait peut-être dans les jours prochains lancer une contre-offensive.

La suspense dure toujours dans la bataille que se livrent deux britanniques, Thorn Emi et Emess, pour la prise de contrôle d'Holophane, le fabricant français de verre pour l'éclairage. La Société des Bourses françaises a décidé de prolonger jusqu'au 13 juillet l'offre de Thorn Emi. Ce jour-là, sera rendu l'arrêt de la cour d'appel de Paris, suite à la plainte déposée par Emess lorsque sa contre-proposition de rachat a été repoussée. D'autre part, les résultats de l'OPA lancée par les chimistes néerlandais Akzo et allemands Kali sur l'Europécène de sources industrielles ont été publiés. Plus de 67 % des actions ont été apportées à l'offre.

Enfin, profitant de l'engouement de la Bourse pour les RES (reprises de l'entreprise par les salariés), la Financière Waelles en a profité pour accéder au second marché. Cette vingt-troisième introduction de l'année s'est révélée être un succès. La société, créée en 1986 pour assurer la reprise des Fonderies Waelles, par ses employés, a vu ses titres très convoités. La demande a dépassé de quinze fois l'offre. Certes toutes ces introductions, ces rachats, ces regroupements et ces reclassements sont autant de bulles de champagne qui jaillissent de la place parisienne. Mais est-ce suffisant pour lui donner du bouquet ?

DOMINIQUE GALLOIS.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

#### Troublé

Semaine contrastée à Wall Street, où l'indice Dow Jones, qui avait récemment franchi la barre des 2150 mardi pour atteindre son plus haut niveau depuis le krach d'octobre, a terminé en baisse. Au lendemain d'un long week-end, lundi était férié en raison des fêtes de l'Indépendance, l'indice a été propulsé par les achats de début de trimestre des grandes institutions financières. Les prises de bénéfice ont effacé les gains mercredi en raison d'une remontée des taux d'intérêt obligataires, basée sur une forte progression des prix pétroliers. Ces derniers, qui s'étaient raffermissés à la suite de la destruction d'un Airbus dans le Golfe, ont rebondi jeudi à l'annonce de l'incendie qui avait ravagé une plateforme en mer du Nord. Cette situation a accentué la crainte d'une reprise de l'inflation. La publication vendredi du chiffre du chômage de juin en baisse a aussi conforté cette hypothèse.

Indice Dow Jones du 8 juillet : 2106,15 (contre 2131,58).

|                    | Cours 1 <sup>er</sup> juillet | Cours 8 juillet |
|--------------------|-------------------------------|-----------------|
| Alcoa              | 52 5/8                        | 52 3/4          |
| Allepi (ex-UAL)    | 97                            | 97 1/4          |
| ATI                | 58 5/8                        | 58 1/2          |
| Biochem            | 59                            | 58 1/4          |
| Chase Man. Bank    | 29 3/4                        | 29 5/8          |
| Da Pont de Nemours | 92                            | 88 7/8          |
| Eastman Kodak      | 45 1/2                        | 44 3/4          |
| Exxon              | 46 5/8                        | 46 1/8          |
| Ford               | 52 3/4                        | 52 3/4          |
| General Electric   | 43 7/8                        | 43 1/4          |
| General Motors     | 79 3/8                        | 77 3/4          |
| Goodyear           | 41                            | 41 1/2          |
| IBM                | 126 5/8                       | 126 3/8         |
| ITT                | 51 7/8                        | 52 1/2          |
| Mobil Oil          | 43 7/8                        | 44 3/8          |
| Pfizer             | 51 5/8                        | 50 7/8          |
| Schlumberger       | 43 1/4                        | 44 1/4          |
| Texasco            | 46 5/8                        | 47 1/4          |
| Union Carbide      | 22 5/8                        | 22 1/8          |
| USX                | 31 5/8                        | 31 7/8          |
| Westinghouse       | 54 7/8                        | 55 1/8          |
| Xerox Corp         | 54 7/8                        | 54 1/2          |

### LONDRES

#### Irregularité

Les indices du Stock Exchange ont évolué irrégulièrement au cours de la semaine pour terminer en hausse sous l'effet d'une reprise tardive de la demande. Le cinquième rebondissement en un peu plus d'un mois des taux d'intérêt est apparu insuffisant aux yeux des investisseurs pour lutter contre l'aggravation des pressions inflationnistes en Grande-Bretagne. Cette annonce a alors pesé sur l'évolution des cours durant les premières séances. Puis le marché est reparti sous l'effet notamment des OPA. Les titres Harris Quoway ont entraîné le secteur des grands magasins à la hausse après l'annonce d'une offre amicale de la compagnie Lowlands. Le cimentier Blue Circle s'apprêtait à la suite de rumeurs de reprise par Hanson Trust. Il en était de même pour Jaguar, qui serait convoité par Ford, et pour le groupe d'assurances Legal and General, qui interférait la Lloyd's Bank. Indice FT du 8 juillet : industrielles 1506,8 (contre 1485,10), fonds d'Etat 87,90 (contre 87,82) et mines d'or 221,6 (contre 208,40).

|                 | Cours 1 <sup>er</sup> juillet | Cours 8 juillet |
|-----------------|-------------------------------|-----------------|
| Beecham         | 466                           | 472             |
| Bovator         | 406                           | 408             |
| Brit. Petroleum | 252                           | 264             |
| Charter         | 372                           | 393             |
| Comstock        | 338                           | 344             |
| De Beers (*)    | 11 1/4                        | 11 7/8          |
| Free Gold (*)   | 8 5/8                         | 9 1/8           |
| Glaxo           | 990                           | 988             |
| ICI             | 109 1/16                      | 107 15/16       |
| ICI             | 109 1/16                      | 107 15/16       |
| Reunert         | 555                           | 555             |
| Shell           | 18 5/16                       | 18 9/16         |
| Unilever        | 423                           | 418             |
| Vickers         | 165                           | 173             |
| War Loan        | 37 15/16                      | 37 15/16        |

### FRANCFORT

#### Ensoleillé

La Bourse de Francfort a connu une semaine ensoleillée, avec deux records battus mercredi et vendredi par l'indice de la Commerzbank.

Indice de la Commerzbank le 8 juillet : 1 507,3 (contre 1 459,6).

|              | Cours 1 <sup>er</sup> juillet | Cours 8 juillet |
|--------------|-------------------------------|-----------------|
| AEG          | 208,40                        | 200,60          |
| BASF         | 252                           | 256,20          |
| Beier        | 283,70                        | 291,20          |
| Commerzbank  | 237                           | 229,80          |
| Deutschebank | 459,50                        | 482             |
| Hoescht      | 265,50                        | 271,20          |
| Karstadt     | 423                           | 443             |
| Mannesmann   | 159,30                        | 159,70          |
| Siemens      | 426,90                        | 431             |
| Volkswagen   | 258,80                        | 262,60          |

### TOKYO

#### Reprise

Reprise de la hausse à Tokyo, où quatre des cinq séances permirent aux différents indices de progresser. Il reste toujours des incertitudes concernant les changes et les taux d'intérêt, ce qui gnaît un investisseur pour inciter à une certaine prudence. La semaine aura été marquée par la révélation d'un scandale boursier mettant en cause plusieurs dirigeants japonais.

Indices du 8 juillet : Nikkei, 27 917,08 (contre 27 362,52) ; général, 2 197,91 (contre 2 148,97).

|                     | Cours 1 <sup>er</sup> juillet | Cours 8 juillet |
|---------------------|-------------------------------|-----------------|
| Akai                | 691                           | 687             |
| Bridgestone         | 1 338                         | 1 380           |
| Canon               | 1 220                         | 1 220           |
| Fuji Bank           | 3 259                         | 3 220           |
| Honda Motors        | 1 680                         | 1 760           |
| Mitsubishi Electric | 2 450                         | 2 580           |
| Mitsubishi Heavy    | 900                           | 951             |
| Sony Corp.          | 5 120                         | 5 420           |
| Toyota Motors       | 2 320                         | 2 440           |

## Wall Street

### Une entreprise inculpée pour délit d'initiales

L'enquête qui a été menée à la suite de la condamnation d'Ivan Bosky dans le cadre du scandale des « initiales » de Wall Street a abouti jeudi 7 juillet à l'inculpation de la société GAF, accusée d'avoir manipulé les prix d'actions de la société Union Carbide.

Le procureur général de New-York, M. Rudolph Giuliani, a déclaré que c'était la première fois qu'une entreprise — en tant qu'entité juridique — était inculpée pour ce délit. Son vice-président, M. James Sherwin, ainsi que ses filiales GAF Chemicals et Jay and Company ont aussi été cités pour dix chefs d'inculpation, dont ceux d'ententes délictueuses, manipulations des prix d'actions, fraudes sur des actions et des transmissions.

GAF avait effectué une tentative de prise de contrôle d'Union Carbide en 1985 et avait laissé planer la possibilité d'une autre tentative jusqu'à ce qu'elle vende la plupart de ses 10 millions d'actions (10 % du capital) fin 1986. Selon l'inculpation, les manœuvres frauduleuses ont été menées par le biais de la société de courtiers Jeffrey Joffe, dont le fondateur, M. Boyd Joffe, a déjà plaidé coupable de certains délits, dans la foulée des révélations et de la condamnation du financier Ivan Bosky.

Un porte-parole de GAF a déclaré que son conseil d'administration avait exprimé sa confiance à M. Sherwin. — (AFP.)

## Alimentation

|                    | 8-7-88 | Diff. |
|--------------------|--------|-------|
| Béghin-Sey (4)     | 478    | + 13  |
| Bouygues           | 2 423  | + 35  |
| BSN                | 4 950  | + 103 |
| Carrefour          | 2 590  | + 45  |
| Casino             | 154    | - 10  |
| Exonorm            | 2 076  | + 1   |
| Groynne et Goss    | 475    | + 6   |
| Lésieur            | 1 975  | + 35  |
| LVMH-Moët-Hm. (1)  | 35 420 | + 440 |
| Nestlé             | 1 212  | + 12  |
| Océanide           | 338    | - 1   |
| Olda-Caly          | 338    | - 1   |
| Pernod-Richard     | 1 025  | + 24  |
| Ricard (3)         | 1 881  | + 31  |
| St-La-Boncosin (2) | 1 112  | + 18  |
| Sources Frères     | 384    | + 67  |

(1) Coupon de 23 F.  
(2) Coupon 17 F.  
(3) Coupon 35 F.  
(4) Coupon 20 F.

## Banques, assurances sociétés d'investissement

|                     | 8-7-88 | Diff.   |
|---------------------|--------|---------|
| Beil Equipement     | 368    | + 8     |
| Banque (Cie)        | 589    | + 54    |
| Cedem               | 762    | + 19    |
| Cedem               | 1 178  | + 1     |
| CFP                 | 913    | + 5     |
| CFI                 | 422    | - 1     |
| Ernst & Young       | 1 461  | + 15    |
| Edinball (2)        | 1 070  | + 7     |
| Imm. FI-Monaco      | 319    | - 4     |
| Loxifrance          | 395    | - 4     |
| Loxifrance          | 840    | - 38    |
| M&I                 | 1 381  | - 34    |
| Midland Bank        | 185,60 | - 1     |
| O F P (3)           | 1 201  | + 44    |
| Paris. de réas      | 397,80 | + 2,38  |
| Préval (2)          | 1 070  | + 21    |
| Schneider           | 465    | + 11,90 |
| Société générale    | 359    | + 7     |
| Stex (Cie Fin.) (1) | 262    | + 1     |
| UCB                 | 195    | + 11,50 |

(1) Coupon 6 F.  
(2) Coupon 91 F.  
(3) Coupon 43 F.

## Bâtiment, travaux publics

|                    | 8-7-88 | Diff.   |
|--------------------|--------|---------|
| Auxil. d'entr.     | 989    | -       |
| Bouygues           | 908    | + 38    |
| Ciments Français   | 1 053  | + 31    |
| Dumas              | 685    | + 21    |
| GTM                | 619    | + 23    |
| Lafarge (1)        | 1 386  | + 31    |
| Lafarge            | 1 386  | + 31    |
| Maisons Phénix     | 73,50  | + 3,50  |
| Follet-Chamson (2) | 537    | + 12,50 |
| SCHIEG             | 890    | + 5     |
| SGE-SIS            | 39,70  | + 0,10  |

(1) Coupon de 15 F.  
(2) Coupon de 6,50 F.

## Filatures, textiles, magasins

|                      | 8-7-88 | Diff.   |
|----------------------|--------|---------|
| André Roudière       | -      | -       |
| Agache (Fin.)        | -      | -       |
| BAV (1)              | 405,50 | + 5,40  |
| CFAC                 | 2 335  | -       |
| Danar-Serviposte     | 2 335  | -       |
| Dary                 | 492,10 | + 10,10 |
| DMC                  | 480,10 | + 7,80  |
| Galer. Lafayette (2) | 860    | -       |
| La Redoute           | 2 520  | + 160   |
| Nouvelles Galeries   | 421    | - 29    |
| Printemps (3)        | 520    | - 5     |
| SCOA                 | 53     | + 3,90  |

(1) Coupon 14 F.  
(2) Coupon 9 F.  
(3) Coupon 11 F.

## Produits chimiques

|                 | 8-7-88 | Diff. |
|-----------------|--------|-------|
| Inst. Mérieux   | 3 590  | + 165 |
| Labo. Bell. (1) | 1 460  | + 20  |
| Roussel UC      | 1 280  | + 63  |
| BAF             | 976    | + 21  |
| Bayer           | 996    | + 21  |
| Hoechst         | 927    | + 28  |
| Imp. Chemie     | 113,10 | + 1,9 |
| Norix Hydro     | 194    | - 5   |

(1) Coupon 26 F.

## Valeurs diverses

|                    | 8-7-88 | Diff.   |
|--------------------|--------|---------|
| Aacor              | 461    | - 14    |
| Agence Havas       | 727    | + 42    |
| Arjomari (1)       | 2 510  | + 235   |
| Bic                | 691    | - 16    |
| Bic                | 1 481  | + 51    |
| Carrefour          | 2 576  | + 23    |
| Club Méditerranée  | 497    | + 14    |
| Essilor            | 2 750  | + 128   |
| Europe 1           | 581    | + 1     |
| Hachette (3)       | 2 518  | + 33    |
| L'Air Liquide      | 930    | -       |
| L'Oréal            | 3 450  | + 120   |
| Navigation Mérieux | 1 115  | + 53    |
| Nord-Est (4)       | 116,10 | + 6,80  |
| Orvaux (2)         | 2 930  | + 23    |
| Saint-Gobain (2)   | 548    | - 35,50 |
| Sanofi             | 759    | + 24    |
| Sixis Roussel      | 956    | + 107   |

(1) Coupon 30 F.  
(2) Coupon 10,50 F.  
(3) Coupon 30 F.  
(4) Coupon 4 F.

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

|                            | Cours 1 <sup>er</sup> juillet | Cours 8 juillet |
|----------------------------|-------------------------------|-----------------|
| Or fin (à la barre)        | 80 200                        | 80 000          |
| Or fin (en lingot)         | 80 450                        | 80 000          |
| Pièces françaises (20 fr.) | 380                           | 380             |
| Pièces françaises (10 fr.) | 381                           | 381             |
| Pièces suisses (20 fr.)    | 532                           | 532             |
| Pièces suisses (10 fr.)    | 498                           | 491             |
| Pièces suisses (5 fr.)     | 932                           | 932             |
| Souverains                 | 628                           | 628             |
| Souverains Elizabeth II    | 637                           | 627             |
| Pièces suisses (20 fr.)    | 380                           | 380             |
| Pièces de 20 dollars       | 2 800                         | 2 820           |
| - 10 dollars               | 1 800                         | 1 800           |
| - 5 dollars                | 900                           | 1 050           |
| 30 euros                   | 3 225                         | 3 220           |
| - 20 euros                 | 618                           | 618             |
| - 10 euros                 | 618                           | 620             |
| - 5 euros                  | 328                           | 338             |

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

## LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

|            | 4 juillet  | 5 juillet  | 6 juillet  | 7 juillet  | 8 juillet  |
|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| RM         | 1 933 334  | 2 459 944  | 2 839 812  | 2 562 368  | 1 805 803  |
| Comptant   | 8 947 184  | 10 427 023 | 8 023 972  | 7 542 430  | 8 944 286  |
| R. et obl. | 133 754    | 696 106    | 217 175    | 180 058    | 162 359    |
| Total      | 10 414 272 | 13 583 073 | 11 080 959 | 10 284 856 | 10 912 448 |

## INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)

|            | 8-7-88 | Diff. |
|------------|--------|-------|
| Françaises | 125,9  | 127,1 |
| Etrangères | 115,2  | 116   |

## COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)

|             | 8-7-88 | Diff. |
|-------------|--------|-------|
| Tendance    | 134,9  | 135,6 |
| Indice gén. | 360,8  | 363   |

## MATIF

### Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 8 juillet 1988

| COURS | ÉCHANGES |  |  |  |
|-------|----------|--|--|--|
|-------|----------|--|--|--|



# Crédits, changes, grands marchés

## LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

### De superbes opérations

Le marché international des capitaux demeurait, en fin de semaine, sous l'influence de deux formes d'entrées lancées mercredi sur coup de son directeur de Crédit Suisse First Boston (CSFB), Riches d'enseignements, toutes deux ont, notamment, illustré l'attrait de la devise américaine et mis en évidence la compétitivité de l'euro-marché face à son homologue new-yorkais à un moment où la concurrence s'affirme entre les grandes places financières. La première opération, de 1 milliard de dollars à cinq ans, est pour le compte de la République italienne. Emises à 101,175 % du nominal, les obligations sont munies de coupons annuels de 9 %. La seconde, pour le Royaume du Danemark, porte sur 600 millions de dollars à deux ans et demi.

Le prix d'émission des obligations danaises est également de 101,175 % du nominal, leur taux d'intérêt nominal étant de 8,75 %. Déduction faite des commissions, qui se montent au total à 1,875 % et 1,25 % respectivement, ces conditions correspondaient initialement dans les deux cas à des marges très proches, de 53 et de 55 points de base au-dessus des fonds d'Etat américains comparables. De telles marges sont tout à fait confortables.

L'écart s'est resserré par la suite en ce qui concerne l'Italie, évoluant entre 43 et 50 points. Il est resté pratiquement inchangé pour ce qui est du Danemark.

L'opération italienne est la plus frappante des deux, non seulement par sa taille, mais aussi par son succès auprès des prêteurs. Il s'agit, en fait, de la plus grande opération euro-obligataire à voir le jour depuis près de dix mois. Elle est immédiatement apparue comme le type même de l'investissement de qualité qui se doit d'être représenté dans les portefeuilles des banques centrales et d'autres institutions majeures sur le plan international. L'emprunt italien et l'emprunt danois sont swappés. Deux ont été dirigés avec une maîtrise qui a laissé parfois plus d'un concurrent de CSFB.

D'autre part, l'attention a été retenue par une superbe émission de type « yankee » lancée à New-York pour une émission de la République fédérale d'Allemagne. Moins spectaculaire parce que moins grande que les euro-emprunts qui sont apparus en même temps, l'emprunt de 300 millions de dollars du Kreditanstalt für Wiederaufbau n'en est pas moins significative. Elle témoigne de la séduction qu'exerce de plus en plus le marché américain des capitaux sur les tout grands débiteurs internationaux. Les raisons en sont nombreuses. Elles tiennent essentiellement à la « profon-

deur » du marché new-yorkais dont le fonctionnement n'est pas sujet aux à-coups de l'euro-marché et qui permet de lever des fonds à long terme, même en période d'incertitude générale. L'emprunt, dirigé par New-York, est de 9,375 % et le prix d'émission est le pair.

Les commissions s'élevaient à 0,675 %. A l'émission, la marge au-dessus des rendements des fonds d'Etat américains correspondants était de 52 points de base, ce qui est assez étroit pour une durée aussi longue. Cela n'a pas empêché un succès immédiat. L'emprunt, dirigé par First Boston et Salomon Brothers n'est pas swappé. Kreditanstalt für Wiederaufbau est le premier organisme officiel allemand à adresser directement au compartiment des obligations « yankee ». Ses obligations bénéficient des plus hautes cotations possibles (AAA/Aaa) de la part des agences spécialisées américaines.

La peseta devrait être incorporée dans l'ECU en septembre 1989 à l'occasion de la prochaine révision de la composition de la monnaie européenne. C'est ce que vient de confirmer le ministre espagnol de

l'économie, M. Carlos Solchaga. De telles révisions doivent avoir lieu tous les cinq ans. On ignore encore quel sera le poids de la devise espagnole dans l'ECU. Selon la banque Paribas Capital Markets, il pourrait être de 5 % à 6 %. Cette proportion tient compte de trois éléments : la part de l'Espagne dans les échanges commerciaux à l'intérieur de la Communauté, la taille relative du produit national brut de l'Espagne et sa contribution au mécanisme de support financier de la CEE. Paribas estime que l'inclusion de la peseta se traduira par une montée de l'ordre de 15 à 17 points de base des rendements des obligations en ECU.

La peseta étant une devise à laquelle on associe des taux d'intérêt relativement élevés (au contraire du mark par exemple), il est normal que son inclusion se traduise par une augmentation des rendements. Dans son ensemble, le réexamen du poids de toutes les monnaies entrant dans la composition de l'ECU devrait conduire à un relèvement de 40 à 50 points de rendements. Dans le pire des cas, si le poids du deutschemark était réduit à moins de 30 %, à environ 25 %, l'augmentation pourrait aller jusqu'à 75 à 80 points de base.

### Succès de Michelin en francs français

Même si généralement on juge improbable que le mark s'écarte tant de son poids actuel (il constitue environ 35 % de l'ECU contre environ 19 % pour le franc français), il y a là un facteur d'incertitude qui écarte de nombreux investisseurs potentiels de la devise européenne. Comme en outre le marché est toujours encombré par l'importante opération de 500 millions lancée conjointement par la Communauté économique et celle du charbon et de l'acier, le placement des nouveaux emprunts libellés en ECU est malaisé. C'est pourquoi ce compartiment qu'a retenu Total, Compagnie française des pétroles, pour son dernier emprunt international. L'émission porte sur 50 millions d'obligations à cinq ans lancées à 101,50 % du nominal et munies de coupons de 7,625 %, soit un rendement brut à échéance de 7,26 %. Ce rapport est inférieur aux rendements que l'on peut se procurer sur le marché secondaire pour des titres de même durée garantis par l'Etat. Les cours du marché gris en ont tenu compte. Les obligations Total se traitaient aux alentours de moins deux vendredi matin. Etant donné la qualité de l'emprunteur, la taille modeste de l'émission et la force du groupe de direction, les obligations finiront par se placer dans les portefeuilles des investisseurs privés auxquelles elles sont destinées. Les fonds

recueillis sont « swappés » contre des dollars à taux variable. L'émission est dirigée par la Commerzbank qui a, à ses côtés, Paribas et le Crédit lyonnais.

Pour sa part, la Compagnie générale des établissements Michelin s'est assurée d'un succès immédiat en sollicitant le compartiment de l'eurofranc français. Son emprunt convertible de 1,5 milliard à dix ans est assorti de coupons de 6 %.

Le prix de conversion a été fixé vendredi à 260,4166 francs. Cela correspond à une prime de 17,3 % au-dessus du prix de clôture de l'action qui est de 222 francs. Compte tenu du dividende de 2,20 francs net qui sera versé à partir de lundi, la prime se situe à environ 18,5 % au-dessus du cours théorique ex-dividende. Sur le marché parisien, la réussite de l'opération Michelin se traduit par des cours de 102,102,50, le prix d'émission étant le pair. L'opération est dirigée par la banque Paribas. Sa brillante réception confirme l'accueil récemment réservé à Lafarge Copee dans le même compartiment de l'eurofranc français. Elle renforce l'attente, qui se manifeste peut-être plus encore à l'étranger qu'en France, d'une reprise en douceur du mouvement de privatisation.

CHRISTOPHE VETTER.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### La France à contre-courant

C'est fait ! Vendredi 8 juillet, la Banque de France a abaissé à nouveau son taux directeur, ramené de 7 à 6,75 %, au plus bas depuis le 15 mai 1979. Les circonstances ne sont pas les mêmes, mais c'est une date à marquer. Déjà, le 26 mai dernier, l'institut d'émission avait, à la demande instante de M. Pierre Bérégovoy, réduit d'un premier quart de point son taux d'intervention, qui revenait de 7 1/4 % à 6,75 %. Le ministre des finances entendait bien que la baisse continuât, mais des vents contraires s'étaient levés, la moitié des banques centrales européennes, celle de l'Allemagne en tête, décidant de relever leurs taux, d'un demi-point en quinze jours pour la RFA.

La France, certes, avait pu ne pas participer à ce mouvement déclenché ailleurs pour des raisons spécifiques : en Grande-Bretagne, c'était pour lutter contre la surchauffe ; en Allemagne, c'était pour reprendre ce qui avait été concédé en novembre dernier afin d'aider le franc, puis le dollar.

Mais un tel mouvement pouvait, aux yeux de certains, empêcher d'aller à contre-courant en abaissant ses taux. M. Bérégovoy, toutefois, se montrait très pressant vis-à-vis d'une Banque de France où on voulait tenir compte d'un environnement peu favorable et mettre en avant le fait que la bonne tenue du franc était due pour une bonne part à la faiblesse du mark vis-à-vis d'un dollar en pleine remontée. Le ministre, jeudi 7 juillet, reconnaissait en effet que l'environnement en question était embarrassant mais ne renonçait pas : « J'aurais dit le plus rapidement possible, cela ne signifie pas

immédiatement, mais cela ne signifie pas trop tardivement ». Ce fut le lendemain. A la Banque de France, on a estimé la baisse possible parce que les conditions intérieures sont, elles, favorables : une masse monétaire qui reste sous contrôle et dont la progression, même, se ralentit (2,7 % en mai pour M2, en glissement sur 12 mois, l'objectif étant 4 % à 6 %) ; une inflation de 2,5 %, bien que l'INSEE prévoie 3 % ; une très bonne tenue du franc, enfin, comme il est indiqué ci-dessus, en rubrique « Les devises et l'or ». La Banque de France n'a même pas cru nécessaire, cette fois-ci, de relever à nouveau les réserves des banques pour neutraliser l'effet de sa baisse des taux, comme elle l'avait fait le 26 mai, redoutant un dérapage du crédit. C'est dire qu'elle juge la mesure sans danger, du moins pour l'instant, prenant, toutefois, la précaution de maintenir à 7 1/2 % son taux de pension à sept jours, ce qui fait passer à trois quarts de point l'écart avec son taux d'intervention, de quoi manœuvrer le cas échéant.

Une telle mesure avait été largement anticipée sur le marché. Dès le début de la semaine, les opérateurs du MATIF voyaient déjà le cours de l'échéance septembre passer d'un peu plus de 104 à 105, voire 106. Mardi, après les déclarations prudentes de M. Bérégovoy, les cours du MATIF fléchirent, revinrent, un moment, en dessous de 104. Vendredi, en revanche, après l'annonce de la réduction des taux d'intervention de la Banque de France, les cours remontèrent à 104,70, pour retomber à 104,45 dans l'après-midi, quelque chose s'étant passé, en effet, à New-York.

Là-bas, l'annonce d'une diminution du taux de chômage, ramené de

## LES DEVISES ET L'OR

### Le dollar, à nouveau

Un peu discuté tout au long de la semaine, sauf vis-à-vis du yen qui faiblitait fortement en début de période, le dollar s'est raffermi brutalement à la veille du week-end, à l'annonce d'une diminution du taux de chômage aux Etats-Unis.

Dès lundi, quelques réserves se faisaient sentir chez les opérateurs, la reprise du dollar leur semblant « être faite trop fort, trop vite et trop tôt ». L'un d'entre eux avouait : « J'ai peur d'une belle purge avant la publication des chiffres de la balance commerciale américaine pour mai ». Ces chiffres seront diffusés le 15 juillet et, selon certaines rumeurs, pourraient ne pas être très « bons » : on parle de 11 à 12 milliards de dollars de déficit contre moins de 10 milliards de dollars le mois précédent. A vrai dire, personne n'en sait rien, et l'on suppose que ces rumeurs pourraient être propagées par des vendeurs de dollars désireux de voir baisser le cours du billet vert.

En tout cas, on vit les cours de la devise américaine revenir de 6,14 F à 6,11 F et de 1,8240 DM à 1,8150 DM, certains le voyant glisser au-dessous de 6,10 F et 1,80 DM. A Tokyo, toutefois, le dollar bondissait, lundi, à 135,50 yens, au plus haut de l'année sans intervention apparente de la Banque du Japon, qui voulait laisser s'assouplir la spéculation. Effectivement, celle-ci se calma les jours suivants, le dollar revenant, jeudi, à 131,50 yens. On assurait que la banque centrale japonaise aurait « per-

suaudé » les opérateurs à Tokyo d'acheter moins de dollars.

Vendredi, toutefois, changement à vue. La diminution du taux de chômage évoquée précédemment faisait rebondir les cours du dollar qui, en dépit des interventions timides des banques centrales, passaient de 6,11 F à 6,19 F et de 1,8150 DM à 1,84 DM, au plus haut depuis neuf mois. A Tokyo, la hausse était moins vive : 133,25 yens.

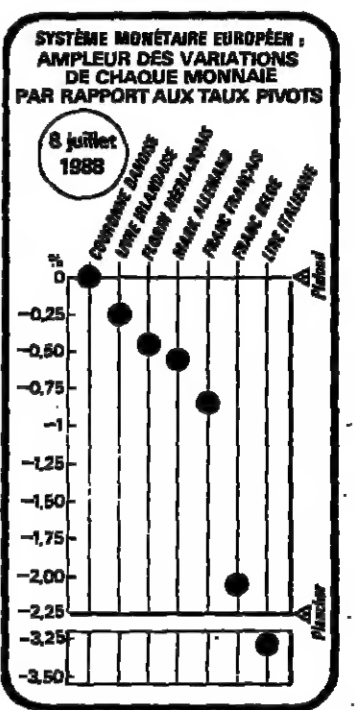
Le raisonnement des opérateurs est le suivant : si l'économie américaine « surchauffe » et si l'inflation redémarre, les taux d'intérêt à long terme monteront (ce qu'ils viennent de faire) et les taux à court terme seront relevés par la Réserve fédérale. Les acheteurs de dollars bénéficieront à la fois d'une rémunération plus élevée et de gains sur les cours. Attention ! avertissent certains opérateurs, pour qui la reprise du dollar va plafonner et qui redoutent des « secousses » d'ici la fin de l'année. Pas du tout, affirment d'autres, pour qui le billet vert est orienté à la hausse, surtout si les chiffres de la balance commerciale, rendus publics le 15 juillet, sont « bons », ce qui n'est pas exclu.

En Europe, le livre sterling a commencé par chuter assez fortement en début de semaine, toujours sur les nouvelles défavorables en provenance du commerce extérieur britannique, comme les jours précédents : déficit de 12 milliards de francs pour la balance des paie-

ments du mois de mai, accélération des importations en raison d'une consommation intérieure très forte. Tombée à moins de 3,08 deutschemarks et moins de 10,40 F, elle s'est tout de même redressée après un relèvement des taux d'intérêt britanniques, le cinquième en un mois, qui a porté le taux directeur de la Banque d'Angleterre de 9,50 % à 10 %. Ce taux retrouve donc, ainsi, son niveau d'avant le krach du 19 octobre 1987.

Le franc français se porte de mieux en mieux face à un mark toujours peu vaillant, à 3,3630 F à la veille du week-end. La nouvelle baisse du taux d'intervention de la Banque de France, loin de l'affaiblir, l'a renforcé, ce qui confirme l'opinion des marchés des changes sur les manipulations de taux par les banques centrales. Lorsque ces dernières les relèvent, tout le monde s'écrie : comme elles ont peur, et on vend leur monnaie. Lorsque, au contraire, elles les abaissent, cette démarche est considérée comme une preuve de confiance et on achète leur devise. C'est ce qui s'est passé à Paris cette semaine.

FRANÇOIS RENARD.



### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 4 AU 8 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

| PLACE      | Libra   | DM     | Franc français | Franc suisse | Yen     | Mark    | Franc belge | Poina  | Lire italienne |
|------------|---------|--------|----------------|--------------|---------|---------|-------------|--------|----------------|
| New-York   | 1,7648  | —      | 16,9443        | 65,7639      | 24,6448 | 2,6189  | 48,5436     | 0,0728 | —              |
| Paris      | 1,7628  | —      | 16,9245        | 65,7441      | 24,6250 | 2,6169  | 48,5238     | 0,0728 | —              |
| Bruxelles  | 18,4898 | 6,1590 | —              | 484,47       | 336,39  | 16,9731 | 238,83      | 4,2411 | —              |
| Amsterdam  | 18,4482 | 6,1370 | —              | 483,35       | 337,01  | 16,8826 | 238,26      | 4,2392 | —              |
| Zurich     | 2,9935  | 1,2529 | 24,7237        | —            | 83,1894 | 3,9739  | 73,8331     | 1,1732 | —              |
| Stockholm  | 2,5768  | 1,5148 | 24,6788        | —            | 83,1411 | 3,9685  | 73,7778     | 1,1738 | —              |
| Frankfurt  | 3,1183  | 1,3089 | 25,7274        | 128,23       | —       | 4,7781  | 88,4358     | 1,3385 | —              |
| Bonn       | 3,0993  | 1,3038 | 25,6725        | 128,23       | —       | 4,7723  | 88,3779     | 1,3409 | —              |
| Bratislava | 62,9331 | 3,39   | 4,2151         | 23,6482      | 289,39  | —       | 4,2322      | 2,8274 | —              |
| Amsterdam  | 64,9313 | 3,315  | 4,2164         | 23,1982      | 289,59  | —       | 4,2378      | 2,8277 | —              |
| Amsterdam  | 3,5102  | 2,5698 | 33,4628        | 135,33       | 112,97  | 4,5788  | —           | 1,5282 | —              |
| Amsterdam  | 3,4951  | 2,5535 | 33,4618        | 135,33       | 112,77  | 4,5827  | —           | 1,5189 | —              |
| Amsterdam  | 3,9809  | 1,3385 | 228,11         | 898,27       | 748,44  | 35,5765 | 687,77      | —      | —              |
| Amsterdam  | 3,9810  | 1,3352 | 228,30         | 892,59       | 742,45  | 35,4991 | 688,39      | —      | —              |
| Amsterdam  | 2,2638  | 1,5225 | 21,5094        | 87,2885      | 72,5956 | 3,4881  | 64,4983     | 0,8988 | —              |
| Amsterdam  | 2,2677  | 1,54   | 21,8348        | 88,6973      | 73,5859 | 3,5125  | 65,544      | 0,8991 | —              |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 8 juillet, 4,6338 F contre 4,5799 F le vendredi 7 juillet.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### Les métaux non ferreux sous l'œil de la recherche

Un alliage à « mémoire de forme », à base de cuivre, de zinc et d'aluminium, c'est l'étonnant gadget présenté par l'industrie des métaux non ferreux dans son rapport annuel sur l'énergie calorifique en énergie mécanique. Des fils, mais aussi des barres, des tôles ou des tubes peuvent faire l'objet de semblables contorsions (2). Par ce clin d'œil inattendu, la Fédération française des métaux et métaux non ferreux (FMM) entend renvoyer de son secteur une image plus dynamique et innovatrice que celle traditionnellement attachée aux métiers de la mine et du métal.

Chaque année, les 150 entreprises françaises concernées dépensent 1 milliard de francs pour la recherche, l'effort des pouvoirs publics dans ce domaine fluctuant entre 300 et 400 millions de francs. Le 24 juin, la FMM a pris l'initiative de la création d'un comité de coordination de la recherche dans le domaine des non-ferreux. Présidé par M. Christian Marbach, le président de la Cité des sciences et de l'industrie, cette instance associe des hauts fonctionnaires du ministère de la recherche et de l'industrie, des laboratoires de recherche publics ou de l'industrie des métaux. Leur objectif ? « Coordonner les recherches sans doubles emplois sur des thèmes qui nous semblent prioritaires », expliquait dernièrement M. Jean-Sébastien Letourneur, qui a succédé, le 6 juillet, à M. Pierre Gerin-Jean à la tête de la FMM.

Vingt-sept thèmes majeurs ont ainsi été retenus, qui vont de la robotisation des exploitations minières à l'obtention directe d'alliage après recyclage (pour les platinoïdes en particulier). A l'heure où la notion de métal s'efface derrière celle de matériau, pétri de savoir-faire et « raffiné » en laboratoire, les professionnels des non-ferreux ont conscience de la nécessité d'inclure le maximum d'industrie de pointe dans leur industrie de base.

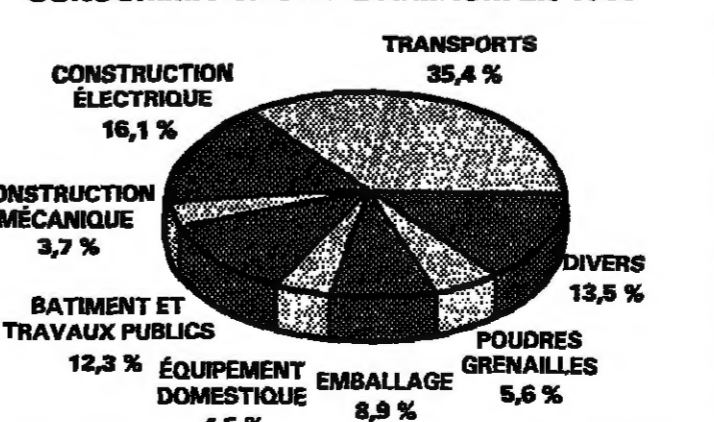
Le moment paraît encore propice compte tenu de la bonne activité qui a régné en 1987 — et au début de

1988 — sur les marchés de métaux non ferreux. L'aluminium, le nickel (pour les aciers inox) ou le zinc (pour les toitures) ont été très demandés, sous forme brute ou d'alliage, et les prix se sont nettement redressés. Dans ce contexte, l'industrie européenne des non-ferreux dispose d'une marge de manœuvre insoupçonnée — si l'on se souvient de sa grande crise des années 1982-1985 — pour opérer ses ajustements.

Les rapprochements intervenus en 1987 entre Tréfinmétaux et l'italien LMI, ou entre Penarroya et l'allemand Preussag, ont montré la voie. C'est dans les alliances... et les alliances que repose le devenir des métaux et de leurs promoteurs.

ERIC FORTTORINO.

### CONSUMMATION D'ALUMINIUM EN 1987



Source : Fédération des chambres syndicales des métaux et des métaux non ferreux.

| PRODUITS                          | COURS DU 8-7                   |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1321 (- 61) Livres/tonne       |
| Aluminium (Londres) Trois mois    | 1 528 (+ 108) Livres/tonne     |
| Nickel (Londres) Trois mois       | 14 509 (+ 379) Dollars/tonne   |
| Sucre (Paris) Août                | 1 965 (+ 78) Francs/tonne      |
| Café (Londres) Juillet            | 1 070 (+ 10) Livres/tonne      |
| Cacao (New-York) Juillet          | 1 595 (+ 25) Dollars/tonne     |
| Bé (Chicago) Juillet              | 286 (- 14,5) Cents/Dollars     |
| Malt (Chicago) Juillet            | 309,5 (- 32,5) Cents/Dollars   |
| Soja (Chicago) Juillet            | 276 (- 17,5) Dollars/l. courto |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.



|   |  |   |  |   |   |  |
|---|--|---|--|---|---|--|
| <b>ÉTRANGER</b>   | <b>POLITIQUE</b>   | <b>SOCIÉTÉ</b>  | <b>CULTURE</b>   | <b>ÉCONOMIE</b>   | <b>SERVICES</b>   | <b>TÉLÉMATIQUE</b>   |
| 3 Les suites du drame de l'Airbus d'Iran Air.<br>- Mexique : guerre des chiffres après les élections.<br>4 Grèce : les attentats terroristes.<br>- URSS : l'agitation à Brevan. | 5 La fin de la session parlementaire.<br>- Point de vue : « Gouverner autrement bis », par Thierry Pfister.<br>- Livres politiques, par André Laurens. | 6 La catastrophe de « Piper Alpha » remet en cause la conception des plateformes pétrolières.<br>- La chambre d'accusation ordonne la mise en liberté de CRS Gilles Burgos.<br>7 SPORTS : Tour de France cycliste : la menace Herrera se précise. | 8 Photographie : les Rencontres d'Arles.<br>- Rook : Prince à Bercy.<br>9 Arts : Du Bouchet - Tal-Coat : une rencontre non forcée.<br>- COMMUNICATION : Christine Ockrent quitte TF 1. | 13 Agaché et Guinness deviennent les principaux actionnaires de LVMH.<br>- Saint Louis détendra 30 % d'Arjomari-Guérinard.<br>14 Revue des valeurs.<br>15 Crédits, changes, grands marchés. | Abonnements ..... 2<br>Carnet ..... 11<br>Météorologie ..... 11<br>Mots croisés ..... 11<br>Spectacles ..... 10 | ● Admissions aux grandes écoles ..... ÉCOLES<br>36-15 tapez LEMONDE<br>● Abonnez-vous au Monde de l'Éducation, 50 % de réduction ..... ABO<br>● Les corrigés du BAC et du brevet ..... BAC<br>36-15 tapez LM |

## Les principales dispositions du texte adopté par le Parlement

### Amnistie, version 1988

**Définitivement adoptée vendredi 8 juillet à 2 h 30 du matin, la loi d'amnistie entrera en vigueur 24 heures après sa parution au Journal officiel. Amendé aussi bien par le gouvernement, la commission des lois, la gauche et la droite, le texte définitif a subi sur des points sensibles, des modifications importantes par rapport au projet de loi initialement présenté par le gouvernement.**

**Le reproche général fait à la loi est le trop grand nombre de cas et de faits exclus du bénéfice de l'amnistie : dix-neuf aujourd'hui contre quarante en 1981 et huit en 1974. Au-delà, voici les principales dispositions du texte.**

● Les infractions au code de la route : les contraventions de police - payées ou non - commises par les automobilistes. Cela vaut pour le stationnement illicite, le non-respect des lignes blanches, les feux rouges grillés et les suspensions de permis de conduire. Sur excès des délits de conduite en état d'ivresse, le délit de faits et les délits ayant conduit à des accidents corporels - homicides ou blessures involontaires.

● Les infractions pénales : le Parlement n'a pas modifié le quantum des peines amnistiables proposées par le gouvernement. Quant à la peine ferme ou douze mois avec sursis et dix-huit mois avec sursis dans les DOM-TOM. Élargi par le Parlement, ce quantum du sursis dans les DOM-TOM devrait faire l'objet d'un recours devant le Conseil constitutionnel, certains députés de droite considérant que cette disposition particulière entraîne une inégalité des citoyens français devant la loi. Implicitement on reconnaît aussi qu'elle entérine l'idée que les tribunaux d'outre-mer ont la main plus lourde qu'en métropole.

En matière pénale sont aussi amnistiables les peines inférieures ou égales à quatre mois avec sursis et assorties de peines complémentaires - mises à l'épreuve, TIG (travail d'intérêt général). A concurrence de 5 000 francs sont « oubliées » les peines de jours-

amendes et d'amende. Toutes les peines de substitution - interdiction de conduire certains véhicules, d'exercer une activité professionnelle, suspension du permis de conduire, retrait du permis de chasse - sont amnistiables.

Deux mille quatre cents délits devraient ainsi être remis en liberté plus tôt que prévu, auxquels s'ajoutent les quelques deux mille détenus bénéficiant du décret de grâce présidentielle pris le 21 juin. En 1981, le quantum avait été de six mois.

● Les dispositions concernant les étrangers : très discutées, elles sont d'une inspiration toute différente de celles prises en 1981. S'ils bénéficient - comme tout le monde - de l'amnistie au quantum, les étrangers ne bénéficient pas de l'amnistie des peines complémentaires d'interdiction de territoire, sauf pour les mineurs de dix-huit ans. Combatue par la droite, la disposition de « grâce amnistiable » individuelle a été maladroite. Sur proposition de la garde des sceaux, le président de la République pourra retirer des cas - justifiant d'une situation particulièrement digne d'intérêt, notamment sur le plan personnel et familial. S'il est déchu, l'étranger amnistié doit immédiatement faire sa demande, faute d'être aussitôt reconduit à la frontière. Le président de la République dispose de huit jours pour trancher. Pour l'étranger condamné, mais non détenu, le délai pour présenter sa demande est d'un an.

Si, en 1981, l'heure avait été à la régularisation des étrangers en infraction avec les textes sur les conditions d'entrée et de séjour en France, ce qui avait conduit à la régularisation de milliers de « sans papiers », il s'agit aujourd'hui de lutter contre l'immigration clandestine, tout en essayant, par le dispositif de la « grâce amnistiable » de limiter les cas de bavures ou les dérapages de tribunaux qui décident parfois un peu vite d'assortir une condamnation pénale de mesures d'expulsion ou de reconduite à la frontière, sans prendre le temps d'examiner à fond la situation de l'intéressé. On souhaite, bien entendu, éviter l'effet « charnière » et tempérer les effets de la loi Pasqua de septembre 1986 sur le séjour des étrangers en France.

● SOS-Racisme, le GISTI (groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés), la Ligue des droits de l'homme et le Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la magistrature s'étaient inquiétés des dispositions concernant les délinquants étrangers, estimant que la loi « se traduirait par la reconduite à la frontière de centaines d'étrangers en quelques semaines ». Ils n'ont obtenu satisfaction que pour les mineurs de dix-huit ans.

● L'amnistie professionnelle et les infractions au code du travail : ces points ont donné lieu, à la fois, à un marchandage droite-gauche et à des négociations serrées entre le Parti communiste très déterminé et le Parti socialiste soucieux de ne pas arriver à un blocage sur ce sujet. Tous les faits retenus comme motifs de sanction prononcés par un employeur sont amnistiables. Les élus du personnel - c'était le point d'achoppement - seront réintégrés dans leur entreprise « dans un emploi équivalent », à condition d'avoir commis une faute « à

l'occasion de l'exercice de leurs fonctions » sauf s'il s'agit d'une « faute lourde » ayant provoqué des coups et blessures sanctionnés par une condamnation non amnistiable. En cas de « force majeure » - disparition de l'entreprise par exemple - la réintégration ne sera pas possible.

En 1981, une disposition analogue n'avait nettement réintégré que de quarante-quatre élus du personnel sur les cinq cent soixante et onze demandes effectuées. Là aussi le Conseil constitutionnel devrait être saisi d'un recours des députés de l'ancienne majorité estimant qu'il s'agit là de conflit de droit privé dans lesquels la loi d'amnistie ne peut intervenir.

Les délits patronaux - à l'exception du travail clandestin - qui, en 1974 et 1981, n'avaient pas été amnistiables font leur apparition dans la loi. Les contraventions entraînant des amendes de 1 300 francs sont amnistiables ainsi que celles de 2 500 francs, à condition qu'elles soient payées et soient devenues définitives depuis plus de trois ans à la date d'entrée en vigueur de la loi. Les inspecteurs du travail ont vivement protesté contre cette disposition, estimant qu'elle conduira les employeurs indolents à être moins vigilants sur le respect des règles de sécurité et sur l'application stricte du droit du travail.

● Amnisties de « fait » : ont été retenus : tous les délits de presse (sauf ce qui s'apparente à l'apologie du terrorisme, des crimes de guerre et de la haine raciale) ; l'insubordination et la désertion à condition que les personnes concer-

nées se présentent sous les drapeaux ; les faits commis par les élèves et les étudiants, qui pourront demander à être réintégrés dans leur établissement et ceux commis à l'occasion de conflits relatifs aux problèmes de l'enseignement. On pense bien sûr aux manifestations de l'automne 1986. En matière d'éducation toujours, sont amnistiables les délits commis « à l'occasion d'utilisation illicite de logiciels à des fins pédagogiques et sans but lucratif ».

En matière électorale, si l'amnistie exclut les délits concernant le vote par procuration ou correspondance, tous ceux commis avant la loi du 11 mars 1988 sur le financement des partis politiques sont amnistiables « lorsqu'ils sont en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis politiques ». Aucun parti n'est battu contre ces dispositions qui effacent les « fausses factures » reprochées à peu près à toute la palette politique.

● Les principales exclusions : tous les faits de terrorisme ; les infractions les plus graves en matière de pollution, de transport de matières dangereuses, les infractions en matière douanière et fiscale et relatives à la liberté des prix et de la concurrence, les trafiquants de main-d'œuvre, les « marchands de sommeil », ceux qui auront fait de fausses déclarations pour faire obtenir un titre de séjour à un étranger ne seront pas amnistiables. Pas plus que les contre-facteurs et les pirates de décro-

Ag. L.

### A la veille des vacances

#### Les prix ont augmenté dans l'hôtellerie et la restauration

A la veille des vacances, les prix dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés ont de nouveau beaucoup augmenté. Au mois de mai, l'INSEE a enregistré par rapport à avril une augmentation de 1 % dans les hôtels, de 0,5 % dans la restauration, de 0,6 % dans les cafés.

Coup de pouce avant les congés ou crainte de voir les prix à nouveau soumis à encadrement après les élections ? L'inflation dans ce secteur dépasse, en tout état de cause, celle qui a été enregistrée dans la moyenne des services (4,9 % sur douze mois). Elle atteint en effet 8,3 % pour l'hôtellerie, 5,2 % pour la restauration, 7 % pour les cafés.

L'annonce de ces chiffres va-t-elle déclencher une polémique avec la Chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie (CNRH) ? « Les augmentations que nous avons enregistrées chez nos adhérents sont bien inférieures », affirme le syndicat. Nous avons, pour notre part, constaté une inflation (annuelle) de 3 % dans les hôtels, de 2,6 % dans les restaurants.

Comment expliquer de telles divergences ? La composition du panel de l'INSEE est remise en cause par la CNRH, essentiellement constituée d'un regroupement de chaînes, ceux qui sont ouverts surtout durant la saison, que l'augmentation a été la plus forte. Dans l'hôtellerie

de chaîne, les établissements ouverts toute l'année pratiquent des prix bas l'hiver (les tarifs baissent souvent de moitié en basse saison), aboutissant à une croissance annuelle modérée des tarifs. En outre, c'est essentiellement avec les chaînes que les tours-opérateurs négocient. « Sur un marché européen devenu très concurrentiel, nous sommes obligés de consentir des prix, même durant la saison », affirme la CNRH. Les explications du syndicat valent aussi pour la restauration, puisqu'il regroupe les chaînes principales de restaurants et les grands indépendants. Quant à la Fédération nationale des cafetiers et débits de boissons, elle ne dispose pas, contrairement à la CNRH, d'un observatoire économique qui lui permettrait de contester les chiffres de l'INSEE.

Dans le secteur de l'hôtellerie, les décaissements consécutifs à la baisse du taux de TVA sur les « quatre étoiles » ont abouti à une réorganisation du marché. Pour la seule capitale, ce sont ainsi cinq mille chambres qui ont été déclassées. Les prix ont légèrement baissé dans les quatre étoiles luxueuses mais augmenté de 4 % dans les quatre étoiles. Les tarifs des trois étoiles, marchés écrasés par les décaissements, sont légèrement à la baisse (1,3 %) tandis que les « deux étoiles » affichent une progression de 9,7 %.

M.-C.R.

### Vague de chaleur dans le bassin méditerranéen

La Grèce, en particulier Athènes, est, comme en 1987, accablée de chaleur. Le thermomètre est presque partout monté au-dessus de 40 °C. Il a même atteint 46 °C en Thessalie et 45 °C à Athènes. Depuis le 4 juillet, trente-cinq personnes au moins (dont 20 à Athènes) sont mortes et plus de 600 autres ont dû être hospitalisées. La vague de chaleur de 1987 avait fait mourir un millier de personnes. Les victimes sont, pour la plupart, des personnes âgées. A Athènes, la situation est rendue encore plus pénible par la pollution extrême de l'air. Dans plusieurs régions de Grèce continentale et des îles, des incendies ont détruit 10 000 hectares de maquis, forêts, oliveraies et cultures.

Le sud de l'Italie et la Sicile souffrent, eux aussi, de très fortes chaleurs (43 °C le 7 juillet à Cosenza en Calabre). Des incendies ont éclaté, notamment en Basilicate, où quatre hommes sont morts en combattant les flammes, et en Sicile. A Foggia (dans les Pouilles), 13 000 poulets ont été tués par la chaleur. La Turquie et Chypre sont aussi touchées par la vague de chaleur : 43 °C sur la côte turque, 40 °C à Nicosie et dans la plaine centrale de Chypre.

Enfin, la canicule sévit aux États-Unis où le Midwest est frappé d'une sécheresse exceptionnelle : 39,4 °C à Toledo (Ohio), 34 °C à Buffalo (État de New-York) depuis le 5 juillet. Nombre de records locaux de chaleur sont battus. — (AFP, AP.)

### BORDEAUX de notre correspondant

Réélu député de la Gironde le 5 juin dernier, M. Jacques Chaban-Delmas, visé par l'application de la loi sur les cumulés, a dû choisir entre ses différents mandats. C'est ainsi qu'il a choisi de rester député de la Gironde, de quitter le conseil régional de Bordeaux-Médoc, de démissionner de son mandat de conseiller municipal de Bordeaux-Médoc, de démissionner de son mandat de conseiller régional de Bordeaux-Médoc, de démissionner de son mandat de conseiller régional de Bordeaux-Médoc, de démissionner de son mandat de conseiller régional de Bordeaux-Médoc.

Deux candidats briguent, le lundi 11 juillet, sa succession. Le professeur Jean Tavernier, radiologue, ancien président de l'université de Bordeaux-II, élu en 1985 en Gironde sur une liste du RPR, sera opposé à M. Gilbert Mitterrand, fils cadet du président de la République, réélu député de la circonscription de Libourne le 12 juin.

Si la désignation de M. Mitterrand par les instances régionales du Parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche s'est faite sans difficulté, celle de M. Tavernier

### Au conseil régional d'Aquitaine

#### M. Gilbert Mitterrand brigue la succession de M. Chaban-Delmas

est intervenue à la suite d'un processus un peu plus complexe.

Regroupés au sein de l'Union des démocrates de l'Aquitaine (UDA), les élus régionaux de l'UDF et du RPR ont chacun de leur côté, désigné un candidat à la candidature. Côté UDF, M. Didier Borotra, élu de la côte Basque, avait été préféré à M. Jean-François Pinat, sénateur et maire de Soulac (Gironde). Côté RPR, les hésitations de M. Jacques Valade, ancien ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, avaient quelque peu retardé la manœuvre. Le président du conseil général de la Gironde, M. Valade, pourrait perdre sa majorité à l'issue des cantonales de l'automne. D'où l'idée d'un repli préventif sur la région. Finalement, M. Valade conduira une fois encore la bataille des cantonales, laissant à M. Tavernier le soin d'être candidat à la présidence de la région.

### Trouver deux voix à droite

L'issue du scrutin n'est d'ailleurs pas assurée. La composition de l'assemblée - 39 UDA, 4 FN, 32 PS-MRG et 8 PC - rend nécessaire pour la droite l'appoint des

voix du Front national. A gauche, M. Mitterrand peut compter, dès le deuxième tour, sur l'appui des suffrages communistes.

En présentant sa candidature il a pris soin de l'appuyer sur une lettre-programme articulée autour de trois thèmes généraux - après la « Lettre aux Français », voici la « Lettre aux Aquitains », ont ironisé quelques mauvais esprits : l'éducation-formation, le développement économique, enfin les infrastructures et l'équilibre du territoire.

Il est évident que se dégage de ce texte un parfum d'ouverture et de rassemblement. C'est dans l'air du temps. Mais le dernier point, qui traite de l'équilibre du territoire, est peut-être moins innocent qu'il n'y paraît. Dans la mesure où beaucoup d'élus de l'UDA - notamment des Pyrénées-Atlantiques - vivent parfois difficilement à l'intérieur de leur propre groupe ce qu'ils nomment « l'hégémonie girondine », des surprises peuvent encore se produire. Même si M. Mitterrand est aussi un élu de la Gironde...

Lors de sa dernière élection, en 1985, M. Chaban Delmas avait obtenu une voix qui ne pouvait venir que de la gauche. Pour être élu, M. Mitterrand devra en trouver au moins deux à droite. (Inédit.)

### Rencontre RPR-UDF le 28 juillet

MM. Jacques Chirac, président du RPR, et Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, se rencontreront le jeudi 28 juillet, chacun conduisant une délégation de son mouvement.

L'organisation de cette réunion répond au souci commun du RPR et de l'UDF. Côté UDF on indique que selon le schéma habituel, la délégation comprendra un représentant de chacune des formations (PR, CDS, Parti radical, PSD, clubs et adhérents directs).

Côté RPR on précise que « cette réunion devrait permettre de fixer les modalités d'une concertation régulière entre les deux formations » afin d'aborder « en priorité les questions de fond qui concernent la vie quotidienne des Français, notamment le problème de l'emploi et de l'avenir du pays, en particulier l'échéance de 1992 ».

L'UDF fera précéder cette rencontre d'une réunion de son bureau politique, le 27 juillet.

### Les réactions à la loi d'amnistie

#### Approbation des syndicats

Si le CNPF s'indigne de la réintégration des salariés « protégés » par la loi d'amnistie, votée le 8 juillet, si la Confédération générale des PME la « regrette vivement » et craint « des troubles » dans les entreprises concernées, les syndicats manifestent leur satisfaction, notamment la CGT, qui met l'accent sur la réintégration de ses militants licenciés chez Renault (quatre-vingt-dix, selon elle), notamment des « dix » de Billancourt. La CGC et la CFTC estiment que la loi répare des injustices, mais qu'il faut mettre à part ceux qui se sont livrés à « des violences » (CFTC) ou à « des voies de fait sur leur responsable hiérarchique » (CGC).

En revanche, FO, approuve la réintégration des délégués, mais estime qu'on est « allé trop loin » dans la « clemence » envers les infractions patronales au code du travail, qui n'avaient pas été incluses dans l'amnistie « ni en 1974 ni en 1981 ». La CFTD est du même avis, même si cette amnistie à l'égard des employeurs « est finalement moins large » que celle qui avait été prévue par le gouvernement.

Le numéro du « Monde » daté 9 juillet 1988 a été tiré à 525 798 exemplaires

**RAYONNAGES BIBLIOTHÉCAIRES A VOS MESURES**



**PRIX TRÈS COMPÉTITIFS**  
25 années d'expérience  
E.-M. Leroy, fabricant - 288, av. de Maine,  
75014 Paris. Tél. : 45-40-57-40

A B C E F G H



Guilleton d



N° 13676 - 4.80 F

## Opposition mobilise les Me

### la fraude

Cinq jours après le scrutin...  
Mettre en avant par l'opposition...  
Le scrutin a été marqué par l'opposition...  
Les résultats ont été décevants...  
L'opposition a mobilisé les électeurs...  
La fraude a été dénoncée...  
Les candidats ont été critiqués...  
Le scrutin a été marqué par l'opposition...  
Les résultats ont été décevants...  
L'opposition a mobilisé les électeurs...  
La fraude a été dénoncée...  
Les candidats ont été critiqués...

## Les grands non

### L'ann

Le scrutin a été marqué par l'opposition...  
Les résultats ont été décevants...  
L'opposition a mobilisé les électeurs...  
La fraude a été dénoncée...  
Les candidats ont été critiqués...  
Le scrutin a été marqué par l'opposition...  
Les résultats ont été décevants...  
L'opposition a mobilisé les électeurs...  
La fraude a été dénoncée...  
Les candidats ont été critiqués...

## LE MONDE

### dipl

Le scrutin a été marqué par l'opposition...  
Les résultats ont été décevants...  
L'opposition a mobilisé les électeurs...  
La fraude a été dénoncée...  
Les candidats ont été critiqués...  
Le scrutin a été marqué par l'opposition...  
Les résultats ont été décevants...  
L'opposition a mobilisé les électeurs...  
La fraude a été dénoncée...  
Les candidats ont été critiqués...

## LE PRIX DES

### pour CL

Le scrutin a été marqué par l'opposition...  
Les résultats ont été décevants...  
L'opposition a mobilisé les électeurs...  
La fraude a été dénoncée...  
Les candidats ont été critiqués...  
Le scrutin a été marqué par l'opposition...  
Les résultats ont été décevants...  
L'opposition a mobilisé les électeurs...  
La fraude a été dénoncée...  
Les candidats ont été critiqués...

## NOIRS ANS

### L'ann

Le scrutin a été marqué par l'opposition...  
Les résultats ont été décevants...  
L'opposition a mobilisé les électeurs...  
La fraude a été dénoncée...  
Les candidats ont été critiqués...  
Le scrutin a été marqué par l'opposition...  
Les résultats ont été décevants...  
L'opposition a mobilisé les électeurs...  
La fraude a été dénoncée...  
Les candidats ont été critiqués...